

L'Isula,

Faire Projet



Photo de couverture : photographie personnelle

L'Isula, Faire Projet

Notice 4/4 Projets étudiants

Studio des Architectures Sensitives
ENSA Nantes 2022

Amélie CERTES, Matteo DALAT, Alice DESCHAMPS, Côme DE VIRY, Clothilde FEUGEAS, Camille GUILLOTEAU, Inés JERONIMO FUERTES, Pénélope PAHN

Encadré par Pascal JOANNE, Claude PUAUD, Cécile NIZOU et Guillaume CHAUVAT

Dans le cadre des Ateliers Hors Les Murs organisés par le Maison de l'architecture de Corse en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, l'Université de Corse Paolitech, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et en partenariat avec le ministère de la Culture, le ministère de la Transition écologique et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

« L'Atelier Hors Murs Petites villes de Demain » en Corse
est Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2021-2022 initié par la Fédération
des Parcs Naturels Régionaux de France associée aux Ministères de la Culture, de la
Transition Ecologique, de la Cohésion des Territoires et à l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires.

L'atelier est initié et réalisé par
Le studio de projets Master « Sensitive Architecture Studio » de l'Ecole Nationale
Supérieure d'Architecture de Nantes associé à Paolitech université de Corté et à la
Maison d'Architecture de Corse

L'atelier est soutenu financièrement et logistiquement par
Les villes d'Ile Rousse, Porto-Vecchio, Bonifacio
La Communauté de communes Sud-Corse
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Corse
La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Corse
Le Parc Naturel Régional de Corse
La Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France



Sur la base du plan guide, dont les comptes rendus ont été exposés dans le livret précédent, nous abordons à présent différents projets architecturaux, que nous avons identifiés sur la commune de L'Isula. Les différents sites de projets sont recensés dans la carte formalisant cette planification. Ces projets s'inscrivent dans une démarche plus globale urbaine.

07

Avant-propos

Sommaire

Plan guide

15

L'Ech(l)os

*Un site moteur d'une
nouvelle polarité*

*Un programme pour la
culture et la jeunesse*

L'entrée de ville

*Organiser les
déplacements doux*

*Mobiliser l'identité
paysagère de la Corse*

Favoriser les communs

L'intimité du clos

S'ouvrir sur le paysage

39

A Cantina!

Le Domaine

Implantation

Etagement

*Frugalité de la
conception ...*

... à la technicité

55

L'Automob'île

Le Contexte

Le parking de la Poste

*Un projet hybride mêlant
habitat et mobilités*

Une façade urbaine

Une structure capable

Rationalité constructive

73

Le Fornole

Habiter la dent creuse

Dialoguer avec l'existant

De la collectivité

Habiter le jardin viticole

89

L'îlot paysager

Un site urbain central

Un îlot à déqualifier

Densifier le déjà là

La mixité des usages

La halle et le refuge

*La matière pour
dialoguer avec l'existant*

111

**Le jardin que
j'habite**

Habiter la nature

Habiter la parcelle

La partie intime

La partie ouverte

123

**Le centre du
corps**

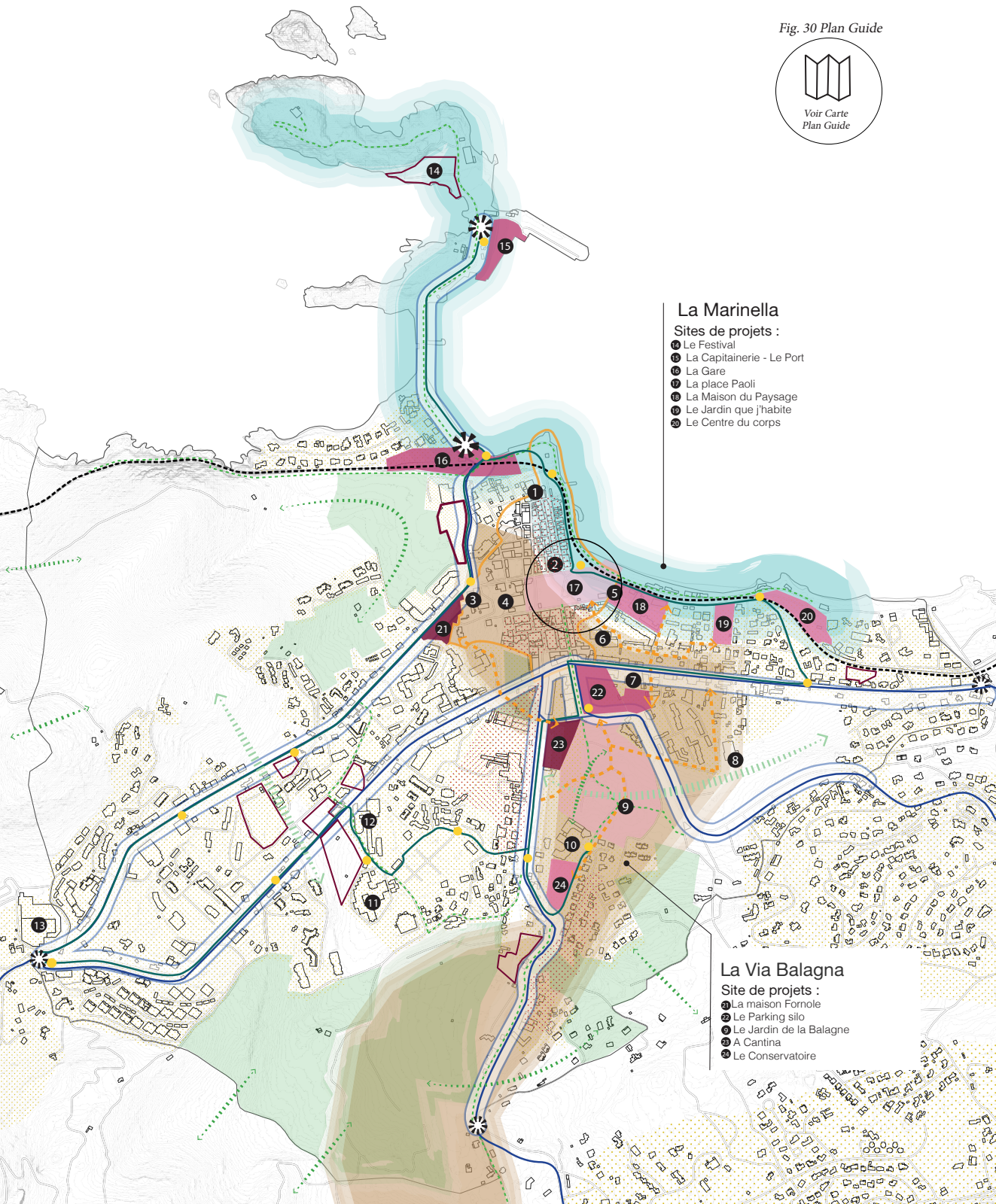
Les enjeux

Le programme

Les habitations

*Posture
environnementale*

Fig. 30 Plan Guide



La Marinella

Sites de projets :

- 1 Le Festival
- 2 La Capitainerie - Le Port
- 3 La Gare
- 4 La place Paoli
- 5 La Maison du Paysage
- 6 Le Jardin que j'habite
- 7 Le Centre du corps

La Via Balagna

Site de projets :

- 1 La maison Fornole
- 2 Le Parking silo
- 3 Le Jardin de la Balagne
- 4 A Cantina
- 5 Le Conservatoire

PLAN GUIDE

Île Rousse, territoire exemple



L'Éch(I)os

*La Corse, territoire insulaire :
la culture et le paysage, moteurs de
l'identité des générations futures*

Amélie Certes



Fig. 1. Vue depuis le parking des écoles



Fig. 2. L'école élémentaire Albert Camus et son parking



Fig. 3. Vue depuis le rond-point



Fig. 4. Vue depuis la rue François Ferrandini

Un site moteur d'une nouvelle polarité

Au sein de la Via Balagna, le rôle "d'étendard" de la culture corse

Le plan guide a été pensé autour de deux principaux axes de mobilités : La Marinella qui longe le littoral et la Via Balagna qui connecte la ville avec l'intérieur de l'île.

Le projet présenté ici s'intègre dans cette dernière et a donc pour vocation de **développer le rôle de « porte d'entrée »** de la ville de L'Île-Rousse, c'est-à-dire de se servir de **l'attractivité du littoral corse** pour **mettre en valeur le territoire intérieur** de l'île, moins connu, et de relier la ville avec ses villages alentours, situés dans les hauteurs, tels que Monticello ou Corbara.

Cette dynamique urbaine a été choisie en rapport au PADDUC (Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse) faisant référence aux potentiels à développer sur le territoire.

Parmi ces qualités à révéler on retrouve **la disponibilité des espaces intérieurs** du centre de la Corse, tendant à amorcer une dynamisation des espaces ruraux des terres en reprenant l'idée des villes du littoral comme « portes d'entrée » vers le centre.

Suite et conséquence à ce premier constat, faisant l'état des espaces intérieurs délaissés, un autre enjeu est posé, celui des **importantes ressources environnementales** de l'île ainsi que sa **grande biodiversité**. En effet, la Corse possède une « mosaïque de paysage », traversant à la fois les mers et les montagnes et donnant toute son identité et ses valeurs au territoire. Ces **qualités paysagères sont à préserver et à mettre en valeur** en tant que

patrimoine propre à la Corse et l'idée d'un **développement économique tournée vers l'écologie et la préservation des paysages** est depuis peu avancée. Cette prise de conscience et d'intérêt pour ses ressources qui survient depuis plusieurs années et donc une chance pour la Corse afin de redonner un dynamisme économique plus respectueux de l'environnement sur l'ensemble de son territoire.

Cette forte identité ne se retrouve pas seulement dans le paysage de l'île mais aussi dans son **ancrage culturel**.

Le caractère insulaire de la Corse l'a doté, au fil de son histoire, d'**une culture et d'une identité propre autant au niveau de sa langue que de par son patrimoine bâti, sa culture musicale et ses produits locaux**.

L'un des principaux enjeux de la région est de **conserver et développer cette « identité collective »**, propre à ses habitants et dont ils sont toujours aussi fiers. Afin de cultiver ces valeurs et ce patrimoine, le PADDUC préconise de **replacer l'humain et la culture au centre des projets**.



Fig. 5. Un site à l'entrée de la ville et de la Via Balagna - Plan de localisation

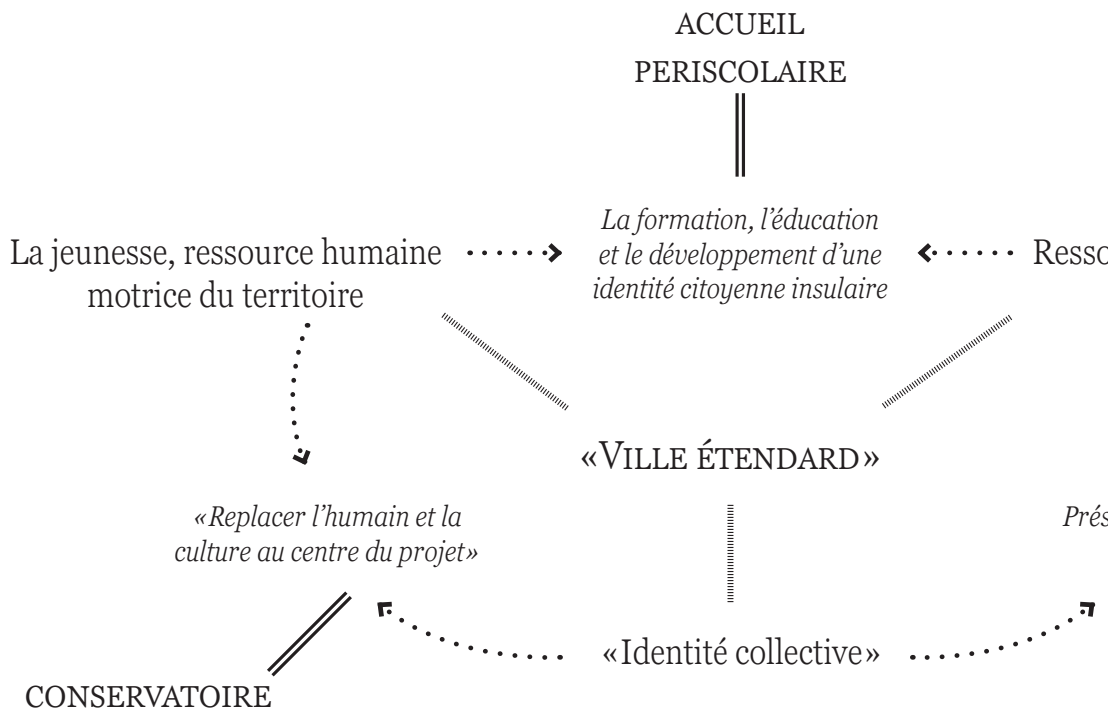


Fig. 6. Organigramme des programmes

Un programme pour la culture et la jeunesse

Accueil périscolaire et conservatoire

Parti de la lecture du PADDUC et du projet urbain et territorial établis, il a été choisi de créer un établissement public composé d'un accueil périscolaire et d'un conservatoire.

Situé à proximité des écoles municipales, l'accueil périscolaire pourra offrir aux jeunes de L'Île-Rousse un nouveau lieu de pédagogie, de sociabilité et de jeux, et ainsi participer à l'attractivité de la commune pour les jeunes ménages possédants des enfants.

Proposant une ludothèque, un espace de lecture et des espaces de vie, de jeu et d'apprentissage pour les enfants, le bâtiment s'ouvrira sur un jardin aménagé commun avec le programme du conservatoire. La proximité de ses deux programmes pourra aussi offrir l'opportunité d'axer les activités proposées par l'établissement vers la musique et les arts plastiques.

Le conservatoire, quant à lui, se composerait d'un auditorium, de salles de musiques et de répétition et de salles d'arts plastiques et pourrait être inclus en tant qu'antenne d'instituts de musique déjà présent et implanté, comme à Pigna, Calvi ou Bastia.

La culture musicale étant déjà très présente sur le territoire, notamment avec les nombreux festivals, le conservatoire pourrait inscrire une présence physique et durable des arts et de la culture dans la commune et à destination de ses habitants.

Le projet architectural sera aussi l'occasion de proposer un nouvel aménagement du parvis et du parking de l'école et d'offrir des espaces pour de nouvelles mobilités à l'entrée sud de la ville.

sources environnementales
Grande biodiversité



server et mettre
en valeur



JARDIN

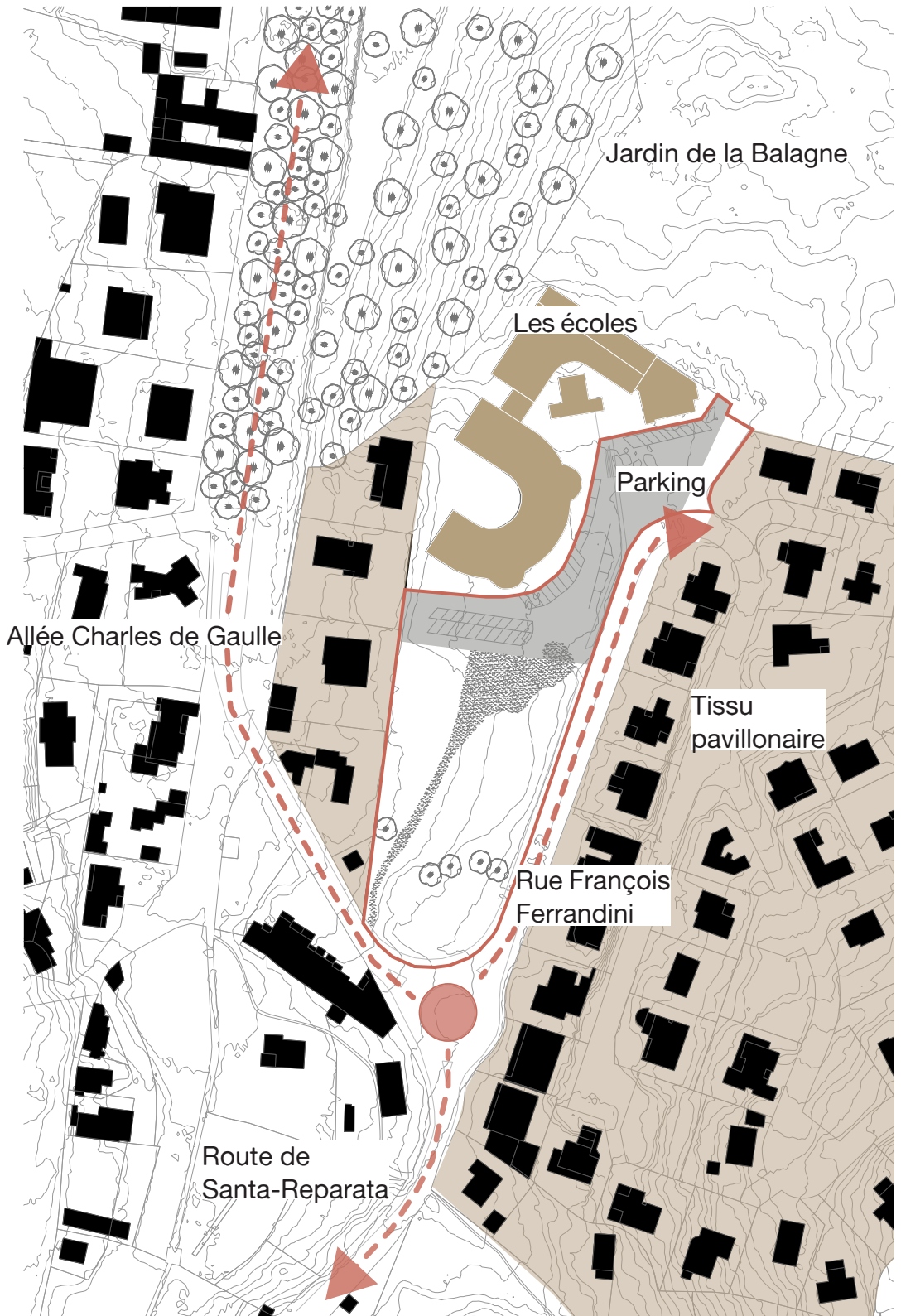


Fig. 7. Un site à la croisée des mobilités et fréquenté par la jeunesse - Plan de situation

L'entrée de ville

Entre flux de mobilité, écoles, jardin et lotissements

Terrain laissé en friche situé au sud de l'école élémentaire Albert Camus et de l'école maternelle Le Petit Prince, le site du futur projet d'accueil périscolaire et de conservatoire est idéalement placé pour **s'intégrer dans un enjeu de développement d'activité pour les plus jeunes et d'un nouveau lieu de rencontre pour eux.**

Les écoles accueillent un total de 292 enfants, âgés entre 3 et 10 ans, qui sont en contact quotidien avec cette partie de la ville de L'Île-Rousse.

Au nord de l'école, un autre terrain en friche est établi, bien plus grand, ayant en son point le plus haut la ruine d'un ancien moulin. Cet espace a pour vocation, à la suite de l'établissement du plan guide, d'être aménager en jardin botanique, appelé « Jardin de la Balagne », dans un but à la fois pédagogique et patrimonial afin de **mettre en scène et en valeur les paysages en terrasses de l'intérieur de la Corse.**

Le parvis des écoles est quant à lui un espace bitumé ayant pour principale fonction celle de parking. Bien qu'usagée par les parents d'élèves comme un lieu d'attente et de rencontre à la sortie des écoles.

Autour du terrain et des écoles la grande majorité du bâti est un tissu pavillonnaire.

La plupart d'entre-elles ont été construites entre la fin des années 1980 et les années 2010, probablement dans la continuité de la construction des écoles.

Cette proximité directe du futur projet avec du logement individuel implique de prendre en considération la tranquillité du voisinage et la conservation de vues et de respirations afin de ne pas trop impacter sur leur vis-à-vis.

Le site de projet a la particularité d'être situé à la butée d'un rond-point desservant trois axes :

- **Route de Santa Reparata :** route de l'entrée sud de la ville. Le site accueillerait alors le premier édifice public visible depuis l'entrée sud de la ville. Cette position demande au projet d'être **un élément marquant, symbolique et exemple de l'identité de la ville, autant de par son intégration urbaine que sa qualité architecturale.**

- **L'allée Charles de Gaulle :** c'est l'une des principales artères de la ville, tant puisqu'elle mène au centre-ville que de par ses platanes historiques qui y sont plantés tout du long et qui participe encore aujourd'hui au charme et à l'identité de L'Île-Rousse.

- **La rue François Ferrandini :** une route menant à un quartier de maisons individuelles, en impasse. Cette rue sert aussi à desservir les écoles et leurs parkings et devient donc, de manière pendulaire, une voie très fréquentée.

La circulation des voitures autour du site est donc forte, voire omniprésente, et le rond-point tend, depuis le site de projet, à créer un mouvement centrifuge autour de lui, supprimant toute autre forme ou axe de circulation.

Organiser les déplacements doux

S'insérer en butée de rond-point

Le désir de développement de mobilités plus douces telles que la marche et le vélo, dans le but de **desservir les écoles et le futur jardin de la Balagne**, reste un élément principal du projet tant dans son rattachement au plan guide que pour la sécurité d'une zone de la ville très fréquenté par les plus jeunes.

Dans ce dessein-là, le passage d'une navette est prévu à l'entrée des écoles.

En parallèle au passage d'un transport public, le projet développera un « quatrième axe » s'ajoutant aux trois axes du rond-point déjà présents et reprenant

l'idée de **voies piétonnes et cyclables à travers l'organisation des aménagements extérieurs du bâtiment.**

Des aménagements urbains vont donc être imaginés pour mettre en place des pistes cyclables afin de rendre plus agréable, accessible et sécurisé les accès et circulations en vélos.

L'un des enjeux de l'implantation du projet est donc de donner plus d'espace aux circulations douces. **En élargissant les trottoirs, en créant de petites placettes et en formant une continuité piétonne du rond-point jusqu'au jardin de la Balagne.**

Fig. 8. Élargissement des voies et jardin paysagé - Plan masse projeté

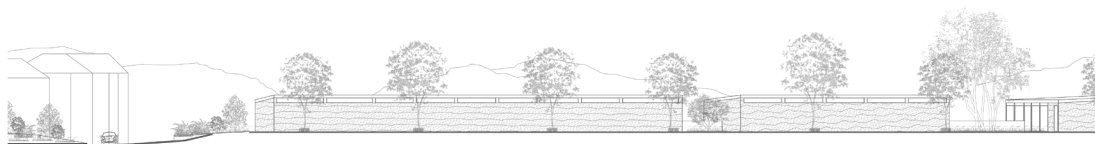


Fig. 9. Continuité piétonne du rond-point jusqu'au jardin de la Balagne - Élévation façade est sur rue



Mobiliser l'identité paysagère de la Corse

Le patrimoine des jardins en terrasses

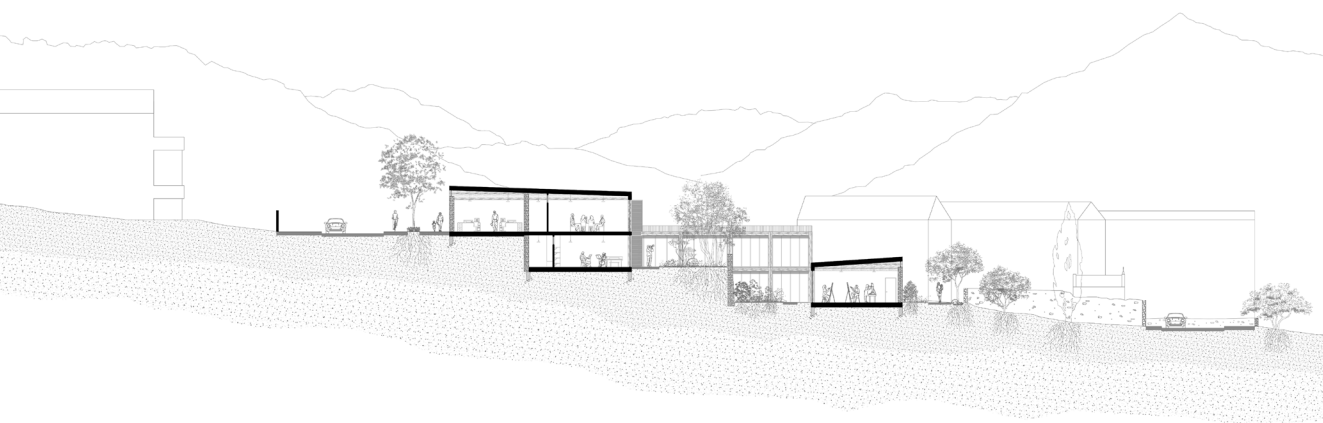


Fig. 10. Le jardin en terrasses - Coupe transversale du conservatoire



Fig. 11. Le jardin en terrasses - Coupe transversale, vue de l'accueil périscolaire

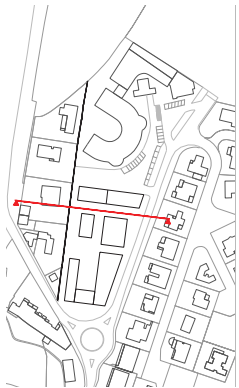
Région de monts et de montagnes, la Corse a dû, au cours de son histoire, apprendre à s'adapter à la topographie forte qui dessine ses paysages, en particulier dans le domaine de l'agriculture.

La région de la Balagne, surnommée « jardin de la Corse », a accueilli pendant longtemps une agriculture florissante. Pour ce faire et **s'adapter à la topographie**, les hommes qui cultivaient ces terres ont dû manipuler le paysage. La technique des cultures en terrasses se trouve être alors un moyen de concilier le travail de la terre et le respect de l'environnement sculpté lui-même par la nature. Suivant les lignes de topographie, des murets en pierre sèche viennent tracer de long segments sinueux servant de mur de soutènement et permettant le développement des productions agricoles.

Si avec l'expansion du tourisme et l'étalement urbain qui s'en est suivi les cultures situées sur la commune ont peu à peu perdu du terrain, la trace de l'histoire agricole de la ville reste encore présente grâce aux murets toujours en place, **patrimoine de la région et participant activement à l'identité de son paysage.**

Cette spécificité paysagère, héritage de traditions, est encore aujourd'hui utilisée.

Dans cette continuité et dû à la topographie du terrain du futur accueil périscolaire et du conservatoire cette technique d'aménagement paysager sera aussi utilisé dans le projet afin non seulement de faciliter l'organisation du bâtiment mais aussi et avant tout **d'ancrer le projet dans l'histoire, le patrimoine et l'identité de la commune et du territoire.**



Favoriser le commun

*Lieu de rencontre et de partage
à l'abri des regards*



Fig. 12. Plan de l'étage sur rue



Fig. 13. Plan de l'étage intermédiaire

La musique et les chants corses sont une part importante de la culture insulaire. Les habitants de l'île en sont fiers et cette tradition a su traverser les âges. Dans la microrégion de la Balagne les arts autour de la musique sont déjà bien présents et participent activement au patrimoine et au folklore du territoire. Ces chants qui résonnent dans les villes et les villages depuis plusieurs siècles sont encore aujourd'hui l'un des patrimoines les plus reconnus de la Corse, bien au-delà même de ses frontières.

Participants au charme du territoire, la musique traditionnelle corse est aussi l'un des symboles de l'art de vivre insulaire et de la philosophie de vie et du caractère de ses habitants. Empreinte d'émotions, résonnante, forte et chaleureuse cette musique marque depuis toujours la vie sur l'île. Cette façon de vivre, empreinte des airs de la Méditerranée, est précieusement conservée et entretenue par les insulaires et est une caractéristique majeure dans la qualité de vie de l'île. Dans ce cadre-là, il est d'une importance majeure de



Fig. 14. Plan de l'étage bas

continuer à offrir aux habitants des lieux de rassemblements et de rencontre à l'image de leur mode de vie.

Si les salles de cours permettent aux musiciens de jouer au grand air, l'auditorium s'ouvrant lui-aussi sur les terrasses et permet d'apprécier des spectacles depuis l'extérieur, scénographie dans le jardin.

La relation entre la culture, les arts, et l'humain est déjà présente sur ce territoire et ne mérite que d'être plus encore mise en valeur et promulguée aux futures générations.

L'intimité du clos

Le langage des murs



Fig. 15. Extrait de façade d'un mur en béton de site, donnant sur la rue

De cette volonté de réaliser un lieu commun, de partage mais aussi paisible, empreint de sérénité, découle l'idée de l'organisation d'un bâti reprenant le principe de clos.

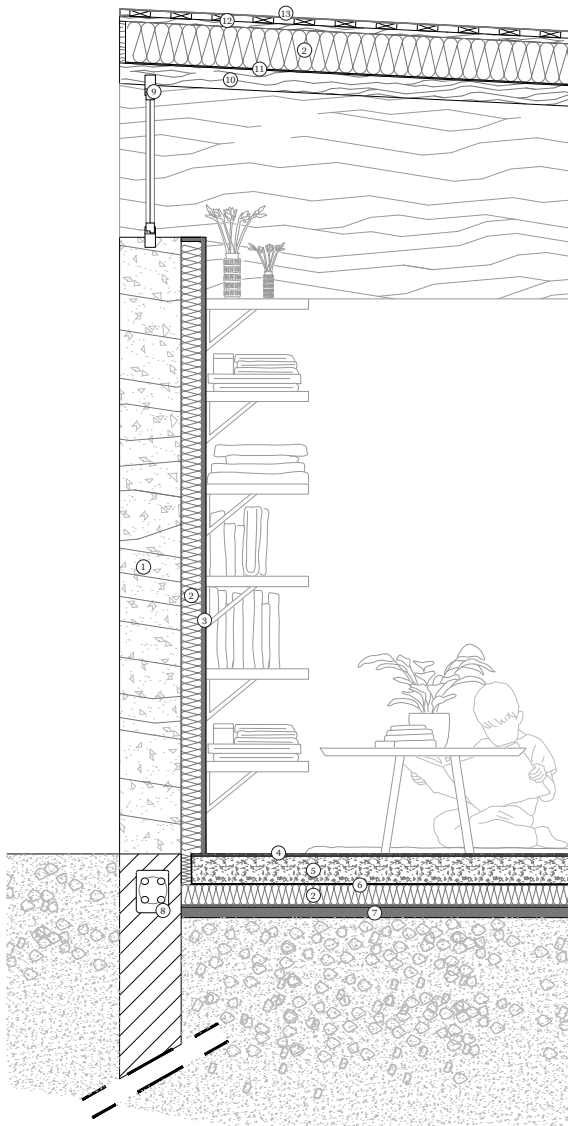
L'image du clos est importante pour intégrer le besoin d'un espace intime et sécurisé pour les enfants des écoles et de l'accueil périscolaire, mais aussi pour interpréter le langage des murs de clôtures pour fermer la

parcelle et intégrer le bâtiment dans le patrimoine paysager et architectural corse de manière contemporaine.

Utilisant l'aménagement en jardins terrasses, les murs de soutènement sont réinvestis dans l'écriture architecturale du projet, proposant alors du côté très public, du côté rue, une fermeture quasiment totale sur l'extérieur. Ce mur épais, monolithique et continue tout le long de la parcelle vient entourer, protéger le jardin commun, devenant joyau dans la ville dont seuls les habitants ont la connaissance.

Ce système de murs est mis en place grâce à la récupération des agrégats de terre à la suite du terrassement du site, afin de former des murs en béton de site. L'utilisation de cette technique et de ce matériau permet d'ancrer le bâtiment dans son contexte et de le lier le plus possible à son sol. Cette écriture architecturale s'imprègne du savoir-faire de la construction de murets tout en lui donnant un nouvel aspect, plus contemporain.

La façade murer est renforcée par un interstice vitré entre le mur et le toit, soulignant son horizontalité, apportant de la lumière mais aussi rappelant et appelant l'imaginaire du mur ou du muret au-dessus duquel nous désirons passer notre tête.



- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| ① Mur en béton de site | ⑧ Chainage |
| ② Isolant | ⑨ Menuiserie en pin maritime |
| ③ Plaque de pin maritime | ⑩ Pin maritime |
| ④ Couche de finition béton | ⑪ Pare vapeur |
| ⑤ Dalle béton coulé | ⑫ Linteaux |
| ⑥ Film étanche | ⑬ Toiture zinc |
| ⑦ Sable | |

Fig. 16. Détail technique du mur en béton de site

S'ouvrir sur le paysage et le commun

Fenêtres sur le jardin

Fermé sur la rue mais ouvert sur l'intériorité du jardin commun au programmes de conservatoire et d'accueil périscolaire, le projet offre de l'autre côté des murs des façades vitrées, **fenêtres sur le paysage** ainsi créé.

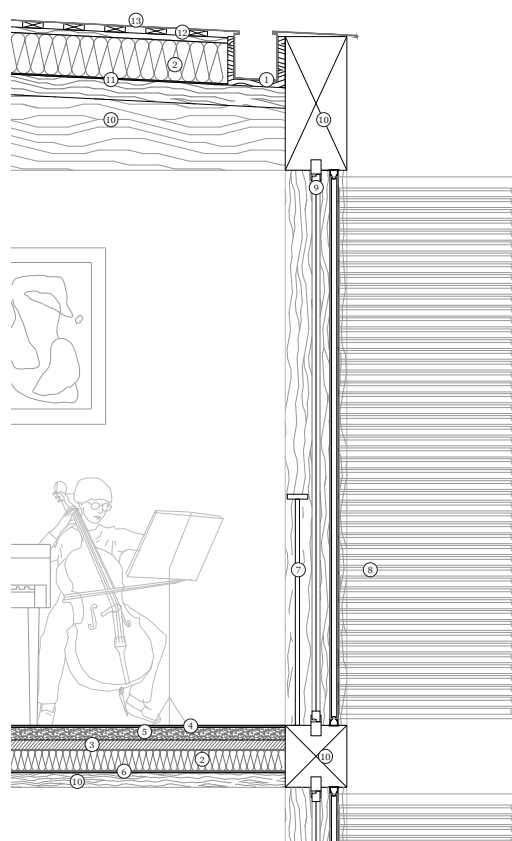
En contraste, en opposition avec l'écriture architecturale des façades donnant sur la rue, l'ouverture des espaces de récréatifs des enfants, de répétition des musiciens ou encore de création des artistes, n'en est que plus renforcée. Le cadre ainsi proposé apporte à ses usagers un moment méditatif et introspectif. Le peintre peut alors s'inspirer de la végétation environnante, les chœurs corses faire résonner leurs chants.

S'appuyant sur les murs en béton de site, **un système de poteaux-poutres en pin maritime** permet de créer cette façade ouverte.

Afin de résoudre des problèmes de températures et d'ensoleillement dus à ces percements vitrés généreux, des **volets pliables en persiennes**, en pin maritime également, viennent habiller les façades de l'intérieure de l'ilot. Ils permettent aussi faire vivre et mettre en mouvement la façade grâce à la **possibilité de régler l'ouverture des volets selon l'ensoleillement et le cadrage souhaités par les usagers**.

Reprenant la figure des volets jalousies de la région et de la ville, le projet s'intègre dans la charte architecturale en proposant **une écriture inspirée de l'identité**

du patrimoine bâti corse en réinvestissant un **élément symbolique de ce paysage** dans un projet actuel.



- | | |
|----------------------------|--|
| ① Joint debout | ⑧ Volet persienne en pin maritime sur rail |
| ② Isolant | ⑨ Menuiserie en pin maritime |
| ③ Pré-dalle béton | ⑩ Poutre en pin maritime |
| ④ Couche de finition béton | ⑪ Pare vapeur |
| ⑤ Dalle béton coulé | ⑫ Linteaux zinc |
| ⑥ Plancher en pin maritime | ⑬ Toiture zinc |
| ⑦ Garde-corps acier | |

Fig. 17. Détail technique de la façade vitrée



Fig. 18. Extrait de façade vitrée habillée de volets en persiennes, donnant sur le jardin



Fig. 19. Vue depuis la rue François Ferrandini

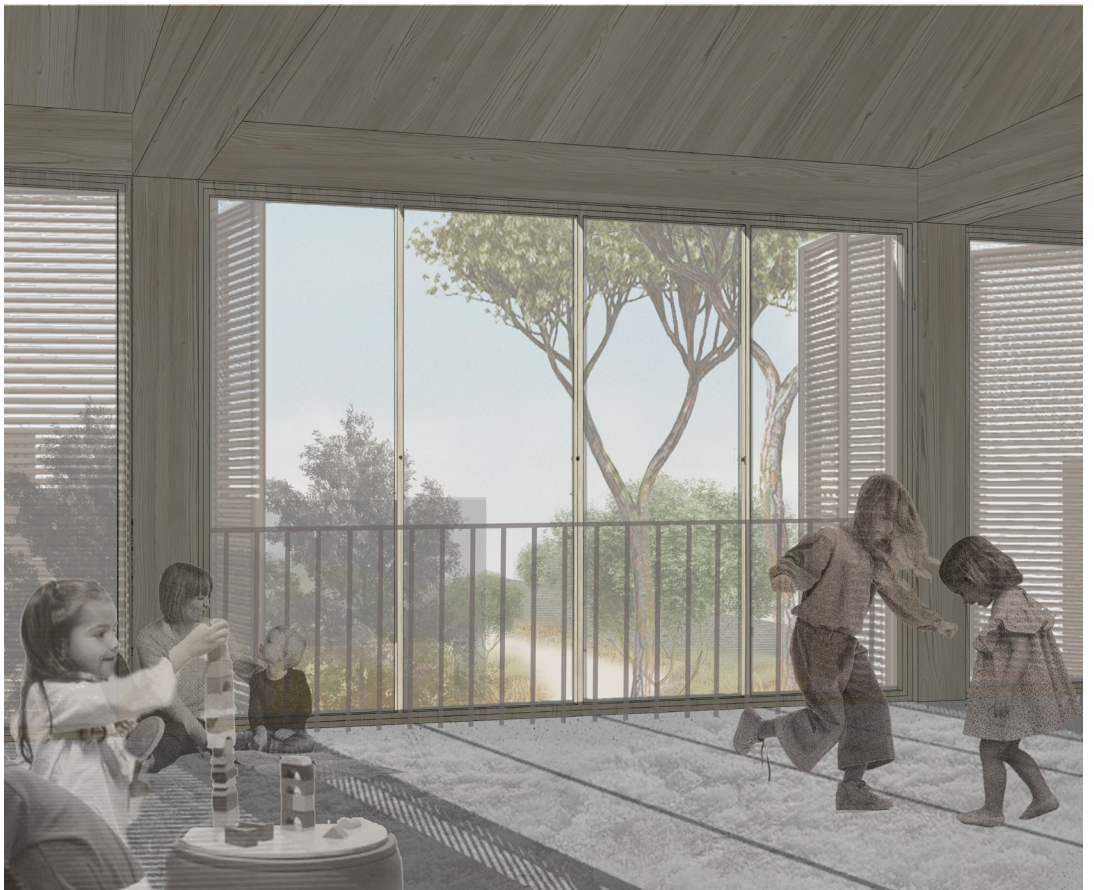


Fig. 20. Cadrage et ouverture sur le jardin depuis l'accueil périscolaire



Fig. 21. Vue du jardin en terrasses



A Cantina !

De la terre à la fourchette

Camille Guilloteau



Fig. 22. Le ruisseau Padule, héritage de l'alimentation en eau de la commune // photo du site



Fig. 23. L'oliverai intégrée au domaine // photo du site



Fig. 24. L'ancienne tannerie qui s'intègre dans la topographie // photo du site



Fig. 25. L'ancienne tannerie cadrant le paysage // photo du site

Le Domaine

S'appuyer sur l'héritage agro-pastorale de la Balagne

À l'ancienne tannerie île-roussienne quelque chose se joue ... Marquée par la singularité de la culture corse et notamment de son terroir, cette étude a pour objectif de répondre à des enjeux à la fois territoriaux et planétaires. La microrégion de l'Île-Rousse, est singulière par son territoire à l'héritage agricole fort. On retrouve ce passé par divers vestiges des cultures en terrasses dans la commune et notamment par la présence de murets de pierres sèches. Ce rapport à l'agriculture est d'autant plus important aujourd'hui, avec des objectifs de développement à l'échelle territoriale.

Le programme a donc une ambition forte dans sa volonté pédagogique. Sa position dans la commune va devoir être attractif pour alimenter les consciences des île-roussiens. Le projet s'inscrit donc dans un Plan Guide que nous avons développé pour la commune. Ainsi, le site de projet se place au cœur de la Via Balagna tournée vers les villages et le terroir corse. Il est ainsi porte du jardin, comme aménagement urbain majeur. Il prend place le long du ruisseau Padule, symbolique de l'alimentation des villages vers la mer.



Fig. 26. Un nouveau domaine urbain le long d'un mail

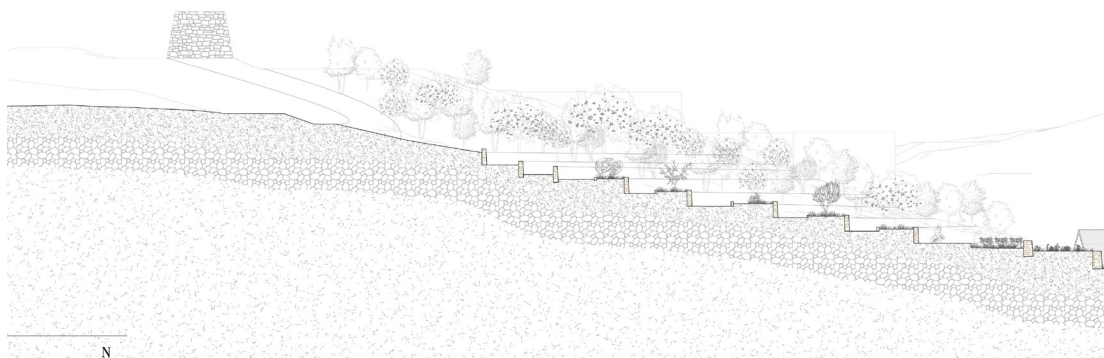


Fig. 27. Le long des murets en pierre // Coupe Est-Ouest

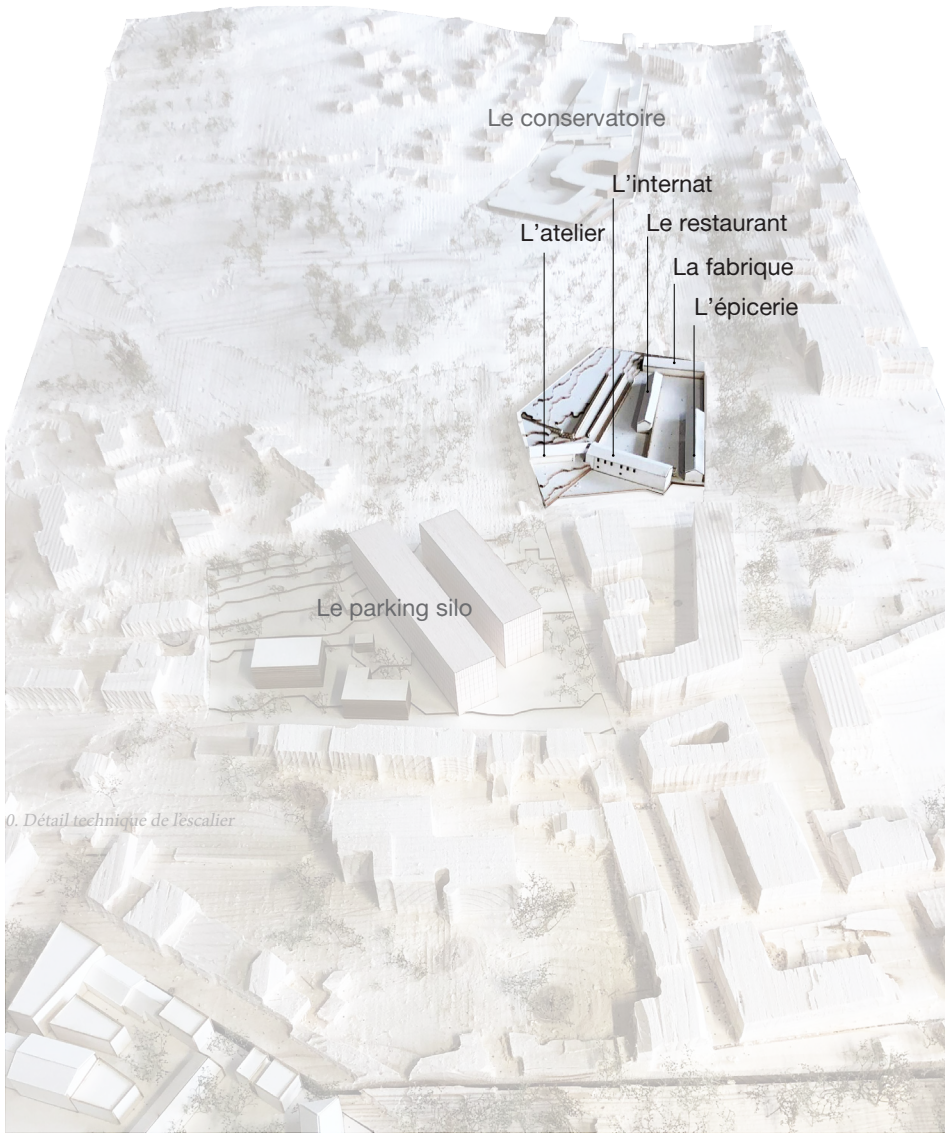
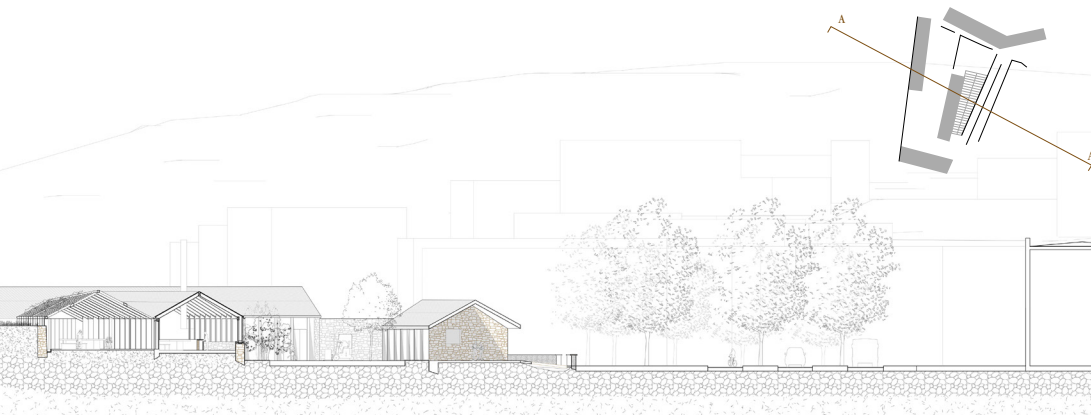


Fig. 28. Répartition du programme // photographie de maquette



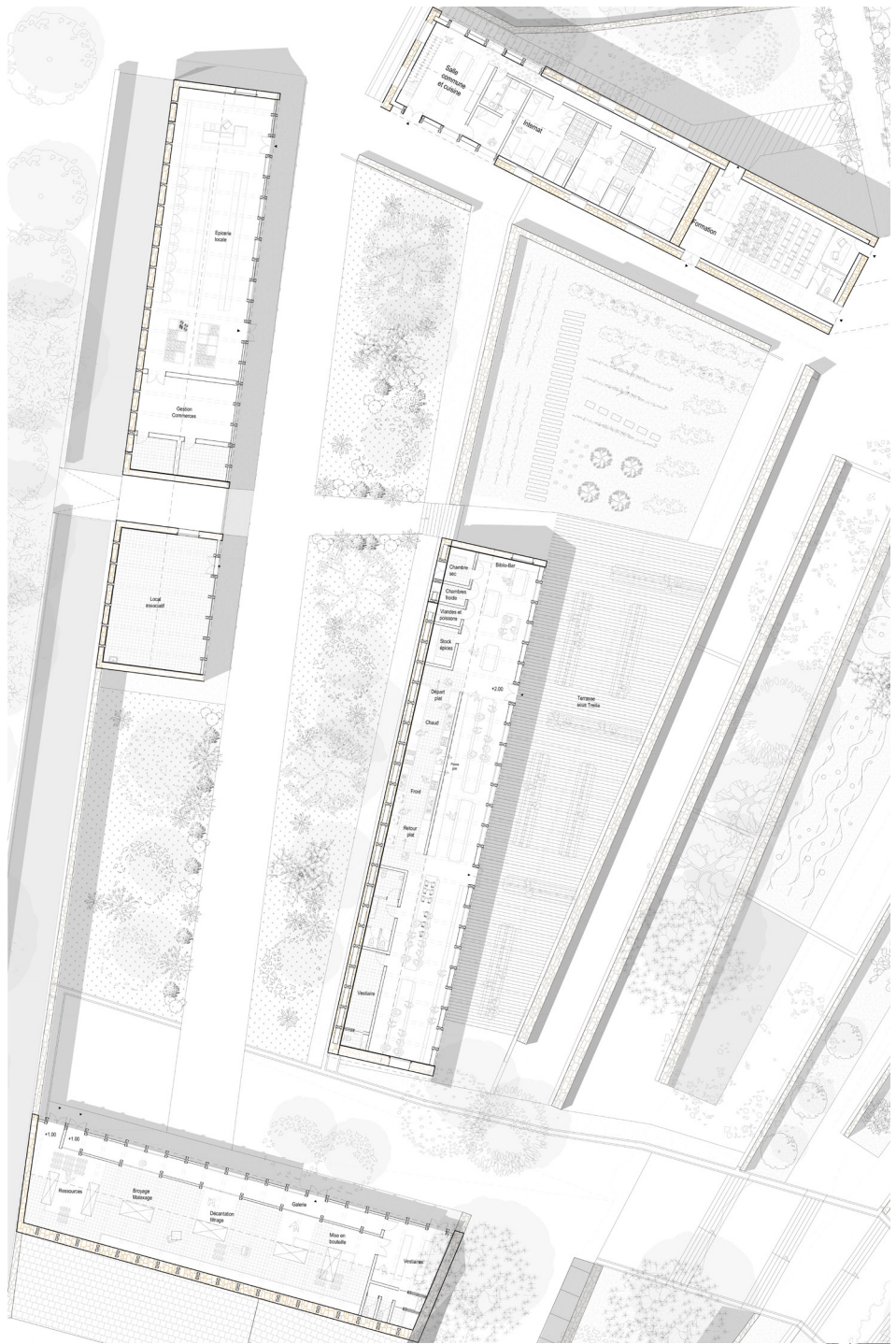


Fig. 29. Différentes unités fonctionnelles // plan de rez-de-chaussée

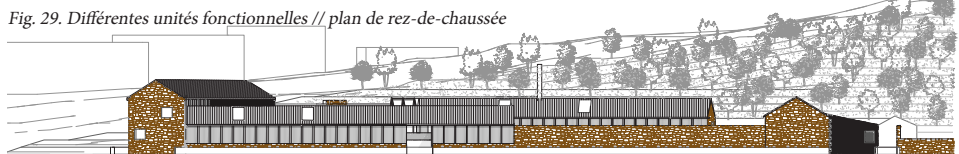


Fig. 30. Rentrer dans l'intérieur du site// élévation de l'allée Charles de Gaulle

Implantation

Entre construction
et réhabilitation

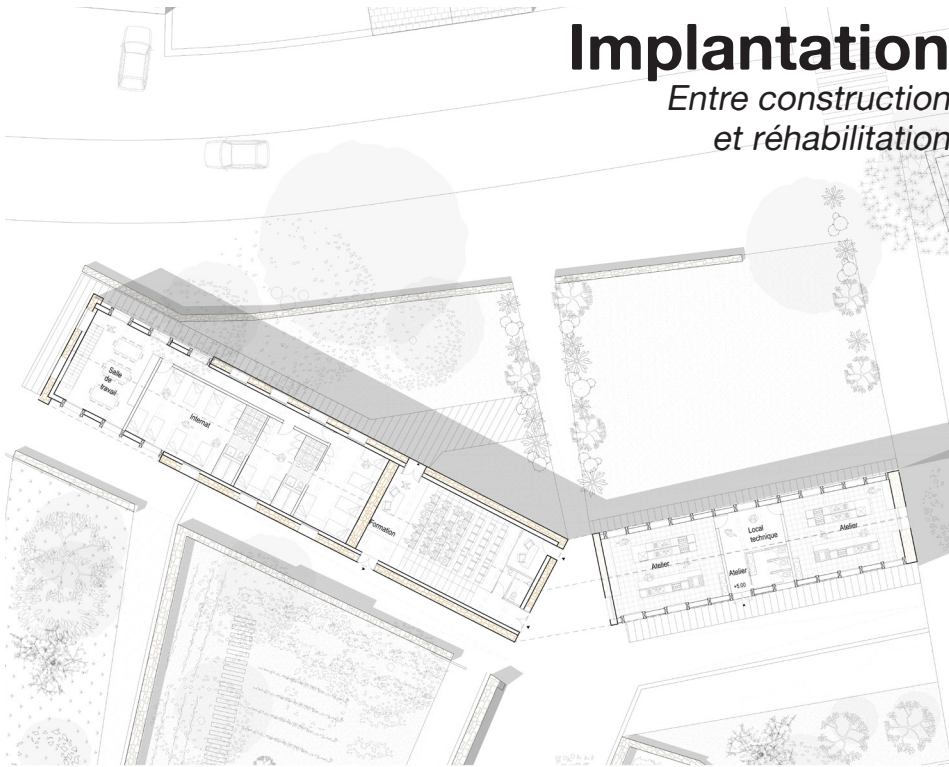


Fig. 31. Au cœur du jardin // plan de rez-de-jardin

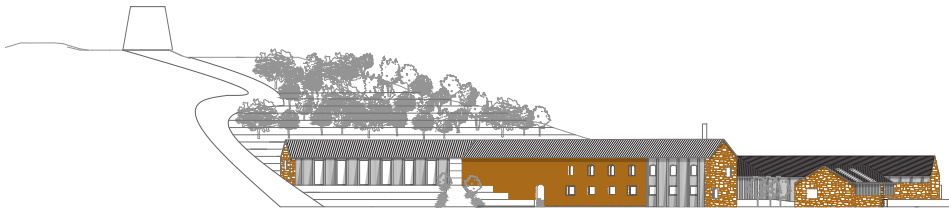


Fig. 32. S'insérer dans la topographie // élévation nord

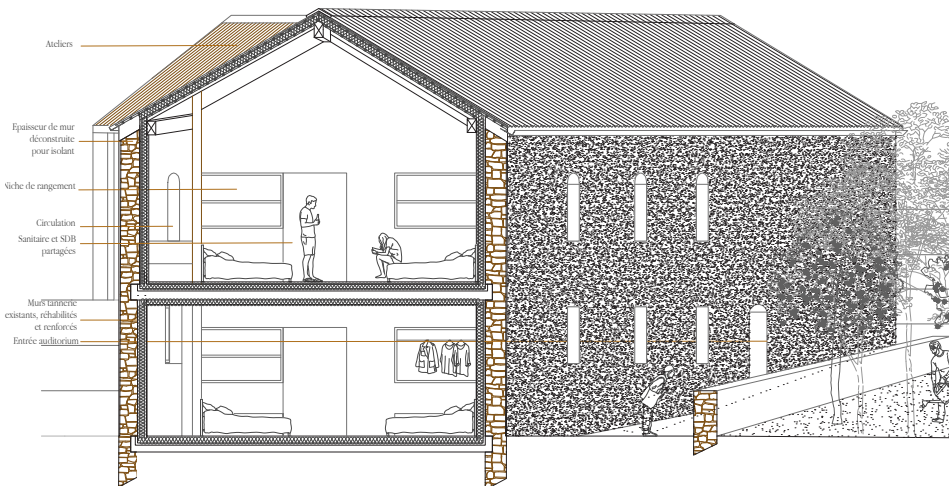


Fig. 33 Réhabilitation de l'ancienne tannerie // coupe détail internat

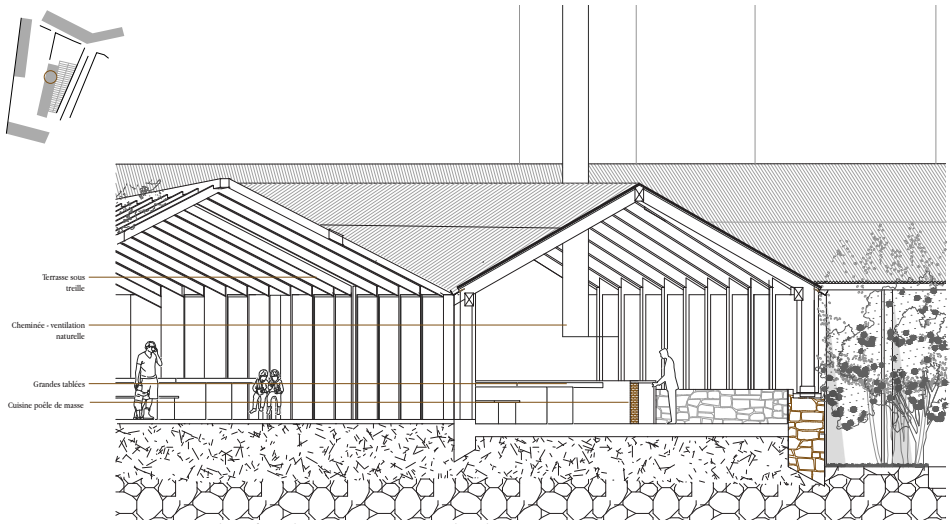


Fig. 34. Un restaurant exemple et frugal en énergie // coupe détail restaurant



Fig. 35. Une covisibilité entre cuisiniers et fines bouches // perspective intérieure du restaurant



Fig. 36. Organisation de la prochaine édition d'Artè Gustu // perspective intérieure de l'amphithéâtre

Étagement

De la cueillette à l'alimentation

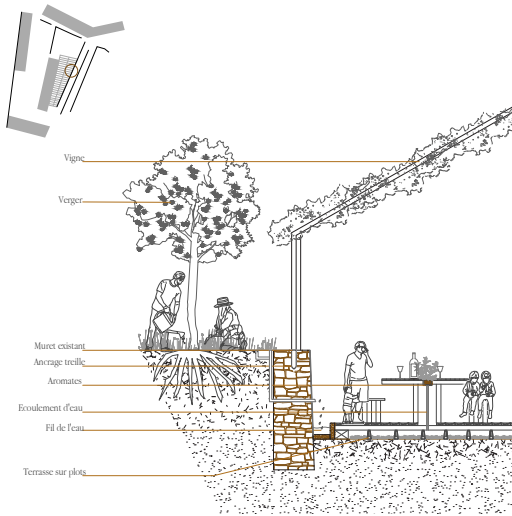


Fig. 37. Protection végétale et éveil des papilles // coupe détail terrasse

Il s'agit de s'adosser au déjà-là pour activer un nouveau domaine et tenter de répondre aux problématiques environnementales et alimentaires. A Cantina est donc en quelque sorte une grande cantine sensible à l'éveil des papilles et de la responsabilité collective. Ce lieu permet l'apprentissage à tous âges : apprentissage de la cuisine mais aussi de la culture et donc de notre rapport à la biodiversité.

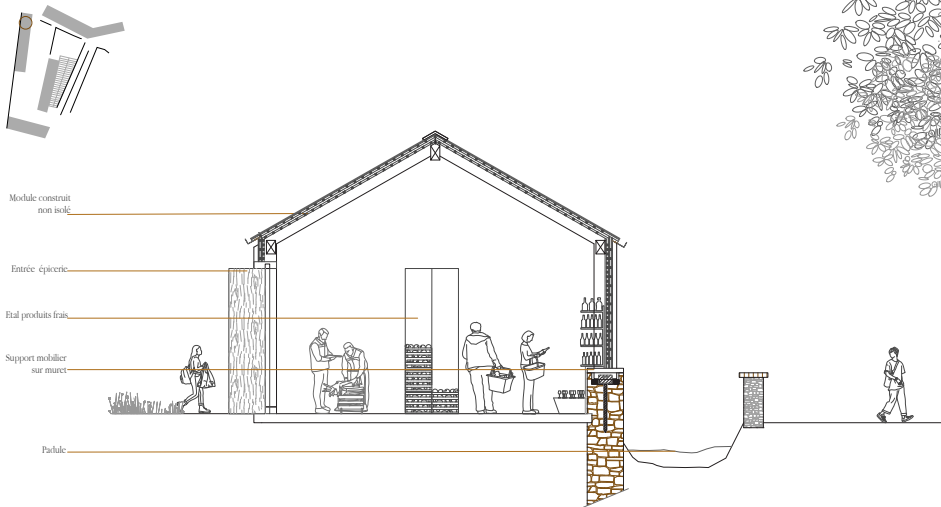


Fig. 38. Valoriser les produits locaux // coupe détail épicerie

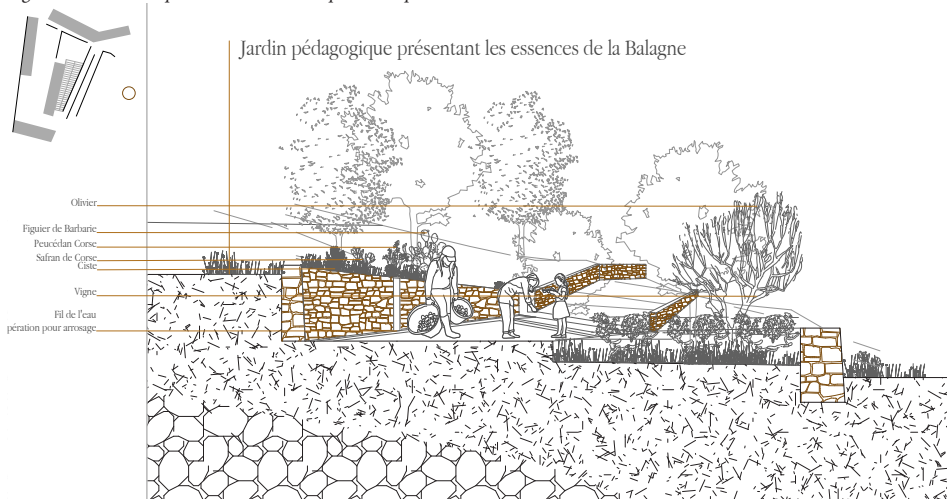


Fig. 39. Le fil de l'eau pour alimenter le jardin // coupe détail jardin pédagogique

Frugalité de conception, Faire avec l'existant et sur le chantier

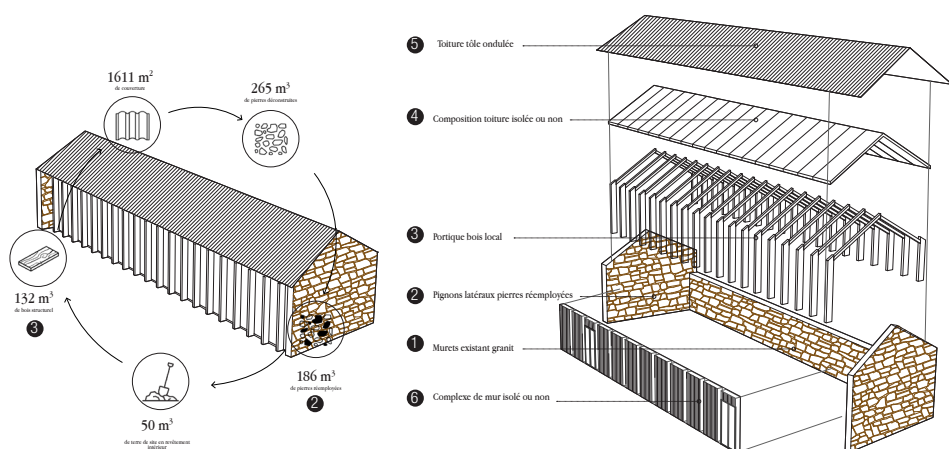


Fig. 40. Composition des volumes bâtis // axonométries assemblée et éclatée



Fig. 41. Le fil de l'eau du faitage à la rive de toiture jusqu'au sol // extrait de façades

de technicité

Faire un choix d'isolation

Ainsi les choix programmatiques du projet initient une sensibilisation à une meilleure alimentation, mais si l'on doit moins manger et mieux, on doit aussi moins construire et mieux, d'où le recours au principe de frugalité. Ce concept est une traduction physique de la juste récolte et donc d'un rapport au localisme, à une sobriété et à la convivialité. Cela se joue par la mise en place de matériaux biosourcés et géosourcés mais aussi dans les choix de mise en œuvre. Ainsi les possibilités s'ouvrent concernant la posture de l'architecte et l'évolution du projet.

Il s'agit de s'appuyer sur des choix frugaux pour le projet, à la fois dans la résilience des choix de conception mais aussi en questionnant la matérialité, l'isolation et l'énergie.

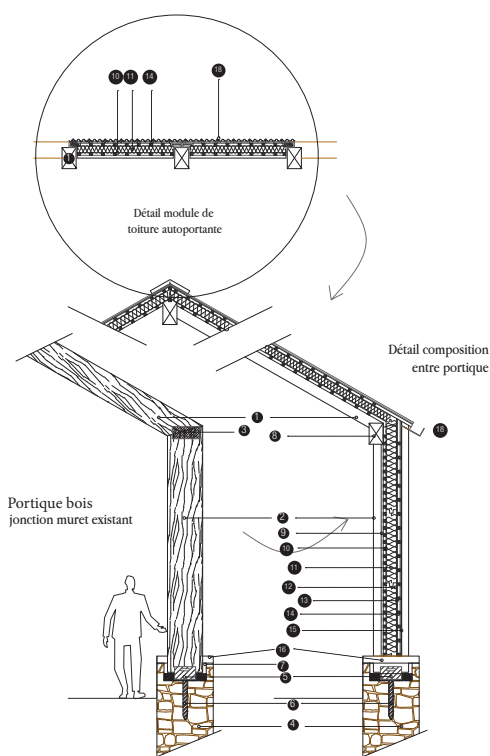


Fig. 42. Espace isolé // détail technique

- ① Poutre Pin Laricio (section 30 x 20)
- ② Poteau Pin Laricio (section 50 x 20)
- ③ Connecteur métallique
- ④ Mur en pierre d'origine (entre 50 et 80 cm d'épaisseur)
- ⑤ Platine métallique
- ⑥ Ancrage métallique

- ⑦ Joint creux
- ⑧ Poutre de contreventement
- ⑨ Enduit intérieur terre du site
- ⑩ Support enduit tassoté
- ⑪ Module d'isolant laine de mouton local
- ⑫ Par-vapeur
- ⑬ Tassot bois

- ⑭ Lame d'air
- ⑮ Support et Bardage pin
- ⑯ Lisse basse
- ⑰ Recouvrement de toiture en tôle ondulée
- ⑱ Gouttière de rive
- ⑲ Revêtement intérieur sous face bois
- ⑳ Plaque de contreventement OSB

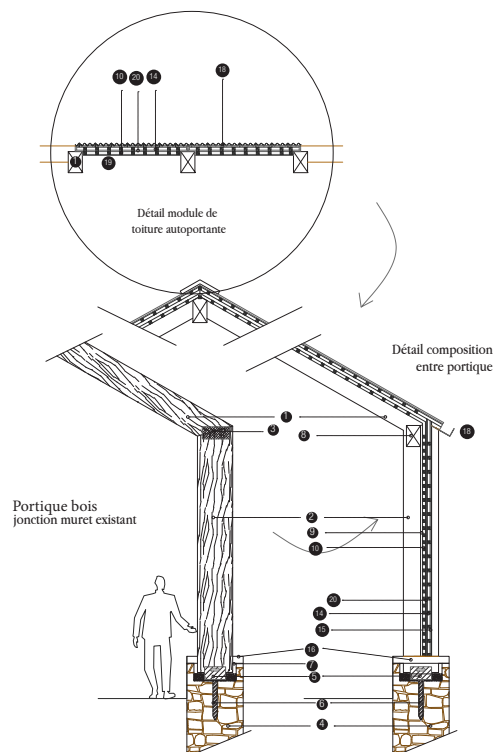


Fig. 43. Espace non isolé // détail technique



Fig. 44. Quand le jardin innerve le projet // perspective depuis l'ancien moulin



Fig. 45. Entrer par l'épaisseur des volumes bâtis // perspective depuis l'entrée nord



Fig. 46. Composer avec l'espace public // perspective depuis l'entrée à l'angle du mail planté

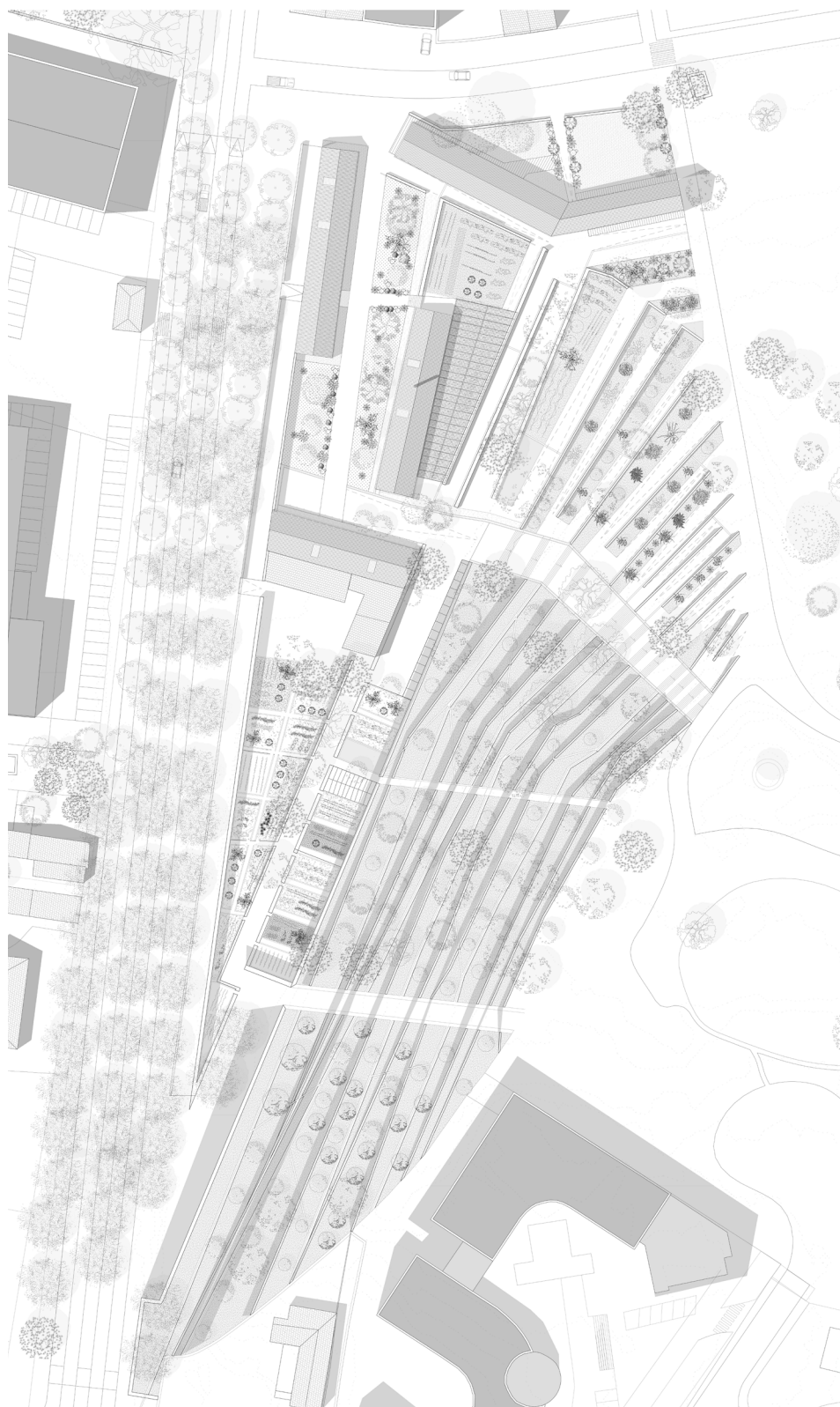


Fig. 47. L'ensemble de la chaîne : de la production à la consommation // plan de toiture



Fig. 48. Vue nord, le long du Padule // photo maquette

Ainsi, de manière plus globale, il s'agit de réinventer le processus du projet. L'architecture ne travaille pas seule, elle se met en place avec les acteurs de la construction mais aussi avec les habitants. Leur adhésion est essentielle à la pérennité du domaine. C'est pourquoi il faut les intégrer dans le projet dès le départ, qu'ils retrouvent leur place sur cette parcelle jusqu'alors oubliée. Le phasage du projet est donc primordial.

La mise en place ponctuelle d'événements sur la parcelle permet d'y rentrer et de mettre à l'épreuve des usages.

Le milieu de la construction étant lui aussi vecteur de questionnement, l'architecture se doit d'être exemplaire à ce sujet. Ce projet est donc l'occasion de tenter de définir l'architecture frugale et de faire exemple aux yeux des habitants de la commune. Le projet a la volonté de sensibiliser et de déclencher les consciences.

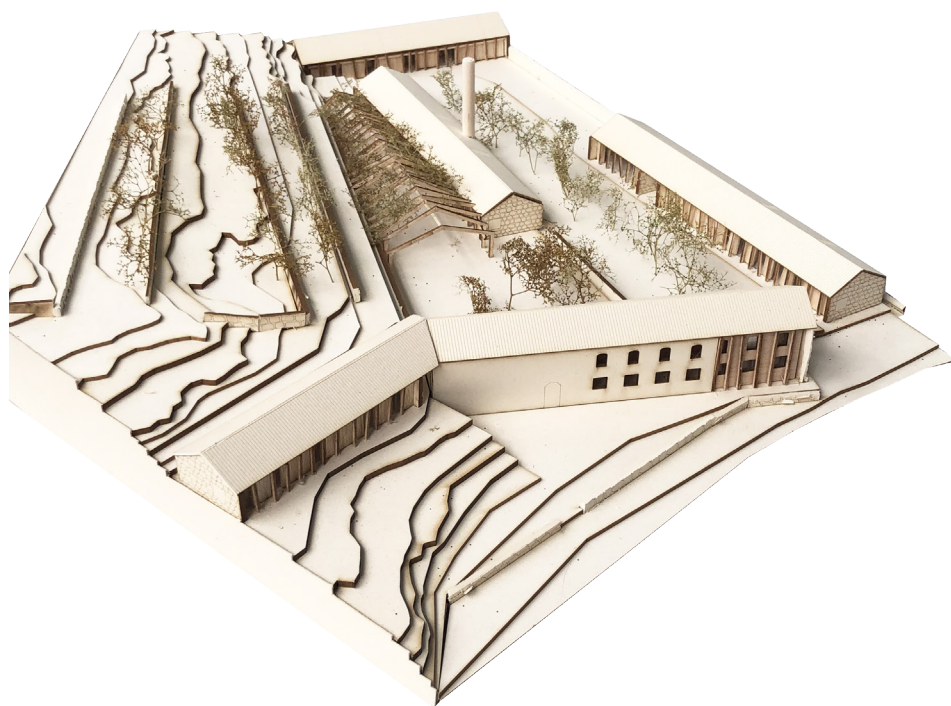


Fig. 49. Vue sud depuis le jardin, position haute surplombant la parcelle / photo maquette

La démarche de projet se veut holistique en répondant à chaque étape jusqu'à la consommation. Ainsi on peut imaginer que le projet s'ouvre à d'autres systèmes de consommation qui nécessite : une formation, sensibilisation et production. On peut penser par exemple à l'industrie textile ou encore plus loin vers la mobilité décarbonée comme le vélo.

Le projet se présente donc comme un

écosystème, un ensemble qui fait corps en s'associant aux ressources et acteurs locaux.

L'architecte peut permettre d'accompagner cette transition économique et sociale pour révéler les savoir-faire. C'est en saisissant de cette petite échelle qu'on peut faire exemple en matière de modèle systémique. Il est d'autant plus important de mettre en place une souplesse d'usage au sein du projet, surtout en milieu rural.

L'Automob'Île

*Architecture commune
pour penser la ville dense*

Côte de Viry



Fig. 50. Le parking de la Poste à l'entrée de la vieille-ville, vu depuis la friche du moulin // photo du site



Fig. 51. La parcelle du parking de la poste ouverte sur le piémont balain // photo du site
Fig. 52. Un site dédié à la voiture individuelle // photo du site

Le Contexte

Enrayer l'étalement urbain

Lorsque l'on arrive à l'Île-Rousse, on est immédiatement saisi par les paysages grandioses. Terre, Ciel et Mer se rencontrent et forment la toile de fond dans laquelle prend place la ville balnéaire. En regardant vers la terre depuis le phare de l'Île-Rousse, situé sur l'île la plus au large, on voit ainsi s'enchaîner la mer, le front bâti de la vieille ville et les sommets enneigés au loin. La vue est superbe, pourtant, on ne peut s'empêcher de remarquer au pied des montagnes les nombreuses constructions et maisons qui viennent miter le paysage de verdure formé par les forêts d'oliviers et les cultures en terrasses.

La maison pavillonnaire et la voiture individuelle sont deux éléments clés de l'étalement urbain, l'une constituant un

but à atteindre et l'autre un moyen d'y parvenir. Ces deux éléments ne sont pas les seules causes expliquant l'expansion de la ville, mais nous avons souhaité nous y intéresser en particulier et adresser des alternatives afin d'enrayer le phénomène urbain à l'œuvre actuellement. L'enjeu est de penser de nouvelles formes de mobilités alternatives pour inciter les gens à se passer de leur voiture individuelle, ainsi que des nouvelles formes d'habitat, qui rendrait la densité sociale désirable face à la maison individuelle.



Fig. 53. Le parking de la place Paoli // photographie personnelle

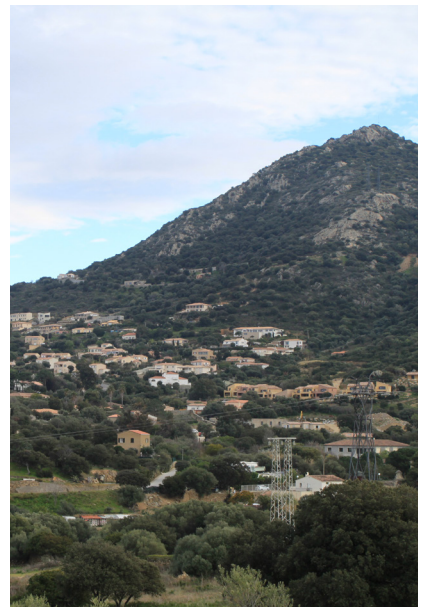


Fig. 54. Le piémont ile-roussien // photographie personnelle



*Fig. 55. P. & I., deux étudiantes-architectes assises sur l'Île de la Pietra.
On voit la ville de l'Île-Rousse puis le piémont et les monts enneigés en arrière-plan.
// photographie personnelle*

Le Parking de la Poste

Une parcelle ouverte dans un contexte urbain dense

Le site de projet se situe au Sud du centre-ville de l'Île-Rousse à l'intersection de l'avenue Paul Doumer et de la route de Monticello. Il se divise en trois tranches : la première, la plus à l'Ouest, comprend l'actuel parking de la Poste. Il s'agit d'un parking de 250 places de voiture en rez-de-chaussée, et qui fait face à l'Ouest au bâtiment de la Poste, ainsi qu'au siège de la communauté de communes de l'Île-Rousse Balagne et à un immeuble de logement montant en R+5. La seconde tranche est occupée par une bâtisse privée ainsi des petites maisons de ville en cœur d'îlot. Un mur d'enceinte ferme cette parcelle privée. La dernière tranche est occupée par le centre communal Jean Simi, qui donne sur l'avenue Paul Doumer. Il s'agit d'une ancienne maison de maître construite en 1890, qui a accueilli l'école primaire jusqu'en 1998. En 2008, le bâtiment a été transformé afin de pouvoir héberger des associations et organismes poursuivant des missions de services publics. Au Sud du centre, on trouve un jardin planté d'arbres, qui est accessible depuis la route de Monticello.

Le projet va s'implanter sur la parcelle actuellement occupée par le parking de la Poste. Cette parcelle a d'abord été une parcelle agricole, située à l'entrée de la vieille ville de l'Île-Rousse. Elle est restée un espace naturel vierge d'occupation jusqu'en 1980, date à partir de laquelle on commence à observer des stationnements de véhicules sur la terre battue. En 1985, la parcelle est revêtue d'un enrobé de bitume et devient alors un parking communal. En 2008, le parking est réaménagé, des

circulations piétonnes sont ainsi créées et des plantations sont réalisées.

Actuellement, la parcelle est donc un lieu totalement dévolu à l'automobile. Malgré son apparente banalité, le site possède des qualités propres qu'il semble important de préserver. Il offre des cadrages au Nord vers le piémont et les villages des hauteurs et au Sud vers le centre ville. Située à quelques centaines de mètres de la place Paoli, la parcelle est facilement accessible à pied. Enfin l'implantation d'un parking communal sur la parcelle dès les années 1980 a eu pour vertu de la préserver de toute construction. On a donc une parcelle ouverte sur les paysages de montagne, alors que les parcelles voisines sont construites d'immeubles de plusieurs étages de haut. Le terrain est légèrement en pente, on observe ainsi une différence moyenne de 3 mètres entre le point haut au Sud de la parcelle et le point bas à l'entrée du centre-ville, au début de l'avenue Piccioni.



Fig. 56. Une parcelle ouverte en bordure de centre-ville // Photographie d'archive, PERGOLA Stefanu, L'Isula, 2018.



L'Automob'île

Un bâtiment signal à l'entrée du centre-ville

L'implantation répond au double enjeu de concevoir un bâtiment à vocation de parking ainsi qu'un immeuble de logements collectifs. Le choix est fait de diviser le projet en deux bâtiments longilignes de 18 mètres de large, l'un de 96 mètres de long, et l'autre de 72 mètres de long. Ils sont implantés en parallèle et sont espacés de 6 mètres. Cette dualité a plusieurs intérêts pour la qualité architecturale du projet. Le premier est d'apporter un ensoleillement naturel à chaque niveau, ce que n'aurait pas permis un édifice d'un seul tenant, avec des niveaux de planchers plus profonds. Si la question de l'ensoleillement n'est pas primordiale pour le programme du parking silo, elle le sera en revanche pour les futurs logements collectifs.

Le second intérêt est de créer une ruelle centrale qui passe entre les deux bâtiments. Elle dessert les rez-de-chaussée des deux bâtiments. Le vide entre les deux barres constitue également un espace de fraîcheur à l'ombre, qui permet de ventiler les étages des bâtiments.

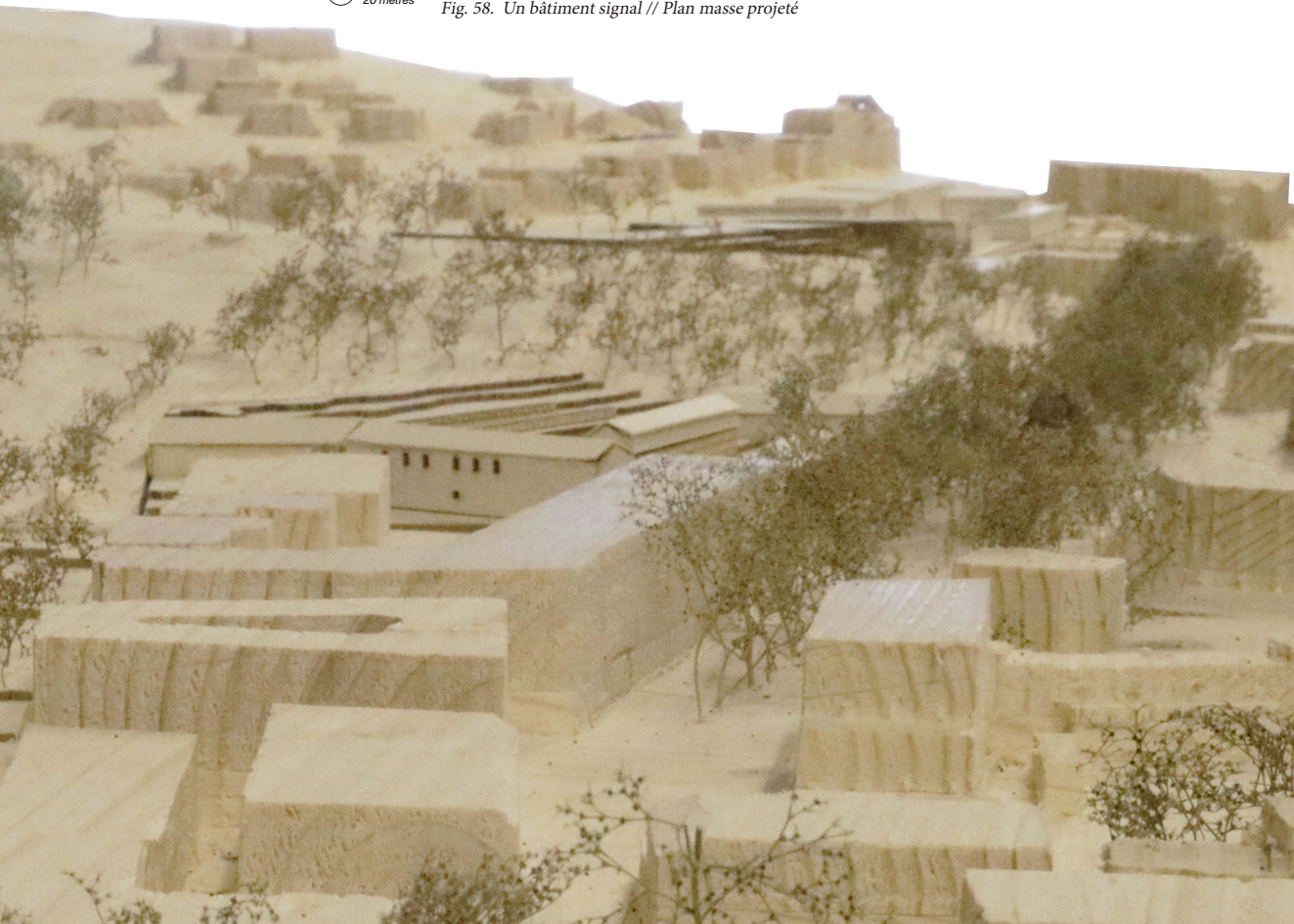
Fig. 57. Un bâtiment signal // Photographie de maquette





20 mètres

Fig. 58. Un bâtiment signal // Plan masse projeté



Un projet hybride mêlant habitat et mobilités

Un parking silo réversible en logements

Le projet est pensé comme un ensemble de programmes complémentaires, et doit répondre au double enjeu des mobilités douces et de l'habitat collectif et participatif, ce afin de proposer une forme d'urbanité capable de stopper le phénomène d'étalement urbain observé à l'Île Rousse.

Une première série de programmes répond à l'enjeu des nouvelles mobilités au sein de la commune. Le premier, qui est le plus important en termes de surface, est le programme du parking silo. Ce parking a pour vocation de remplacer les actuels parkings de la Poste et de la place Paoli. La suppression de ces parkings permet de dégager des espaces dans le centre-ville afin de les transformer en place publique piétonnes. Le parking silo aura une capacité

de 400 places environ, soit la capacité des deux parkings rassemblés. Il prendra place dans les étages supérieurs du projet, à partir du R+1. Le second programme est un pôle des mobilités de l'Île-Rousse, qui inclura une gare routière, un parking à vélo ainsi qu'un atelier de réparation de vélo. Il sera situé dans le rez-de-chaussée du projet.

La seconde série de programmes répond à l'enjeu d'un nouveau mode d'habitat dense, centré sur les espaces de communs et le logement participatif. Elle comprend d'abord un programme de salle communale, qui pourra accueillir les différents événements municipaux. Elle sera située au rez-de-chaussée du projet. Le deuxième programme est un ensemble de logements collectifs et de locaux communs. Ils prendront place dans les trois derniers niveaux du projet.

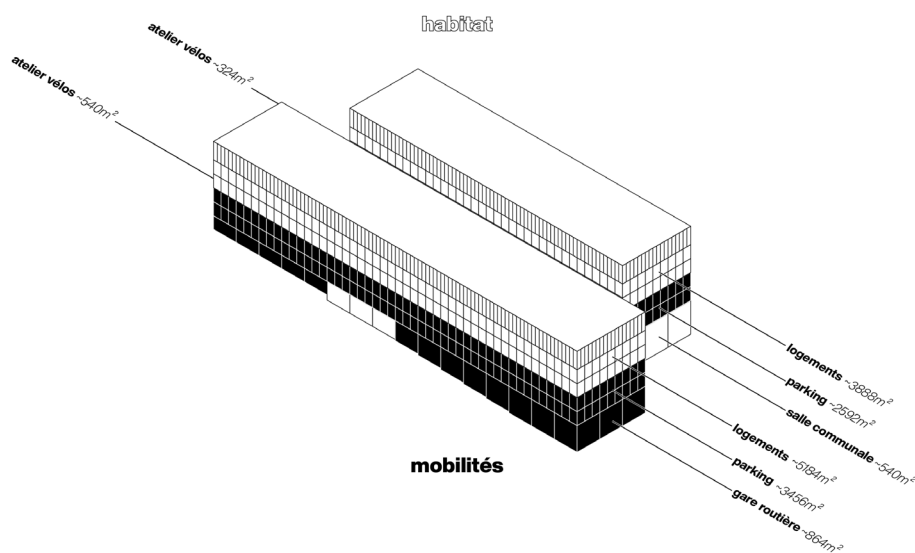


Fig. 59. L'Automob'Île, un projet hybride mêlant habitat et mobilités // Axonométrie programmatique

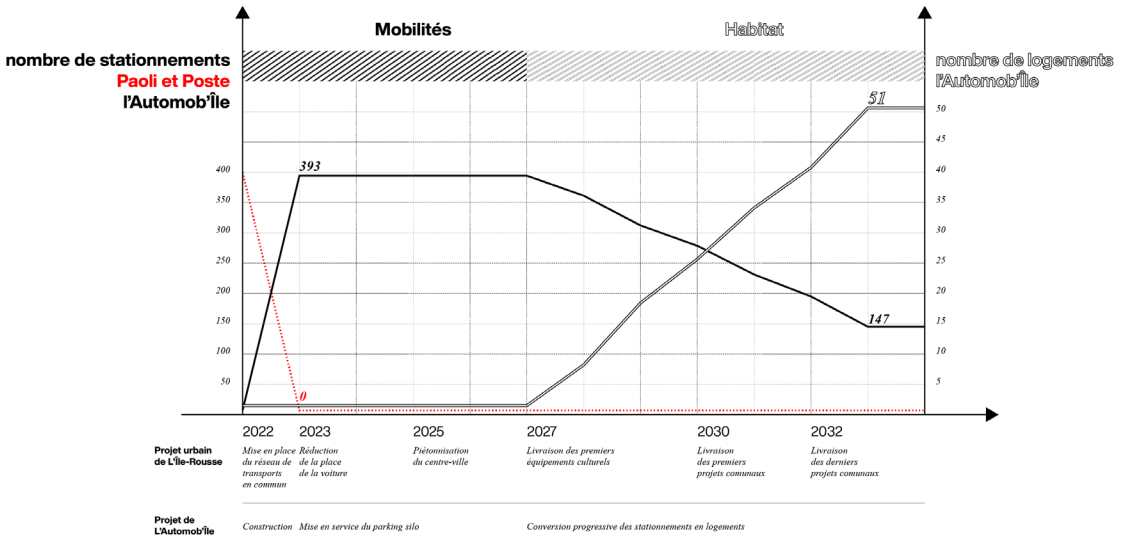


Fig. 60. L'Automob'île, un projet hybride mêlant habitat et mobilités // Graphique de phasage

L'Automob'île et les programmes qui le composent sont pensés sur le temps long et doivent évoluer pour répondre aux deux enjeux de la mobilité et de l'habitat. Ainsi, la mise en place des programmes est échelonnée dans le temps et accompagne la mise en place du projet urbain de l'Île-Rousse. Dès la livraison du bâtiment en 2023, le pôle des mobilités est mis en place, en parallèle de la création des lignes de bus communales et intercommunales. En 2025, le parking silo prend en charge la totalité des 400 places supprimées, dans le centre-ville.

A partir de 2027, les trois derniers niveaux du projet sont progressivement convertis en logements collectifs et en espaces communs, de manière à proposer aux îles-roussiens des logements en centre-ville. Des ateliers de concertations avec les futurs habitants sont menés en amont de sorte à concevoir les logements en fonction de leurs besoins.

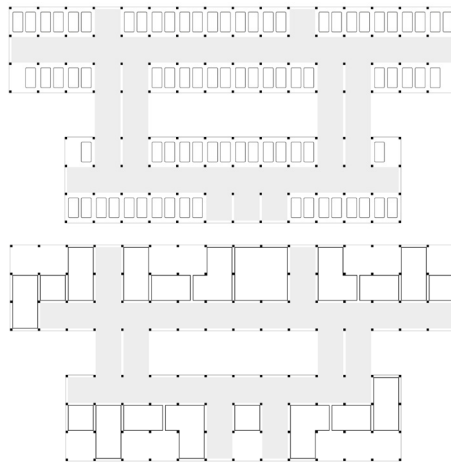


Fig. 61. Une structure capable // Diagrammes de la trame structurelle et des programmes de parking et de logements

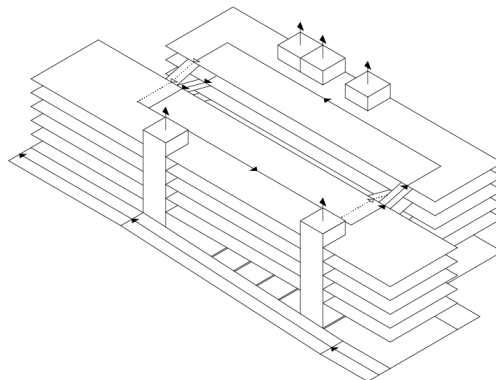


Fig. 62. Des circulations piétonnes et automobiles // Diagramme des circulations

Une façade urbaine

Urbanité et expression de la logique constructive

Les deux bâtiments s'insèrent dans la pente du terrain. Le rez de chaussée suit le dénivelé et permet de rattraper la différence de niveau. La façade exprime à la fois le caractère urbain du projet et la logique constructive du projet. La massivité du projet, affichée en façade par l'usage de profilé en bois massif fait référence aux immeubles du centre-ville de l'Île-Rousse.

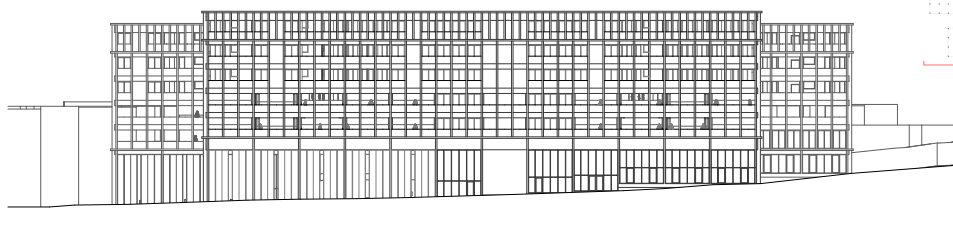
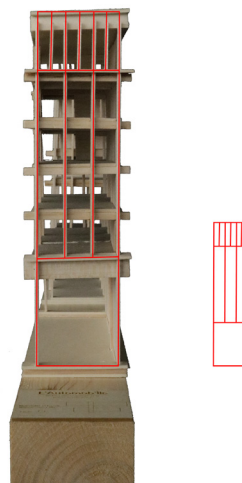


Fig. 63. Niveau de logements // Façade Ouest

5 mètres

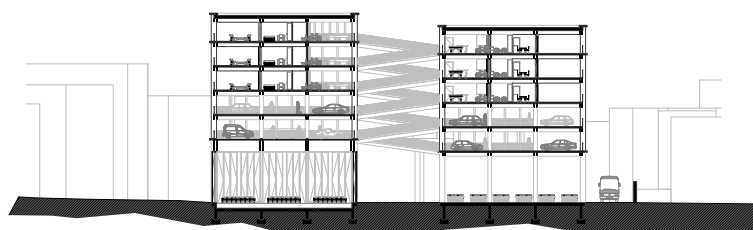


Fig. 64. Niveau de logements // Coupe transversale

5 mètres

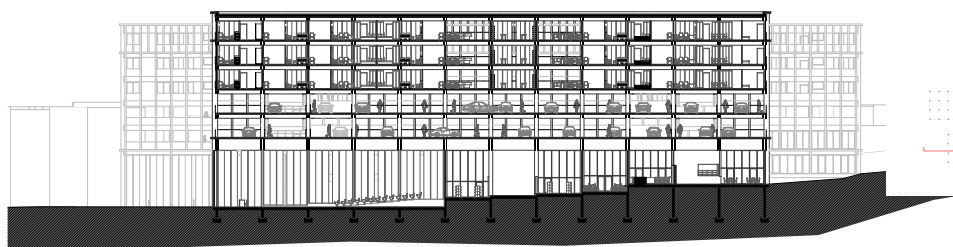


Fig. 65. Niveau de logements // Coupe longitudinale

5 mètres



Des équipements publics communaux

Le pôle de mobilité et la salle communale

Le rez-de-chaussée comprend l'ensemble des programmes publics du projet de l'Automob'île. La rue centrale passe entre les bâtiments et dessert tour à tour la salle communale et le pôle des mobilités. Celui-ci comprend une gare routière connectée aux lignes de bus régionales, un parking à vélo, ainsi qu'un magasin associatif de réparation et de vente de vélos. La salle communale comprend un espace de réception ainsi que des cuisines pouvant proposer de la restauration. Entre ces différents programmes, des locaux communs destinés aux logements viennent s'insérer.



Fig. 66. Les équipements publics communaux // plan de RDC

Une structure capable

La réversibilité des plans de niveaux

La réversibilité du parking est permise par la trame régulière des poteaux de 6 mètres par 6 mètres. Sur le plan d'étage courant d'un niveau de parking, on trouve la voie de circulation centrale qui dessert des places de stationnements de part et d'autre. Sur le plan d'un étage de logements, on peut voir les différentes typologies d'appartements

qui se développent dans plusieurs motifs de trames. Une voie de desserte permet l'adressage des logements. Les logements sont traversant et possèdent tous une terrasse privative.

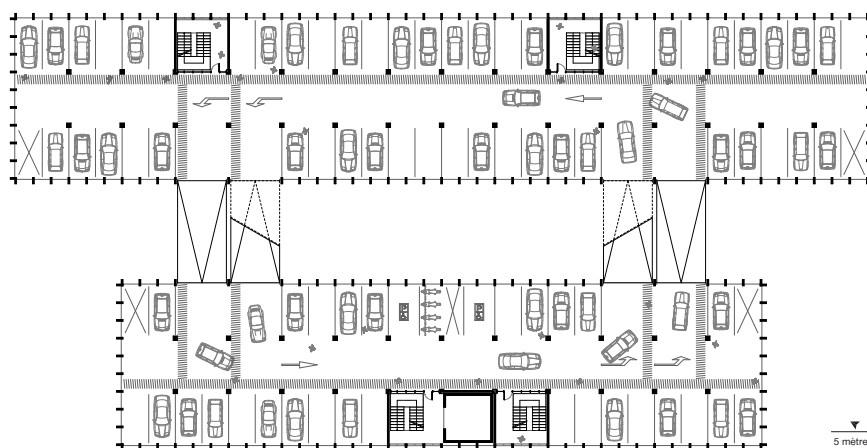


Fig. 67. Niveau de parking // Plan de R+2

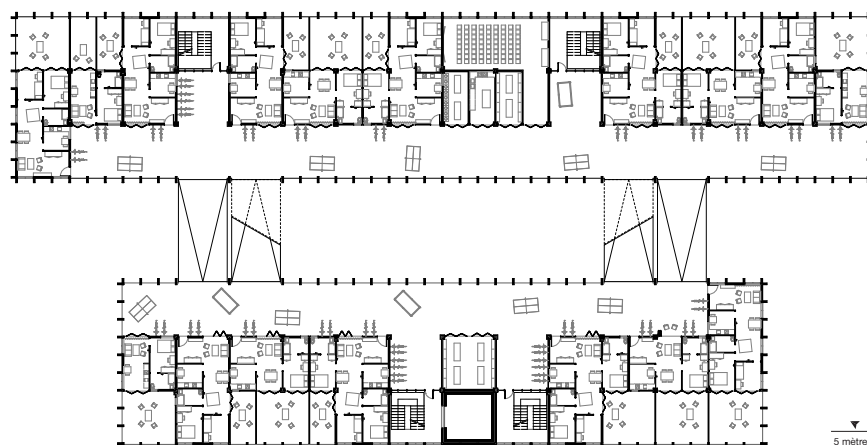


Fig. 68. Niveau de logements // Plan de R+4

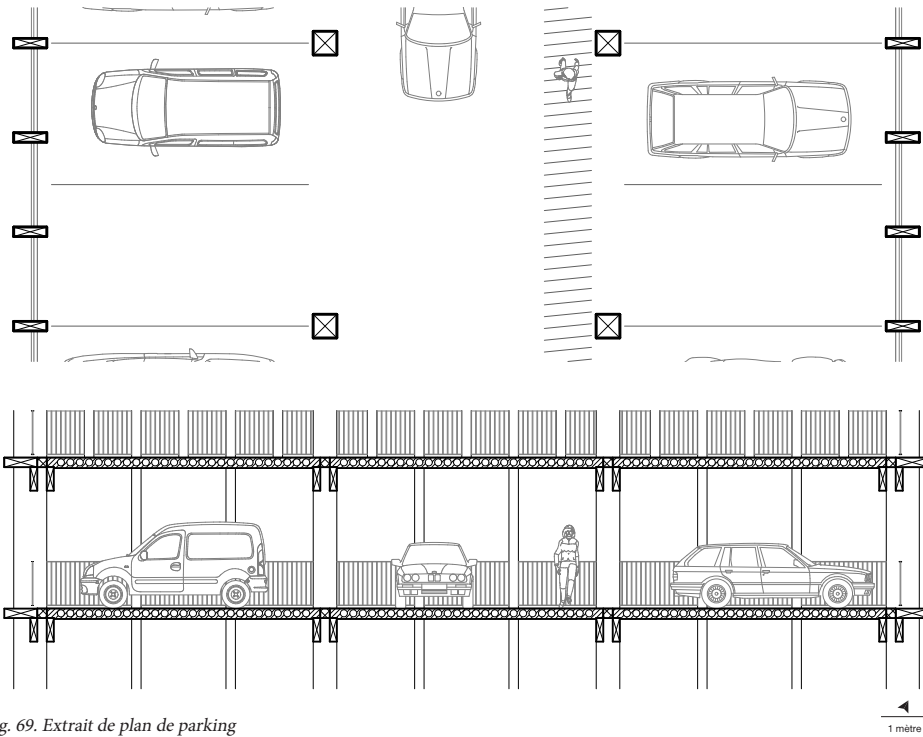


Fig. 69. Extrait de plan de parking

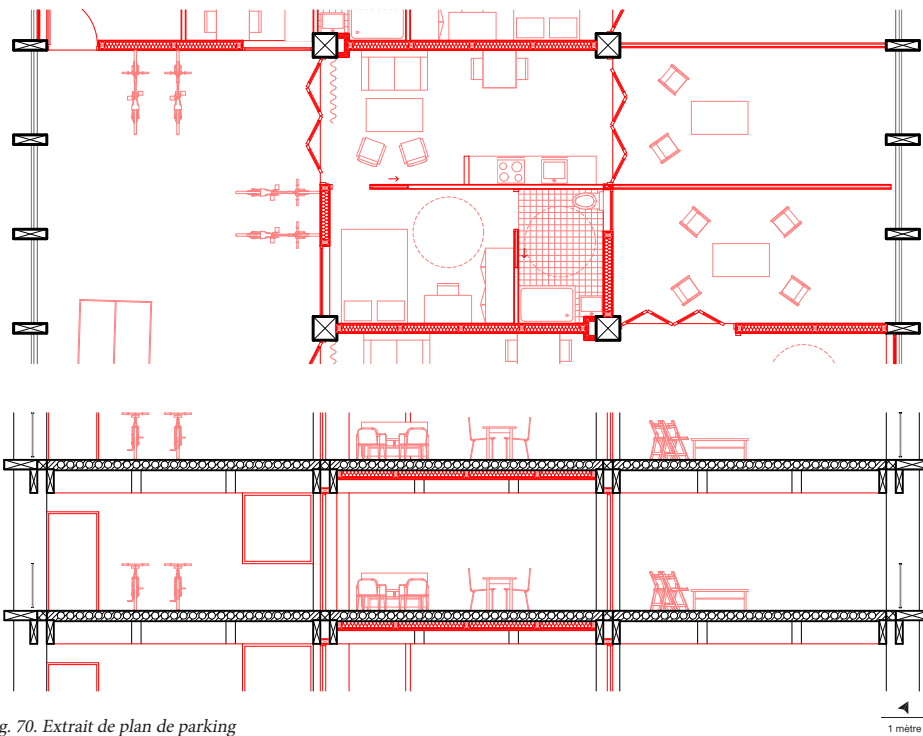


Fig. 70. Extrait de plan de parking

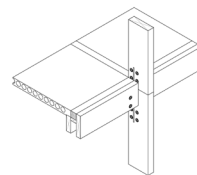
Rationalité constructive

Assemblages de la structure



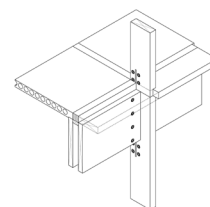
Fig. 71. Les trois assemblages situés dans la structure du projet // Photo de maquette

La structure du bâtiment est l'élément fondateur du projet, car c'est elle qui permet la réversibilité des niveaux de parking en étage d'habitation. Elle est composée d'une charpente bois en pin Laricio lamellée collé assemblée par un système de nœud. Les différents éléments en bois sont assemblés par boulonnage sur une platine métallique qui repose au cœur de chaque nœud, et qui constitue ainsi la clé de voûte de l'assemblage. Des entretoises sont placées entre les profilés en bois pour les espacer, et des rupteurs sont installés entre les dalles en prévision de la conversion du niveau courant.



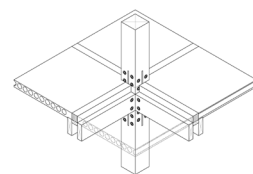
1 mètre

Fig. 72. Détail d'assemblage de façade R+2



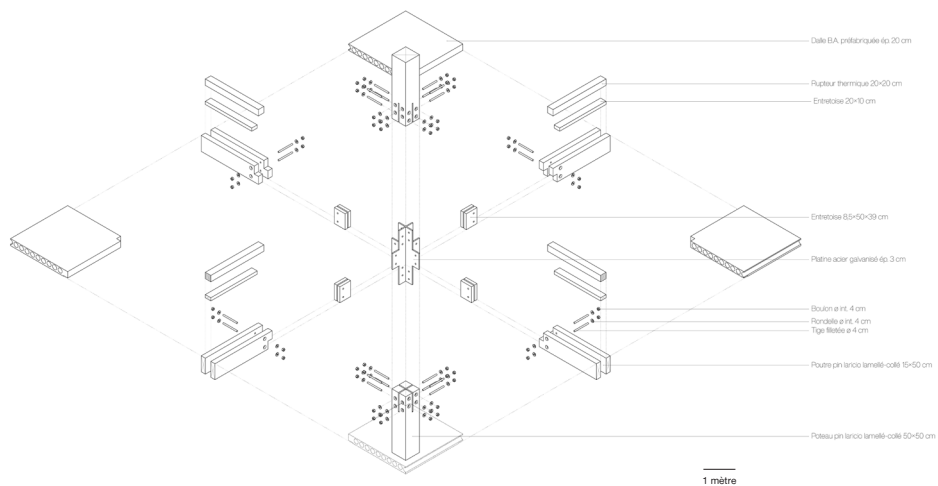
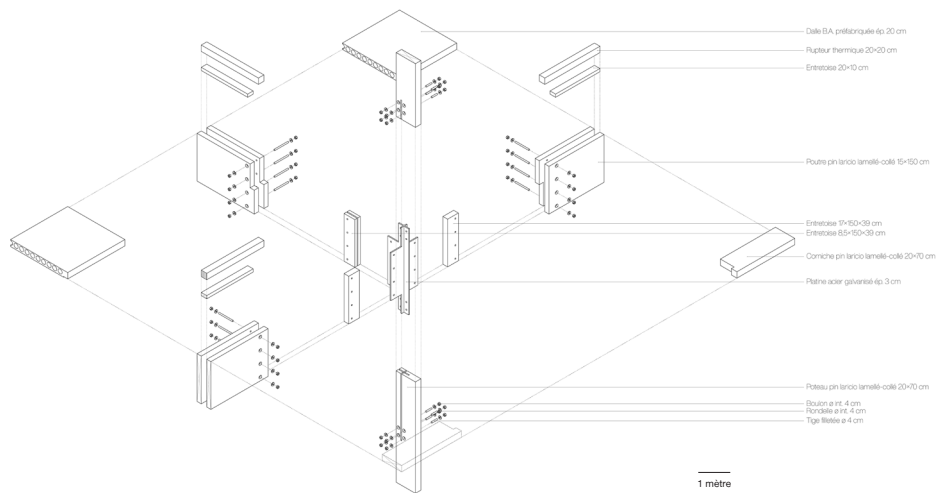
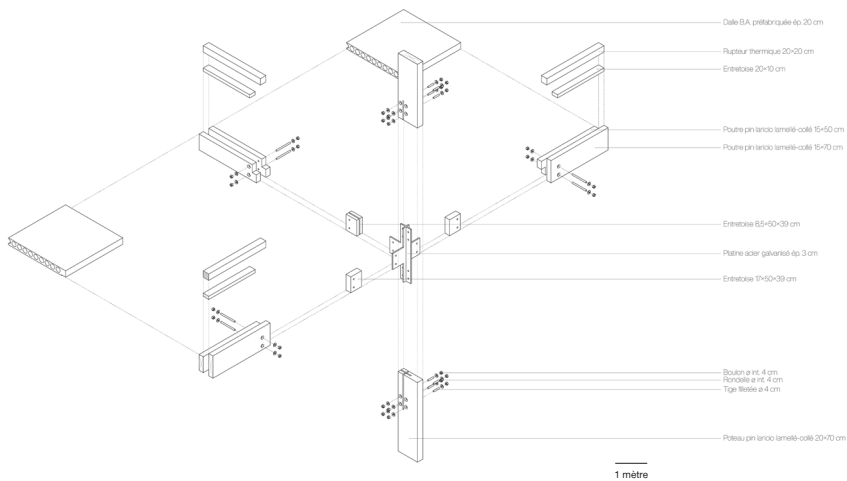
1 mètre

Fig. 73. Détail d'assemblage de façade R+1



1 mètre

Fig. 74. Détail d'assemblage intérieur R+1



Le Fornole













Un tiers-lieu en Via Balagna

Alice Deschamps

Habiter la dent creuse

Et l'enveloppe

Le Fornole, tire son nom du lieu-dit «Fornole», premières hauteurs de l'Île Rousse, en recul de l'agitation de la Place Paoli. Là, le couvent des Franciscains devient la résidence culturelle de la commune en proposant une médiathèque couplée à une résidence d'artistes. Anciennement intimiste et fermé, le site devient ouvert à tous par le décroissement de certains de ces murs d'enceinte.

-  Axe de circulation majeur
-  Arrêt de navette
-  Entrées de parcelle
-  Parvis de la médiathèque
-  Connexions au reste de la commune
-  Chemins, accès
-  Logement
-  Jardins
-  Équipement public
-  Construction de 44 logements parcelle voisine
-  Patios et apports de lumière
-  Écoulement et récupération des eaux

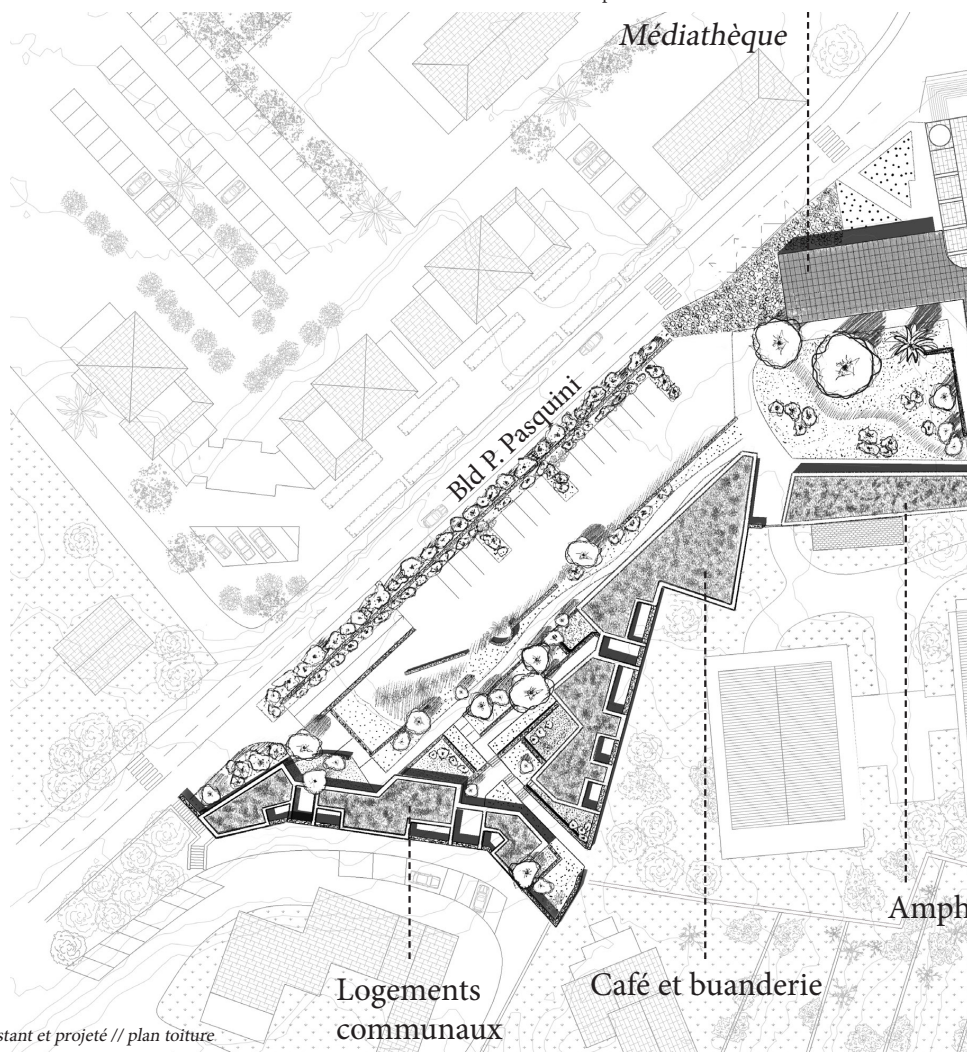


Fig. 75. Entre existant et projeté // plan toiture

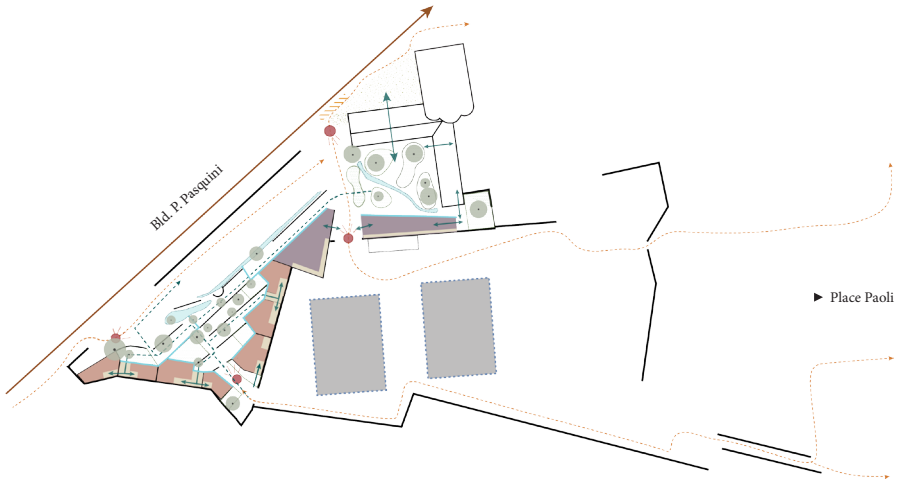
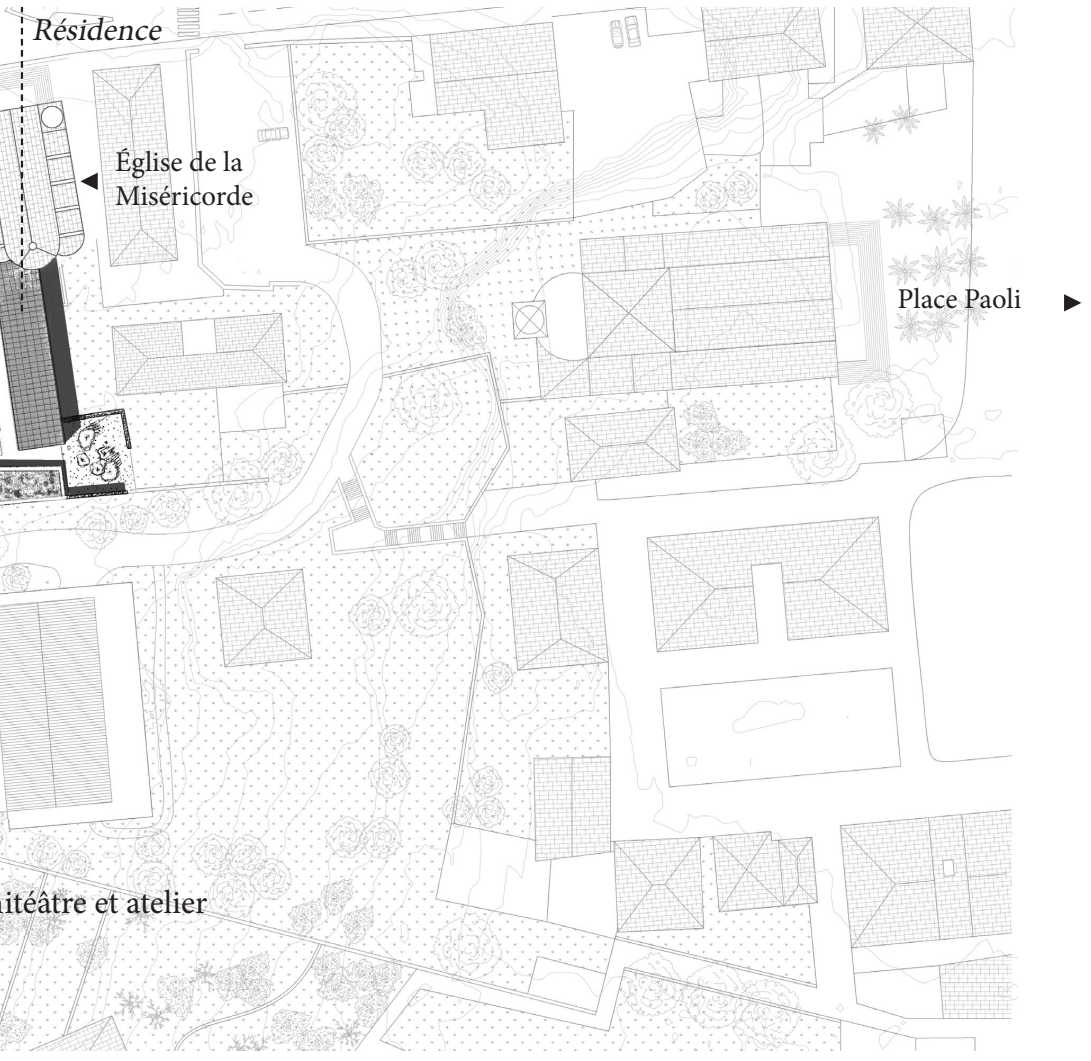


Fig. 76. Schéma directeur



Dialoguer avec l'existant

Réhabilitation et extension

Inscrit dans le paysage voisin et viticole
l'appelé l'Ortu di San Francè, l'espace
culturel communique avec une extension
plus contemporaine cheminant le long
d'un grand mur de pierre.

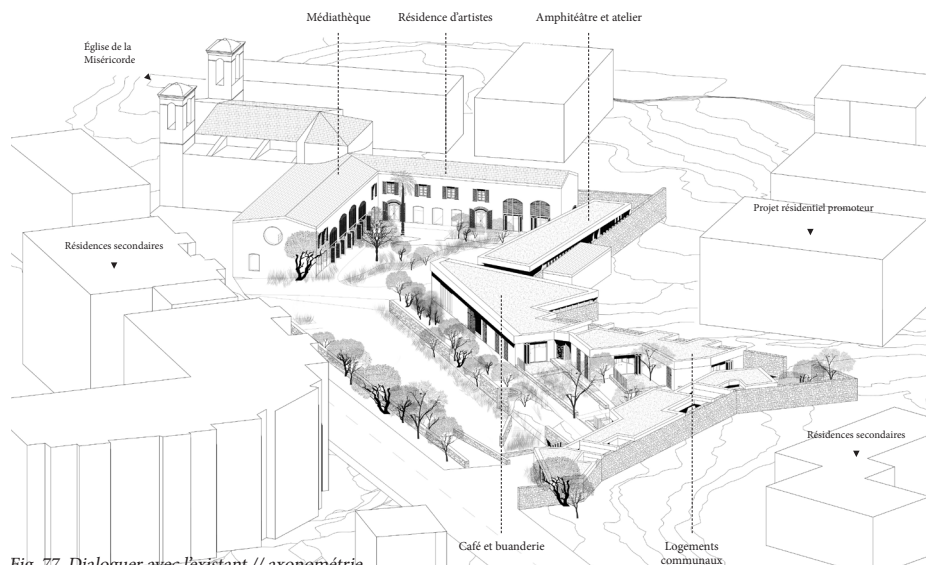


Fig. 77. Dialoguer avec l'existant // axométrie

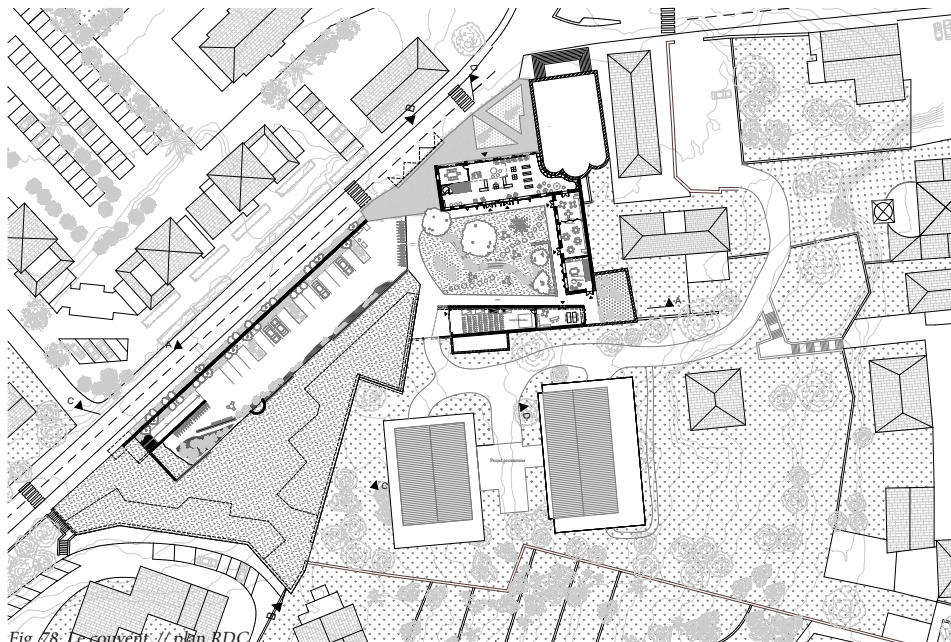


Fig. 78. Le couvent // plan RDC



Fig. 79. Réhabilitation // perspective du couvent

Dialoguer avec l'existant

Réhabilitation et extension

Ce dernier devient directeur du projet, dans la manière dont vient s'adosser le nouveau bâti, notamment pour tourner le dos au paysage majoritaire des résidences balnéaires alentours. Principalement résidentiels et habités sur les mois d'été, les quartiers des hauteurs de l'île Rousse résonnent comme un arrière-pays peu vécu. Le potentiel parcellaire et bâti que représente le site incite alors à faire la démonstration d'une nouvelle vie de quartier possible notamment par une densification de l'existant.

Un atelier commun, un amphithéâtre, un café et quelques logements communaux (allant du studio au T3) viennent ainsi prendre résidence sur les lieux, effectuant un cheminement de l'échelle publique à l'individualité du logement.

Des seuils de publicité sont remarquables

Int.

Mur de pierre (40 cm)
Pare- pluie 22cm
Patte de fixation
Isolant laine minérale 15cm
frein-vapeur 0,5cm
lame d'air
lattice support enduit 2cm
enduit (terre chaux ou plâtre) 4cm

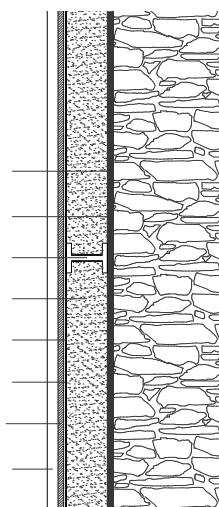


Fig. 80. // détail mur couvert

par les patios intermédiaires créés entre les logements reliant les rues aux entrées, en retrait à l'arrière. Soucieux de s'inscrire dans le paysage, le projet s'établit en englobant au maximum la végétation plutôt luxuriante existante. L'ensemble des nouvelles toitures sont plantées et donnent l'illusion de «se poser» sur le grand mur ancien. Réutilisant la terre du site, les murs et toitures sont réalisés en béton de site associés à des briques de terre cuite.



Fig. 81. // coupe et façade de laile ouest du couvert

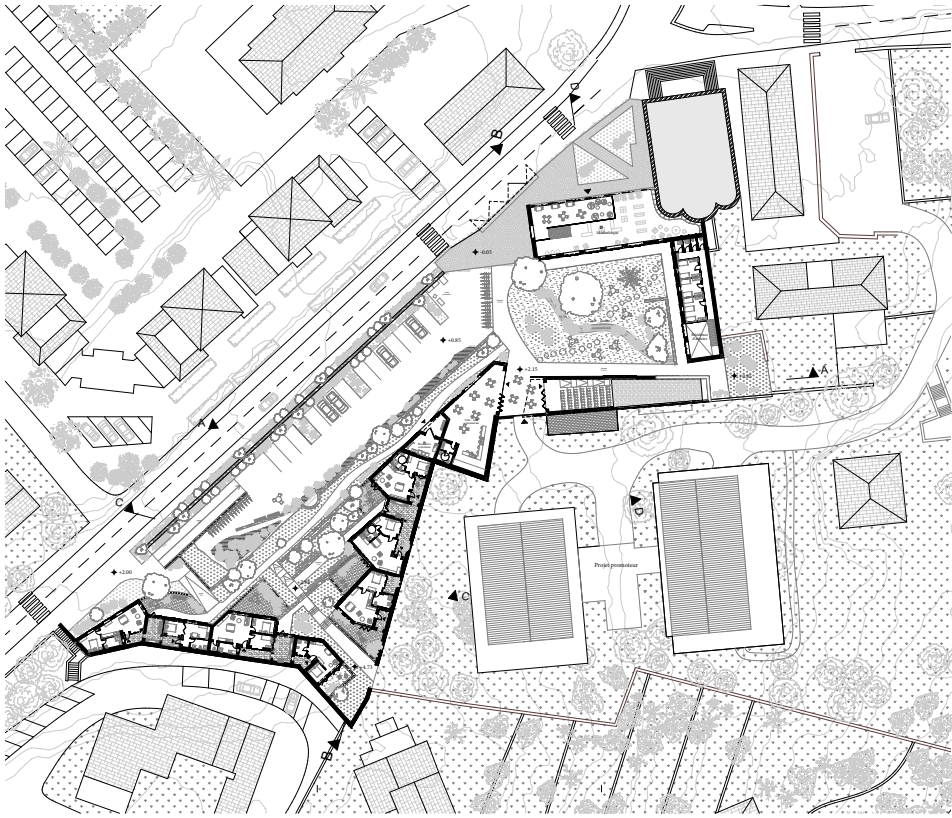


Fig. 82. // plan R+1



De la collectivité

à la cime du Fornole

Ces dernières, assemblées en moucharabieh distancient visuellement les logements des rues de la parcelle devenue publique. Ces assemblages rythment les façades, qui surmontées de poutres, font écho au murets de pierre sèche habitant le jardin existant.

Le couvent est réhabilité ; ses nouvelles ouvertures sont réalisées en bois et font référence aux percées voûtées de l'architecture de la commune.

Enfin, l'inertie des murs et des toitures sont profitables aux futurs résidents de ce projet dans le contexte climatique de L'île Rousse, au devenir de plus en plus chaud. Le détail des volets et des persiennes s'inscrivent également dans un vocabulaire caractéristique du territoire, se cachant du soleil.

Fig. 83. //Coupe BB

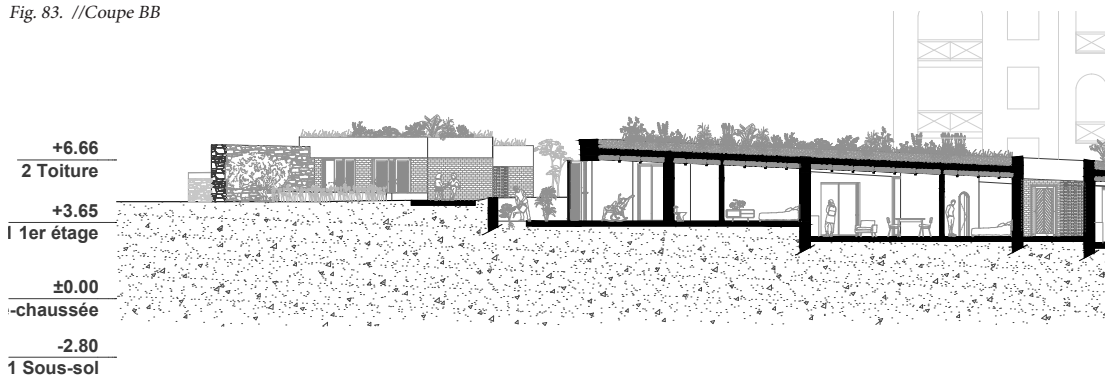


Fig. 84. //Coupe AA



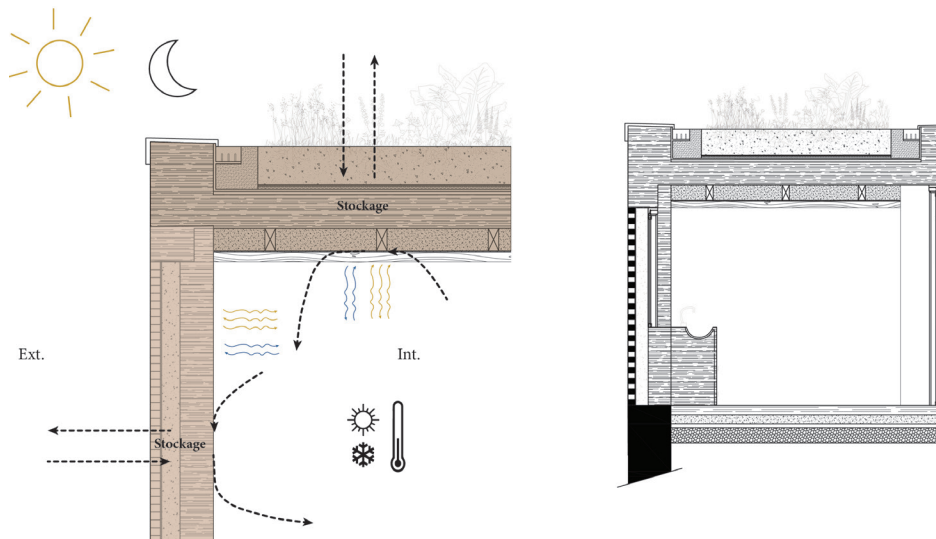
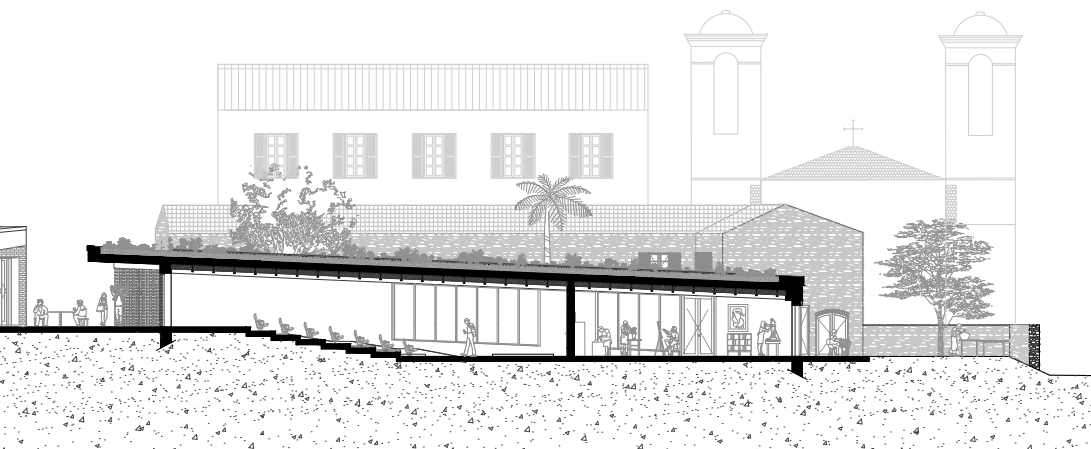
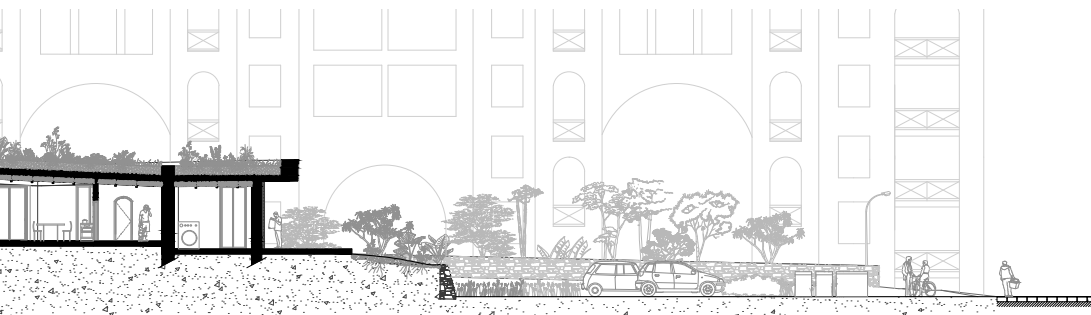


Fig. 85. //Principe d'inertie et ventilation transversale //détails



Habiter le jardin viticole

habitation, jardin et rue

Au sein du projet urbain Via Balagna, le Fornole souhaite donc recoudre les liaisons entre résidents de l'Isula et les villages de Balagne par la création de nouveaux espaces publics et connexions piétonnes mais également par une résonance culturelle, sociale et identitaire.

Par l'accueil d'associations et de résidents en ses lieux, les espaces publics du Fornole sont l'occasion de rapprocher des savoir-faires artisanaux et créatifs de Balagne notamment. Ce projet permet ainsi de remettre en dialogue les locaux entre eux, favoriser le partage de leur potentiels et de mettre en lumière une vie de quartier de l'île Rouse dans ses hauteurs oubliées.



Fig. 86. Café et lieu de réunion //perspective

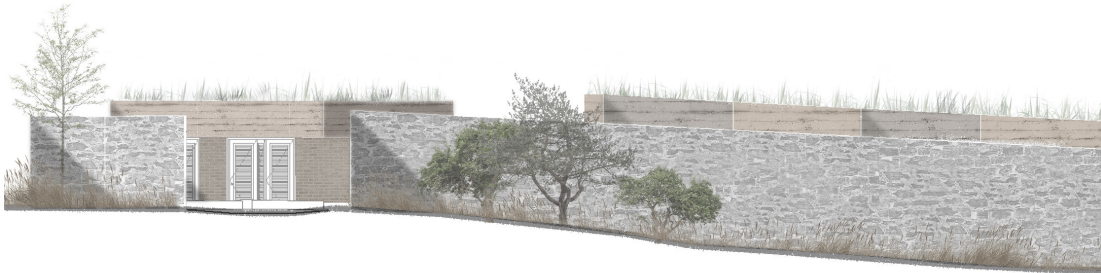


Fig. 87. //élévation ouest

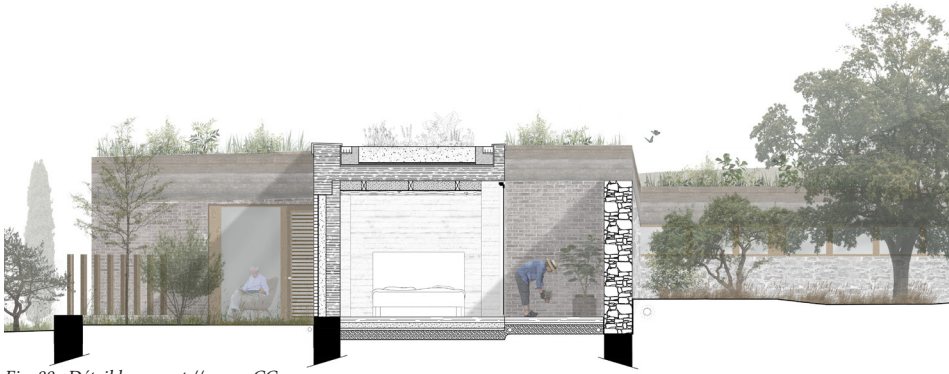


Fig. 88. Détail logement //coupe CC



Fig. 89. //perspective jardin





Fig. 90. depuis le boulevard Pierre Pasquini//perspective extérieure



Fig. 91. à l'intérieur du patio //perspective extérieure

Îlot paysager

*Incarner l'identité du parc de Corse
au cœur de L'Isula*

Clothilde Feugas



Fig. 92. Vue depuis la Marinella, au niveau du centre historique



Fig. 93. L'Institut des Filles de Marie en travaux, sur la rue au sud



Fig. 94. L'hôtel et la halle centrale, sur la rue au nord



Fig. 95. Vue vers la Marinella, au nord du site

Un site urbain central

A l'articulation de la Marinella et de la Via Balagna

L'ÎLOT PAYSAGER est l'un des sites qui **L**activent la promenade littorale de la Marinella. Il présente un intérêt majeur en raison de sa **proximité avec la place Paoli**, la place la plus importante pour les habitants. Celle-ci marque l'articulation entre la Via Balagna et la Marinella, en plein cœur de la ville.

L'**Institut des Filles de Marie** marque la transition entre cette place et l'îlot de projet. Ce bâtiment constitue un **ternaire de bâtiments du XIX^e siècle** qui quadrille la place, avec le marché couvert et l'église. Le site fait figure de **pendant au centre historique**, situé de l'autre côté de la place Paoli, avec lequel le projet devra dialoguer.

Le **plan-guide** que nous avons élaboré m'a amenée à identifier les enjeux suivants sur mon site :

- **assurer la transition et la liaison entre les quartiers** du centre historique et de la place Paoli avec le quartier résidentiel à l'est,
- **valoriser les mobilités douces** par des venelles piétonnes végétalisées,
- **proposer un îlot de fraîcheur** pour se protéger de la chaleur estivale et ce, grâce à la préservation des éléments végétaux existants, à une imperméabilisation des sols limitée,
- **sensibiliser à l'éco-tourisme et au paysage** grâce à un pôle d'informations, en lien avec l'installation de l'Office de Tourisme dans l'Institut des Filles de Marie,
- **habiter en commun** grâce à des logements évolutifs pour répondre à la demande locale.

Ces enjeux sont traduits dans l'îlot par une **entité paysagère** avec un jardin faisant un îlot de fraîcheur végétal, ainsi que par une **programmation architecturale** en lien avec le tourisme et le paysage corse.

La sensibilisation au paysage est en

effet importante car la **préservation des espaces naturels et leur continuité vers les centres-villes font partie des enjeux de la ville durable** identifiés dans les documents d'urbanisme locaux.

Sur l'îlot, l'emplacement d'une **antenne du Parc naturel régional de Corse** au centre de la ville entre en cohérence directe avec l'installation prochaine de l'Office de Tourisme dans les locaux de l'Institut des Filles de Marie. **Cela donne une réelle force à ces entités qui sont complémentaires et affirme l'importance de la sensibilisation au paysage et à l'architecture de tous.**

Si aujourd'hui le périmètre du parc s'approche peu du littoral et n'inclut pas L'Île-Rousse, il s'agit d'une **institution moteur pour faire de la Balagne et de la ville un territoire exemple reconnu.**

Le lien entre littoral et montagne est renforcé grâce au nouveau rapport que la ville nourrit vers son paysage d'arrière-pays, et vice-versa. La connexion aux réseaux piétons qui sillonnent le territoire comme le GR20 — dont la première étape commence à environ 20 km de L'Isula — nourrit l'idée d'implanter ici **un refuge urbain à destination des randonneurs** souhaitant prolonger leur parcours jusqu'au littoral.

Cette nouvelle étape de randonnée permet de mettre en œuvre la volonté de **décarboner les mobilités une fois sur le territoire corse.**

Pour ce qui est des enjeux liés à l'habitat et à la vie locale, **la piétonnisation du centre-ville génère un nouveau rapport, une nouvelle expérience du paysage urbain parcouru et aux autres usagers piétons et cyclistes. Prendre le temps de se déplacer au contact des autres dans ses mobilités quotidiennes permet une (ré)appropriation de l'espace public commun.** Cette idée se prolonge à l'échelle de l'îlot habité, par la **mise en commun d'usages favorisant les activités intergénérationnelles, les échanges et l'entraide entre les habitants.**

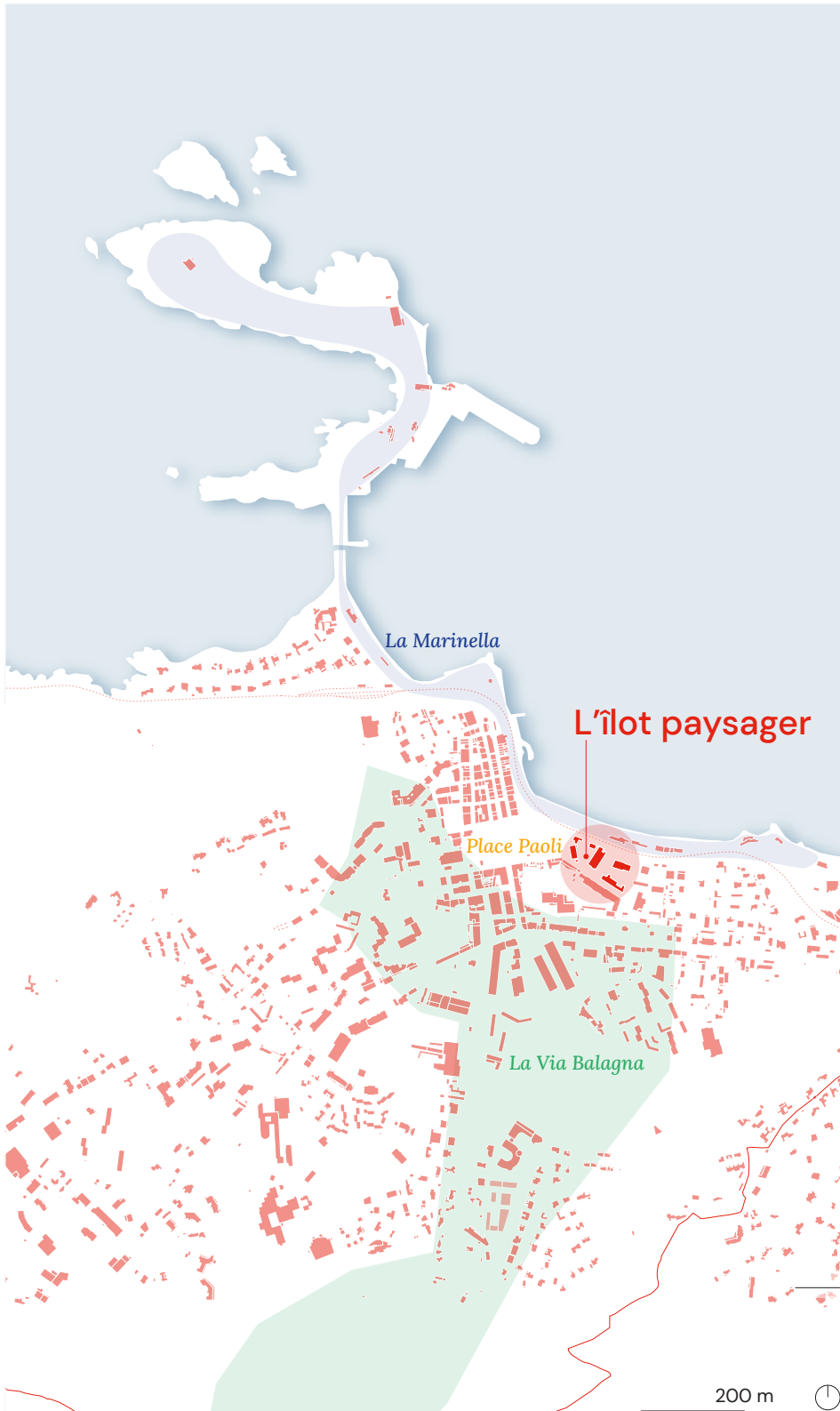


Fig. 96. Un site à l'articulation de la Via Balagna et de la Marinella - Plan de situation

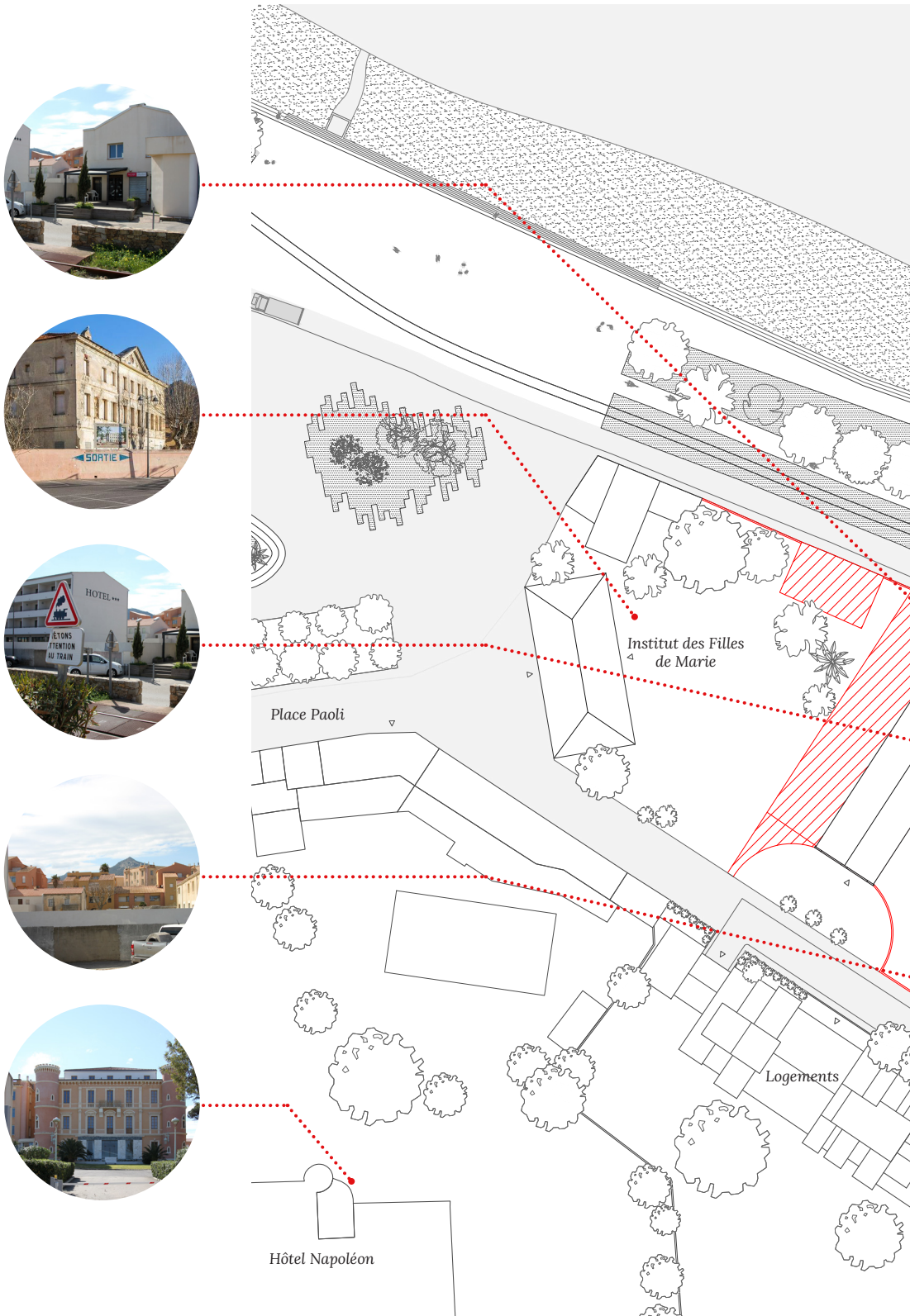


Fig. 97. Un existant hétéroclite, entre architecture balnéaire et bâti patrimonial - Plan masse existant

Un îlot à requalifier

Un bâti existant hétéroclite

L'ÎLOT de projet comporte un **bâti existant hétéroclite, sans cohésion d'ensemble**. À la fois autour et sur l'îlot, des styles architecturaux très différents s'affirment, par des gabarits, des couleurs et des matérialités variés, entre ancien et récent, entre simple niveau et R+3.

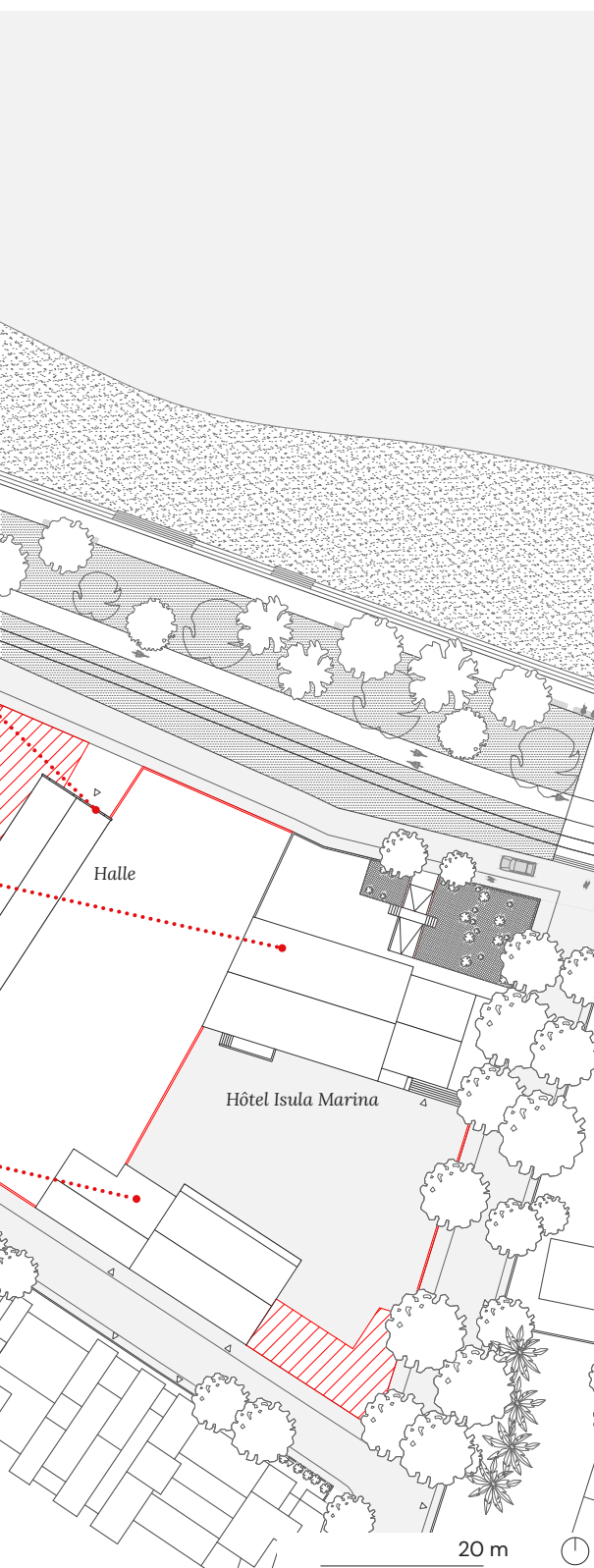
L'îlot connaît des projets récents, **témoignant de son intérêt pour être réaménagé et intégré pleinement au tissu urbain île-roussien**, comme la réhabilitation en Office de Tourisme de l'Institut des Filles de Marie et un hôtel.

Ces 2 bâtiments constituent des éléments forts par leur emplacement sur l'îlot et par leur architecture, l'une ancienne, patrimoniale, l'autre contemporaine représentative de l'architecture balnéaire.

Un double bâtiment des années 1930 qui structure l'îlot par son implantation centrale. Il s'agit aujourd'hui de locaux commerciaux partiellement utilisés.

La partie ouest a été agrandie au cours du temps et se greffe aujourd'hui maladroitement sur la halle à l'est. Dans mon projet, seule cette halle est conservée car elle présente un **intérêt de par sa masse en simple volume, ainsi que pour ses pignons géométriques originaux contrastant avec le tissu urbain ancien de la ville, comme un déjà-là à mettre en valeur sur le site**.

Les éléments en rouge sont ceux qui sont supprimés en raison de leur absence d'intérêt architectural et urbain pour la requalification de l'îlot. Il s'agit de bâtiments en rez-de-chaussée, peu ou pas utilisés.



Densifier le déjà-là

Un îlot de fraîcheur par le végétal



Safran de Corse



Asphodèle



Ciste



Fig. 98. Requalification végétale et architecturale de l'îlot - Plan masse projeté



Ail cilié



Immortelle



Romarin



Figuier de Barbarie



Marronnier

Atlas végétal des essences endémiques



LE PROJET propose une **densification bâtie de l'existant tout en ménageant des séquences végétales**. Celles-ci permettent de faire un **îlot traversable, arpentable**, où l'on peut apprécier la fraîcheur végétale tout en profitant de la vue vers la mer.

Un chemin principal au centre illustre le **chemin de randonnée** par un sol en cailloux qui s'insère dans le prolongement des pavés végétalisés de la nouvelle place Paoli. Ce sol est perméable et laisse passer la végétation par endroits.

Ce chemin minéral se prolonge à travers la halle pour rejoindre l'extrémité est de l'îlot. **Des sonorités rappelant la marche**

en montagne sont ainsi évoquées aux visiteurs.

Les sols des autres cheminements sont conservés dans leur état actuel, en terre battue. Ils sont moins larges et permettent de desservir les autres bâtiments.

Plus ils sont étroits, plus ils revêtent un caractère privé, intime, comme les venelles à l'est. Certains proposent des déambulations dans le jardin, en retrait des chemins principaux.

Plusieurs séquences génèrent ainsi un parcours dans l'îlot grâce à des espaces végétalisés de tailles et d'usages différents. **Ce jardin à l'échelle de l'îlot constitue un liant entre les éléments de programme.**



1 - Le jardin de l'Office de Tourisme

La première est le **jardin de l'Office de Tourisme, ouvert vers la Marinella et le littoral**, où des déambulations et des aires végétalisées permettent une appropriation par les usagers du site.

Puis, **devant le pignon sud de la halle, une placette est plantée d'éléments plutôt hauts** afin d'obtenir un masque végétal protégeant de l'ensoleillement estival et des vis-à-vis potentiels. Il s'agit d'une zone végétale de transition entre le jardin et la place arborée de cœur d'îlot.



2 - La placette végétalisée au sud

Cette place constitue un pendant au jardin de l'Office de Tourisme, plus intime grâce à sa surface réduite, fermée par le bâti. Elle permet de marquer une pause végétale entre les nouveaux bâtiments. Des vues agréables sur ce cœur végétal sont procurées aux habitats et services situés autour.



3 - La place de cœur d'îlot



4 - La terrasse du restaurant vers la mer

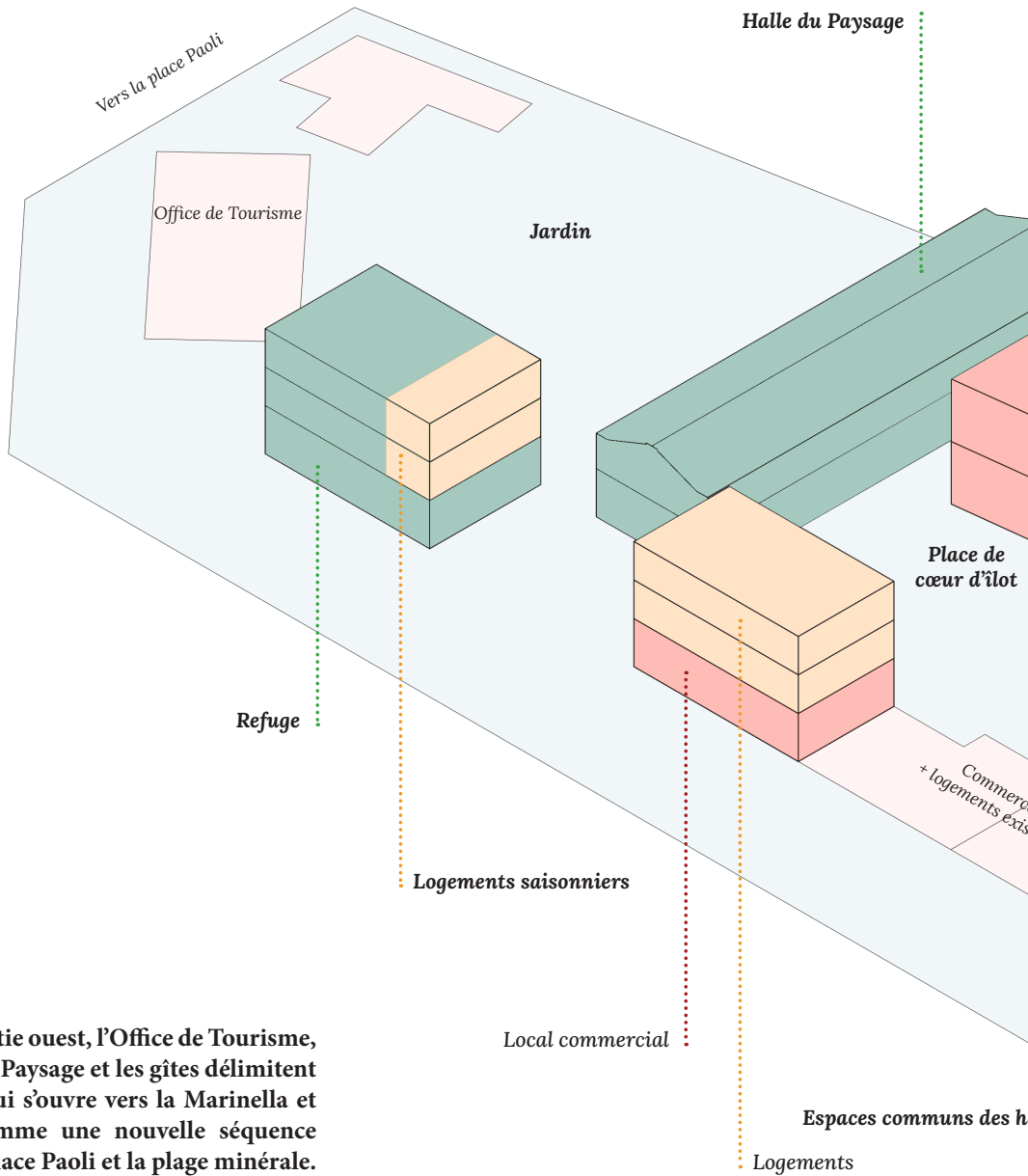
Au nord, le chemin se prolonge vers la mer, jusqu'à une terrasse de restaurant. Cette terrasse dispose d'une vue vers le littoral, mais aussi, on le verra dans le projet pour la halle, vers les usages intérieurs, attisant la curiosité grâce à une large ouverture vers l'espace intérieur de la halle.

Enfin, une venelle végétale devient un lieu d'extension des espaces communs intérieurs des rez-de-jardin pour constituer un jardin partagé. La terrasse vient prolonger l'espace intérieur afin de s'infiltrer dans la venelle végétale.

Ces différentes terrasses sont en bois et démontables. Leurs degrés différents de privacité sont exprimés grâce à des bordures végétales.



5 - La venelle des habitants, à l'est



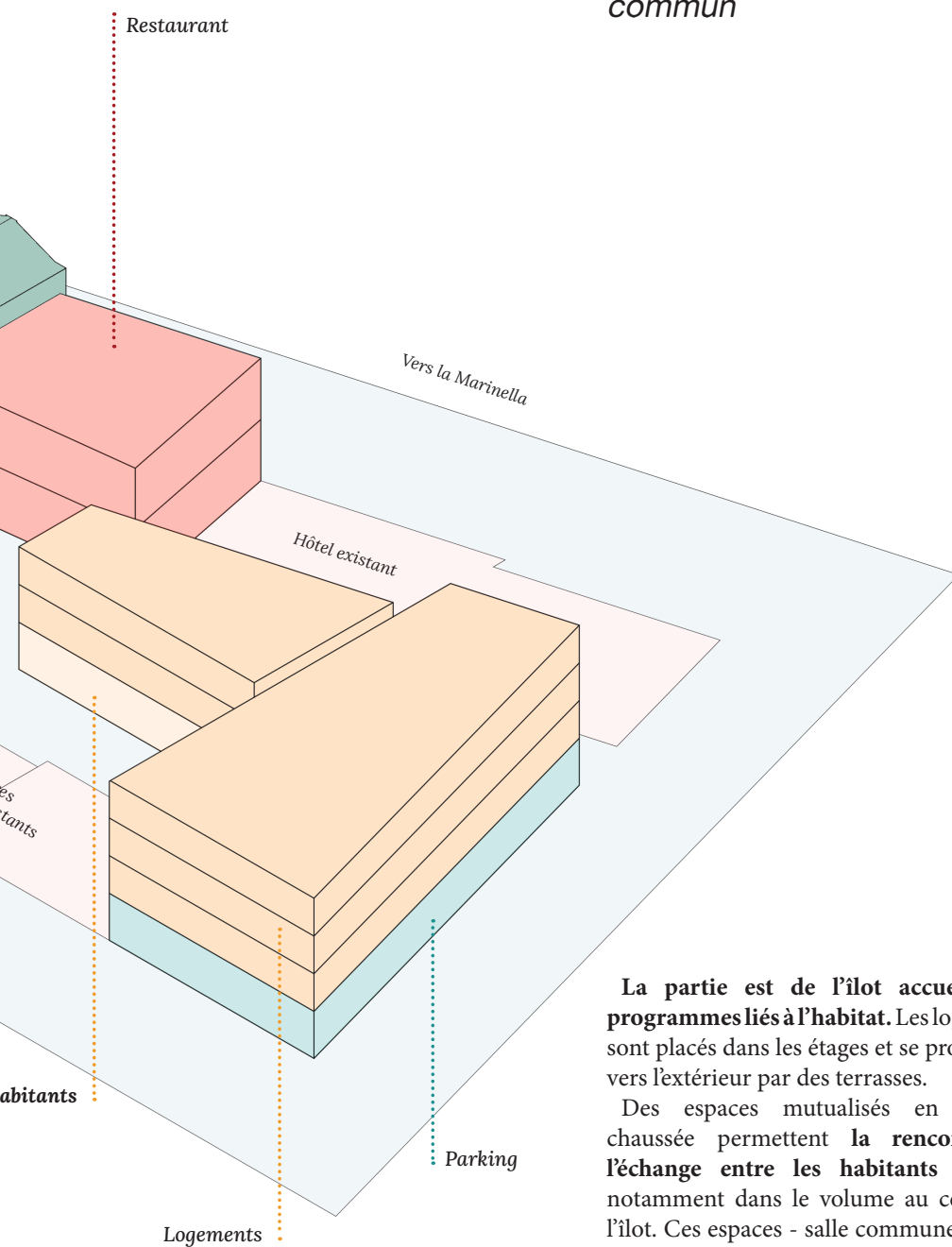
Sur la partie ouest, l'Office de Tourisme, la Halle du Paysage et les gîtes délimitent le jardin qui s'ouvre vers la Marinella et la mer comme une nouvelle séquence depuis la place Paoli et la plage minérale.

La halle et les gîtes s'ouvrent vers l'extérieur par des surfaces vitrées généreuses. En particulier, les espaces communs des gîtes sont placés au rez-de-chaussée, permettant d'ouvrir l'espace de cuisine et de repas vers ce jardin.

Fig. 100. Répartition programmatique de l'îlot - transition entre espace public et quartier résidentiel

La mixité des usages

De l'espace public à l'espace commun



La partie est de l'îlot accueille les programmes liés à l'habitat. Les logements sont placés dans les étages et se prolongent vers l'extérieur par des terrasses.

Des espaces mutualisés en rez-de-chaussée permettent **la rencontre et l'échange entre les habitants voisins**, notamment dans le volume au centre de l'îlot. Ces espaces - salle commune, atelier, laverie, local vélos - sont intérieurs et peuvent s'étendre vers la placette en cœur d'îlot et dans les venelles végétales.



Fig. 101. *Intégration paysagère et architecturale, des matériaux entre bois local et enduit traditionnel*



La Halle du Paysage et le refuge urbain

Le refuge urbain s'organise sur trois niveaux. Au rez-de-jardin, la salle de repas se prolonge vers l'extérieur grâce à son revêtement de sol continu et sa grande surface vitrée ouvrable sur la terrasse. La bordure de celle-ci est un mobilier bois qui alterne entre assises et végétation pour former une limite habitée.

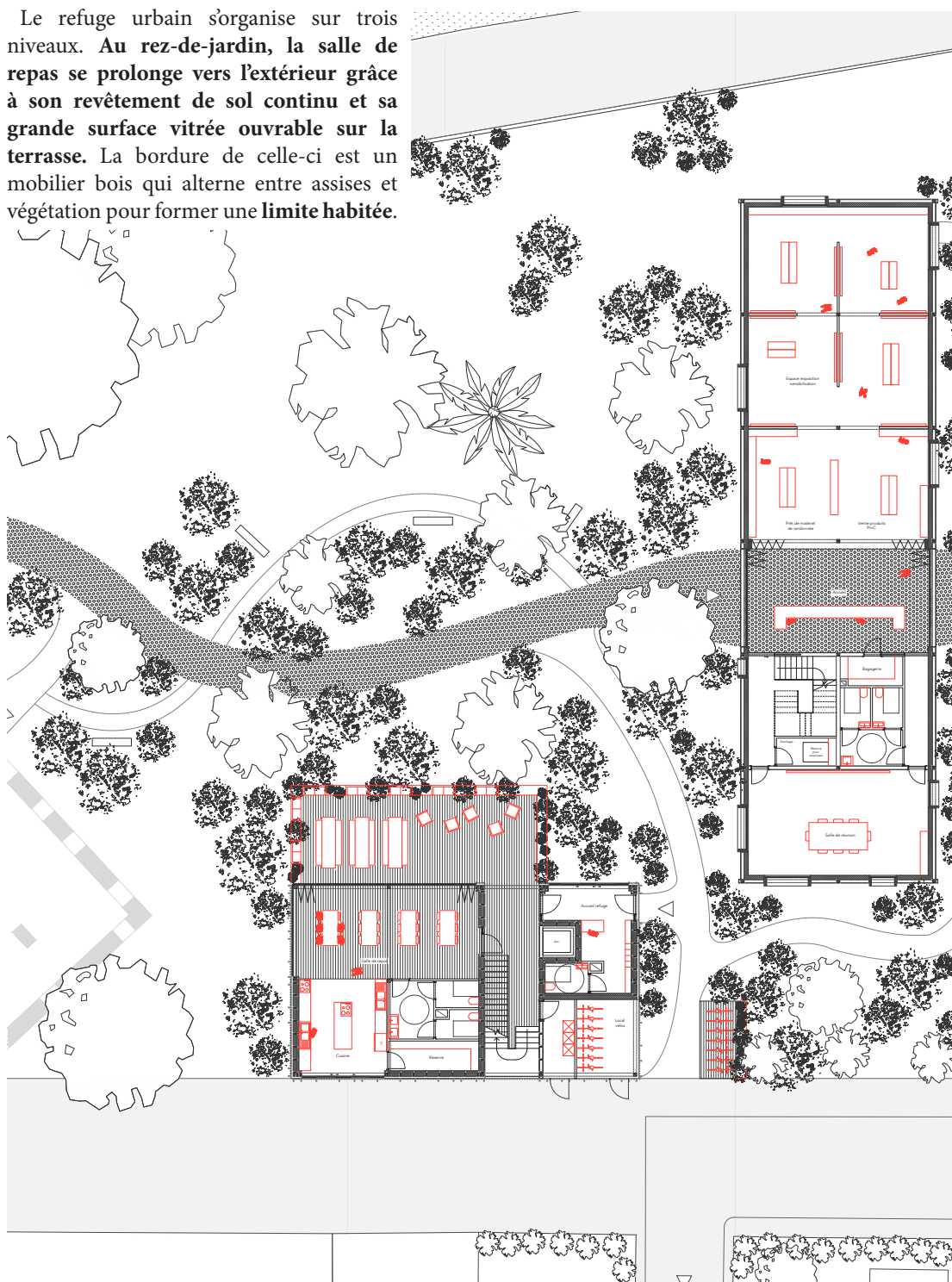
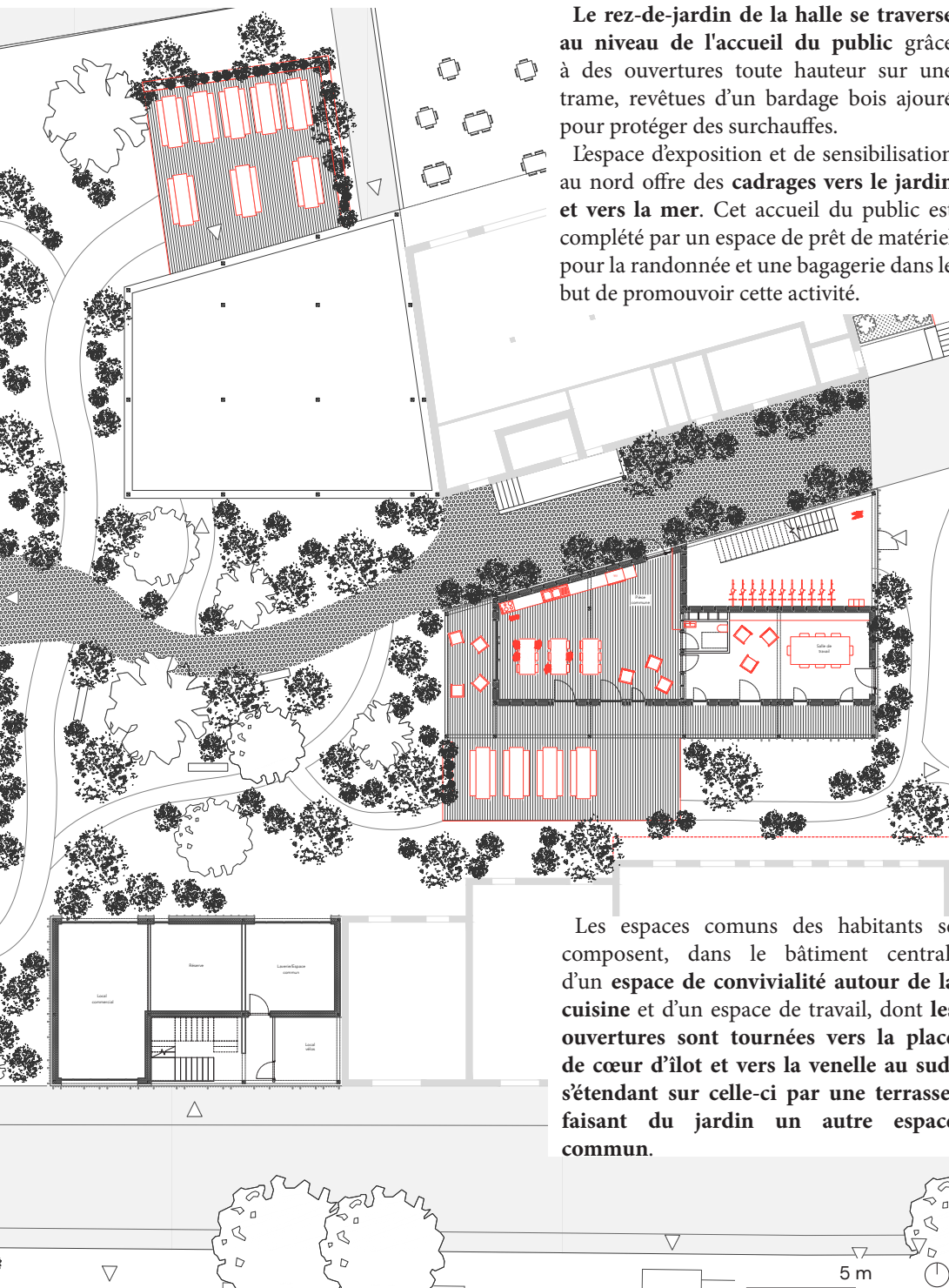


Fig. 102. Plan du rez-de-jardin

ain des randonneurs



Le rez-de-jardin de la halle se traverse au niveau de l'accueil du public grâce à des ouvertures toute hauteur sur une trame, revêtues d'un bardage bois ajouré pour protéger des surchauffes.

L'espace d'exposition et de sensibilisation au nord offre des cadrages vers le jardin et vers la mer. Cet accueil du public est complété par un espace de prêt de matériel pour la randonnée et une bagagerie dans le but de promouvoir cette activité.

Les espaces communs des habitants se composent, dans le bâtiment central, d'un espace de convivialité autour de la cuisine et d'un espace de travail, dont les ouvertures sont tournées vers la place de cœur d'îlot et vers la venelle au sud, s'étendant sur celle-ci par une terrasse, faisant du jardin un autre espace commun.

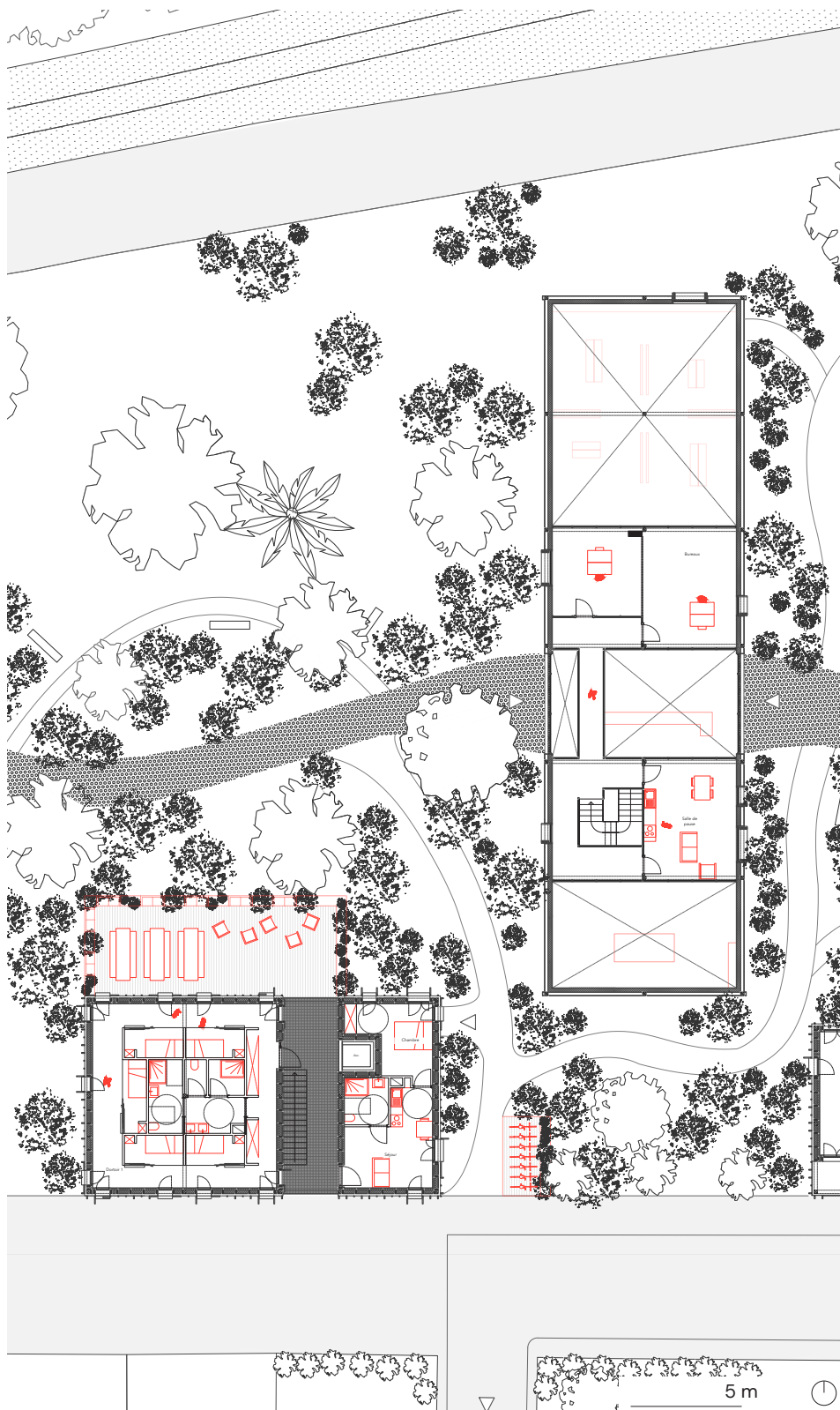


Fig. 103. Extrait du plan du R+1

A l'étage de la halle, des espaces de travail et une salle de pause aux **cloisons entièrement vitrées pour favoriser l'éclairage naturel** profitent d'orientations vers les deux séquences végétales principales de l'îlot, le jardin de l'Office de Tourisme et la place de cœur d'îlot.

Des vides généreux vers les espaces en rez-de-jardin permettent de montrer les différents usages du bâtiment tout en profitant de l'éclairage naturel.

Quant au refuge, ses deux étages sont identiques en plan. Ils sont desservis par une **circulation centrale extérieure formant des paliers généreux qui permettent de prendre de la hauteur sur le site**. La matérialité de ce sol, en caillebotis métallique, évoque les sentiers de randonnée. Au nord, la vue donne sur la plage et la mer, tandis qu'au sud, la vue donne sur le jardin de l'hôtel Napoléon, sans vis-à-vis.



Fig. 104. Les lits alcôves du refuge

Les dortoirs sont organisés par une **circulation périphérique qui devient un lieu d'extension des alcôves des randonneurs, favorisant les interactions entre les usagers, tout en laissant à chacun son propre espace**.

Les fenêtres sont placées de manière à pouvoir avoir une vue soit vers la mer, soit vers le jardin de l'hôtel Napoléon depuis les lits.

Les alcôves sont constituées chacune de deux lits où l'on peut s'isoler si on le souhaite grâce à des panneaux de bois coulissants, comme dans une cabane de bois.

L'intérieur est revêtu de panneaux bois laissés bruts afin de **convoquer l'image du chalet, de la montagne, de manière contemporaine**.

La matière pour dialoguer avec l'existant

Des matériaux locaux issus des ressources du parc

LE PROJET veut refléter les bonnes pratiques de construction par l'emploi de matériaux du parc de Corse. Les matériaux de structure et d'isolation sont donc choisis de manière à employer des ressources biosourcées, locales et disponibles : le **pin laricio** comme matériau structurel et de bardage ; la **fibre de bois** et la **laine de mouton** comme isolants.

L'intervention sur l'existant nécessite d'isoler dans un premier temps le bâtiment, ici par l'intérieur afin de conserver la géométrie des pignons et l'enduit traditionnel en façade.

L'exposition sur le paysage corse se prolonge à travers les ouvertures qui sont des cadrages, tels des tableaux vers le paysage de l'îlot et vers la mer.

Ces fenêtres sont marquées en façade par un cadre en saillie et un contour tous deux en bois, en écho à la matérialité choisie pour les autres bâtiments du projet.

Le bardage des monolithes en bois joue avec la trame verticale en alternant des éléments plus ou moins en saillie.

Les fenêtres sont là aussi cadrées pour marquer les ouvertures en façade tout en les protégeant du soleil.

Des volets contribuent également au mouvement de façade.

Le socle du bâtiment est pensé sur une hauteur de 3m par un bardage aux ajouements fins surmonté d'une traverse horizontale.

Cette même hauteur se retrouve sur les cadres des fenêtres de la halle.

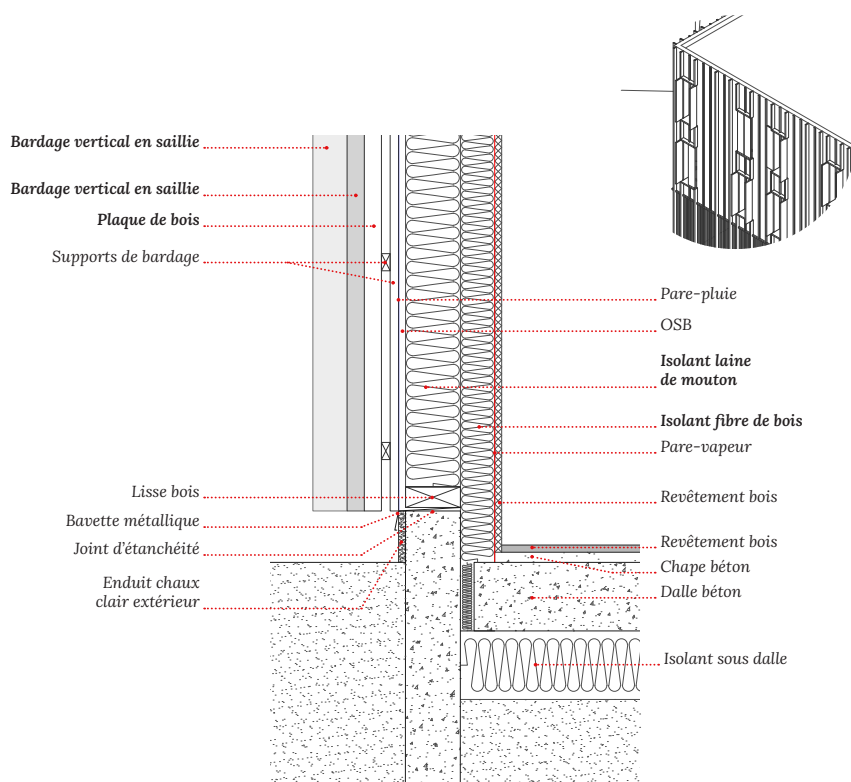


Fig. 105. Détail technique des murs du refuge

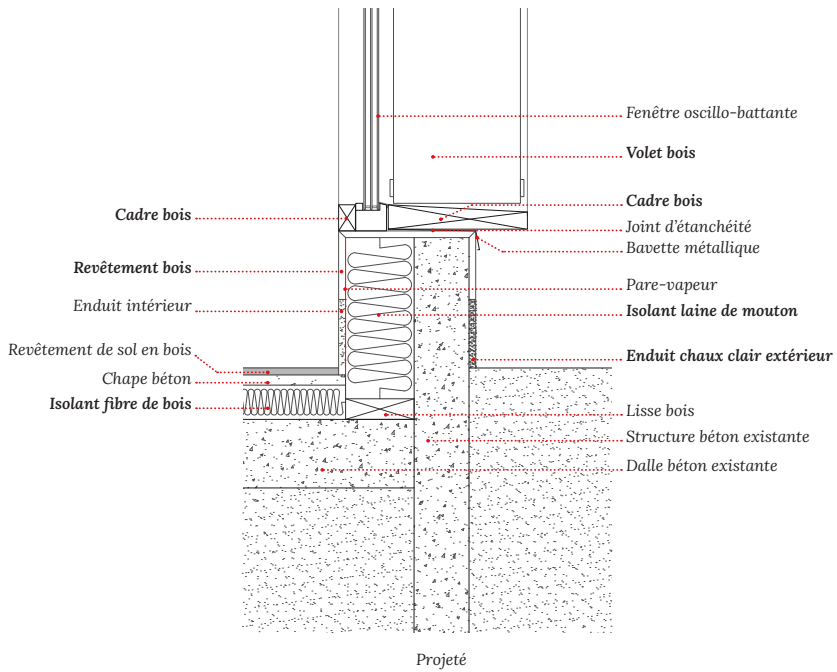
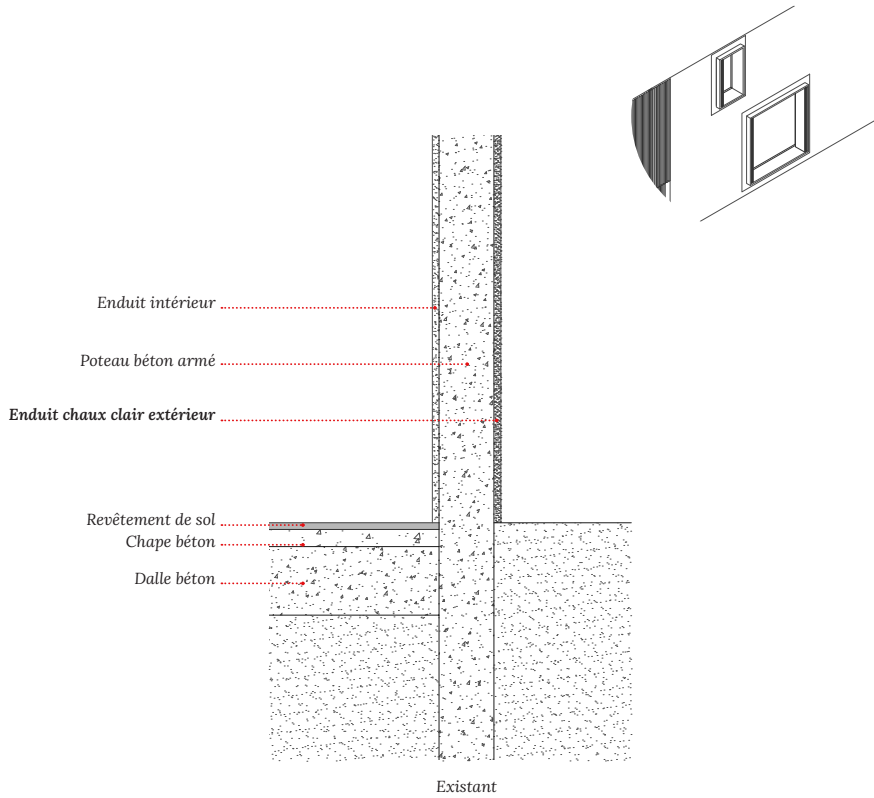


Fig. 106. Détail technique des murs de la halle

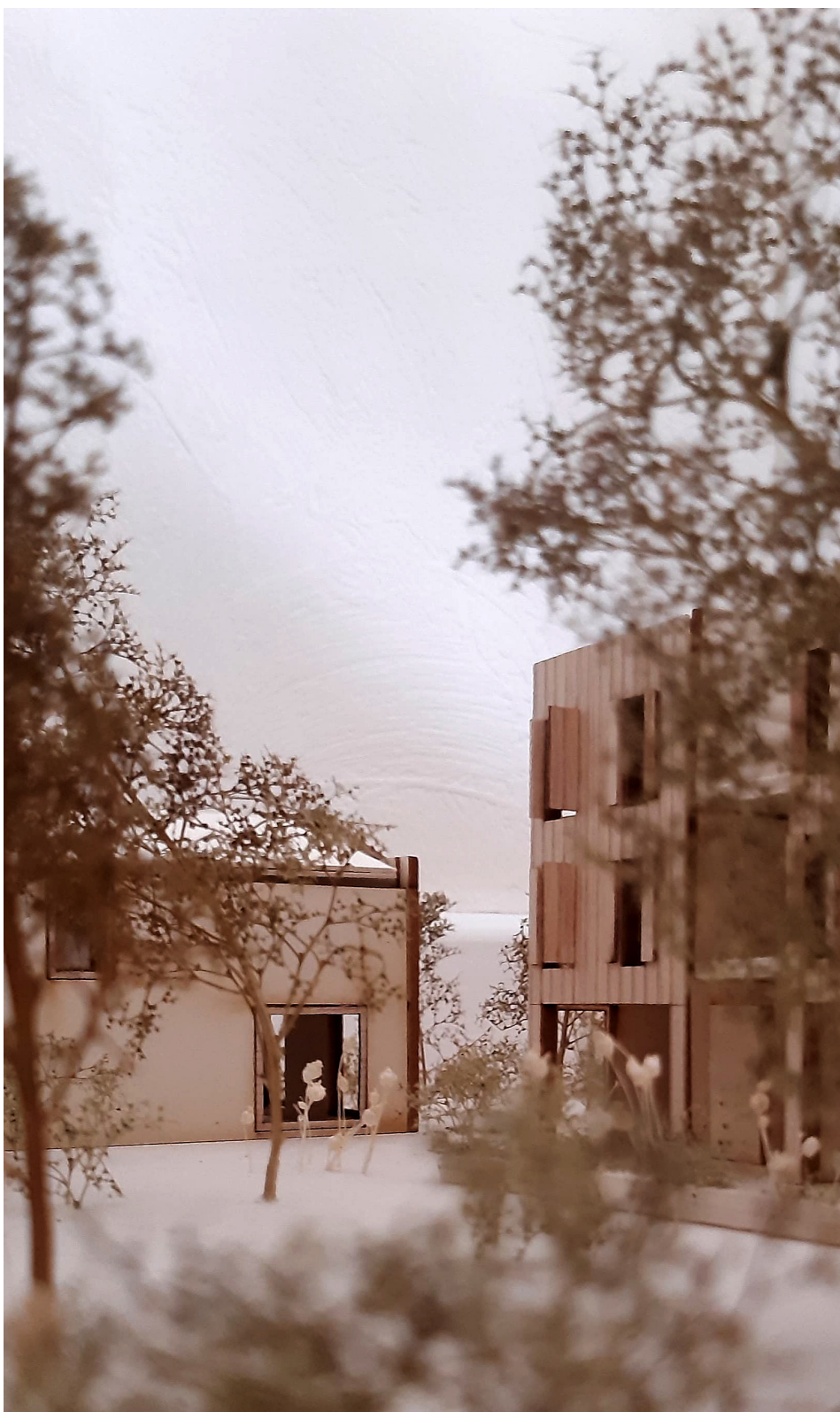


Fig. 107. Dialogue entre les bâtiments et usages



Fig. 108. La halle comme élément central : cadrage des ouvertures vers le paysage du jardin



Fig. 109. La halle comme élément central : continuité du chemin de randonnée dans le bâtiment

Le Jardin que j'habite

Habiter les arbres

Inés Jerónimo Fuertes

Habiter la nature

Nous sommes situés entre la plage et la ville, en relation directe avec la promenade Marinela qui relie le quartier résidentiel, étant un important nœud de communication pour la partie urbaine et résidentielle.

Il s'agit d'une parcelle avec une grande végétation qui en fait un important îlot d'air frais, son principal attrait, étant d'une importance vitale de la garder comme telle, sans modifier la végétation.



Fig. 110. Photo aérienne, emplacement de la parcelle

Il y a un grand besoin de réactiver la zone résidentielle, de redonner vie à un lieu qui l'a perdu. À l'intérieur de la parcelle se trouve une grande maison, vide et inhabitée, qui sera maintenue, mais qui sera réhabilitée pour lui donner une utilisation différente, en lui apportant cette vie qui lui manque.



Habiter la parcelle

individual et collectif

Suivant cette ligne de pensée, la parcelle est divisée en 2 axes, d'une part, pour l'individuel, plus fermé, plus intime et, d'autre part, le collectif, ouvert sur la ville, favorisant les relations des habitants.



Fig. 111 Schéma d'implantation de la parcelle

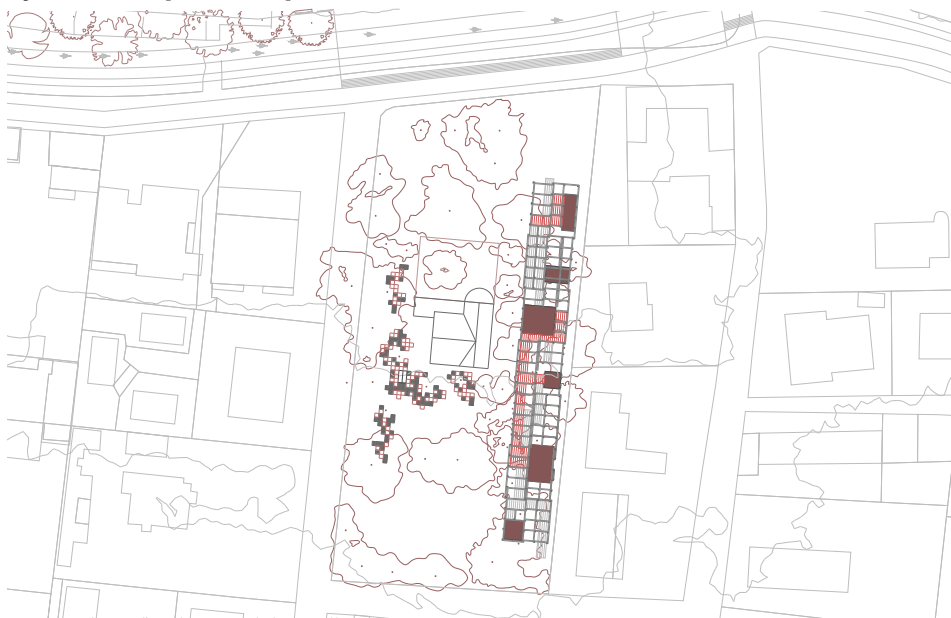


Fig. 112 Schéma d'implantation de la parcelle

La partie intime

Les logements

Le projet étudie comment préserver l'environnement et sa végétation, sans supprimer les arbres ni construire près du sol, il s'agit d'habiter les arbres.

Éviter l'abattage des arbres et la déforestation de la végétation basse est le principal défi de la proposition. Pour ce faire, les logements sont surélevés, créant ainsi une structure flexible, transformable et modulaire, qui permet d'ajouter des logements supplémentaires si on le souhaite.

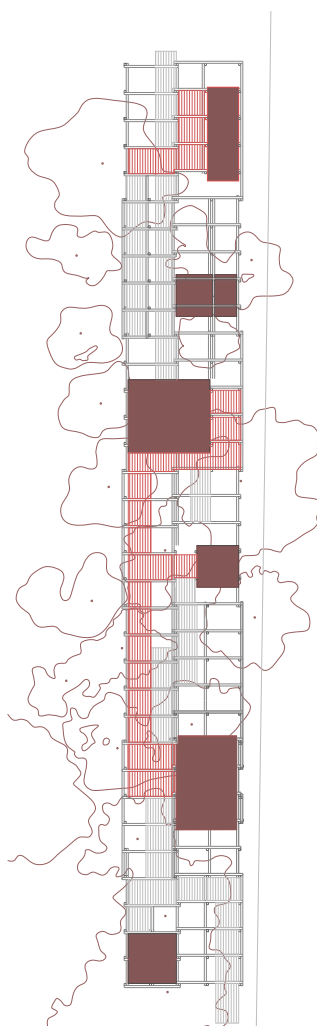


Fig. 113 Plan des maisons

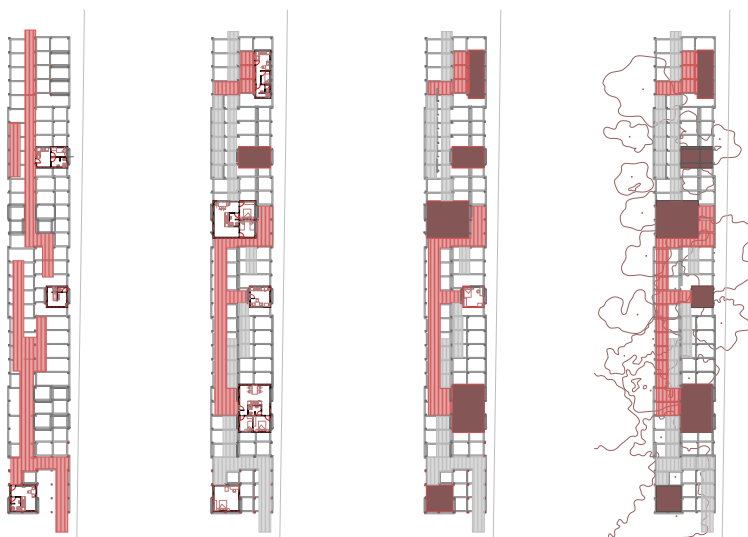


Fig. 114 Plan des maisons

Le concept de la structure est de simuler la verticalité et la densité de la forêt, la partie inférieure de la structure est praticable de sorte que lorsque nous entrons nous ne voyons que les piliers, les troncs de la forêt, tandis que dans la partie supérieure nous trouvons les maisons, ressemblant à la canopée dense des arbres.

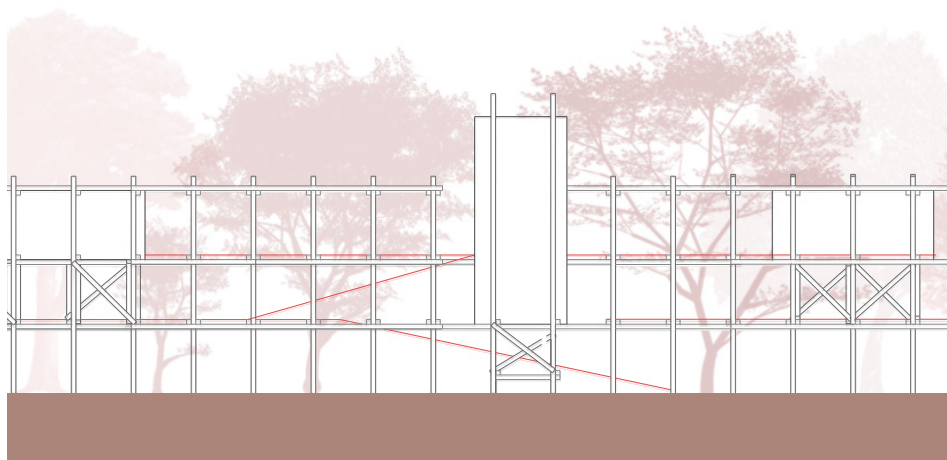
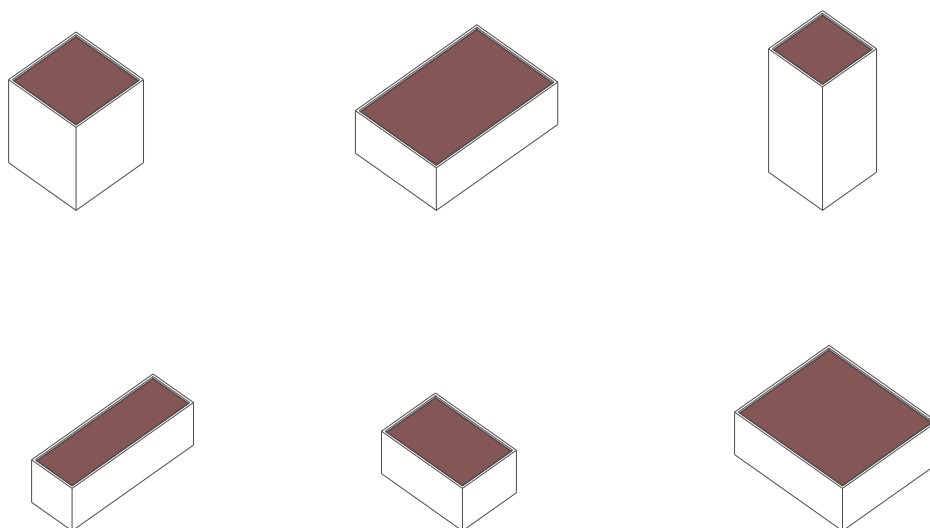


Fig. 115 Partie de l'élévation de la structure

Comme dans la forêt, tous les arbres ne sont pas identiques, les maisons ne le sont pas non plus ici. Ce sont des maisons expérimentales, d'espace réduit, il y en a de plus grandes, de plus hautes, verticales ou horizontales, pour des familles ou des individus, mais jamais les mêmes.



Elles sont reliées par un système de plates-formes et de rampes, qui créent des espaces communs, des places où peuvent se rencontrer les voisins de ces maisons, ou les personnes extérieures qui veulent profiter de l'expérience de se déplacer parmi les arbres.

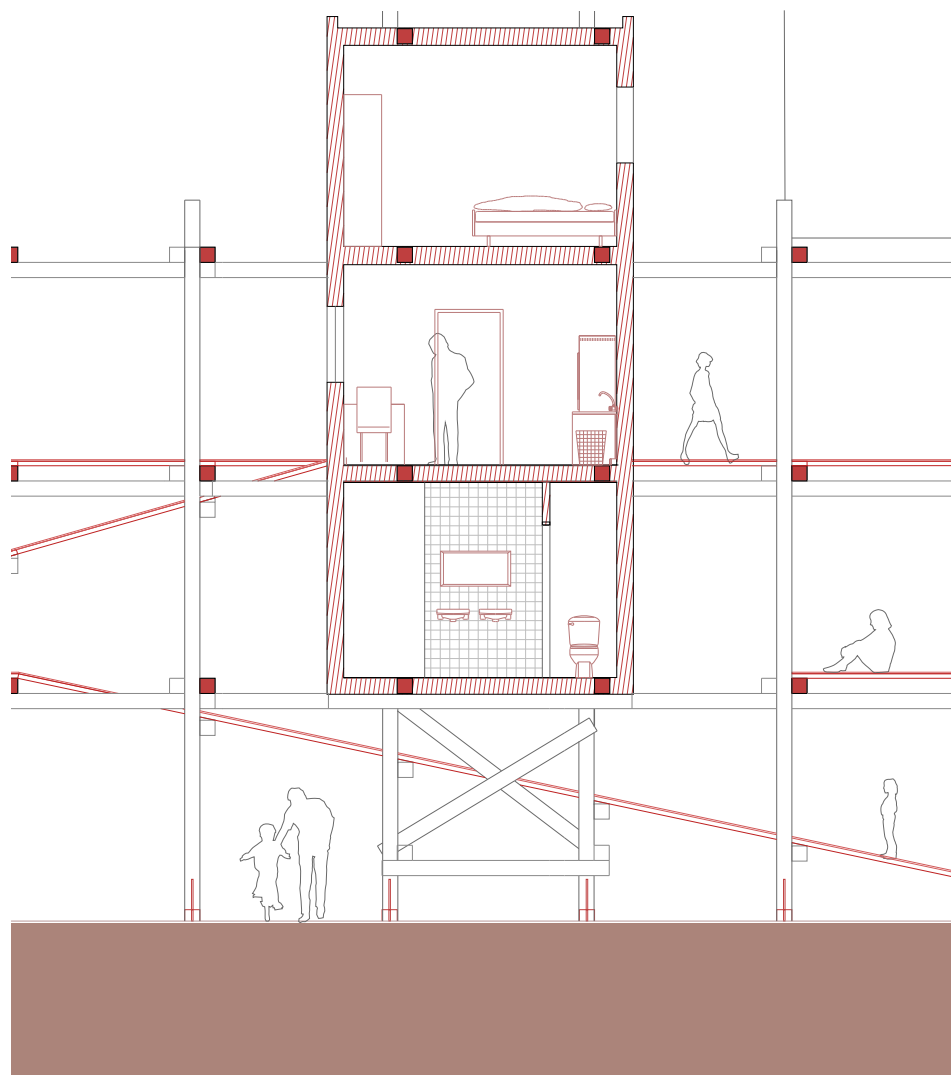
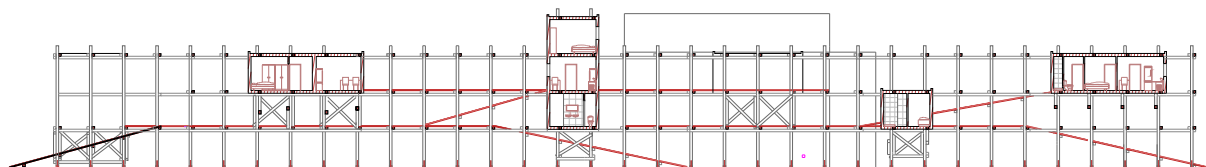


Fig. 116 - 117 Coupes de la structure



La partie ouverte

Le coworking et le jardin

D'autre part, nous nous déplaçons vers l'autre partie de la parcelle, ici nous trouvons l'ancienne maison, maintenant transformée en un espace de coworking et une cafétéria, ouverte aux citoyens et aux touristes, apportant de la vie à la parcelle.

Nous disposons de trois étages d'espace de travail ouvert. Au rez-de-chaussée, l'espace est partagé avec la cafétéria, ce qui donne lieu à un espace de rencontre et de repos potentiel, tant pour les personnes qui fréquentent le coworking que pour le reste des citoyens. Cafétéria et étage de coworking avec des gens

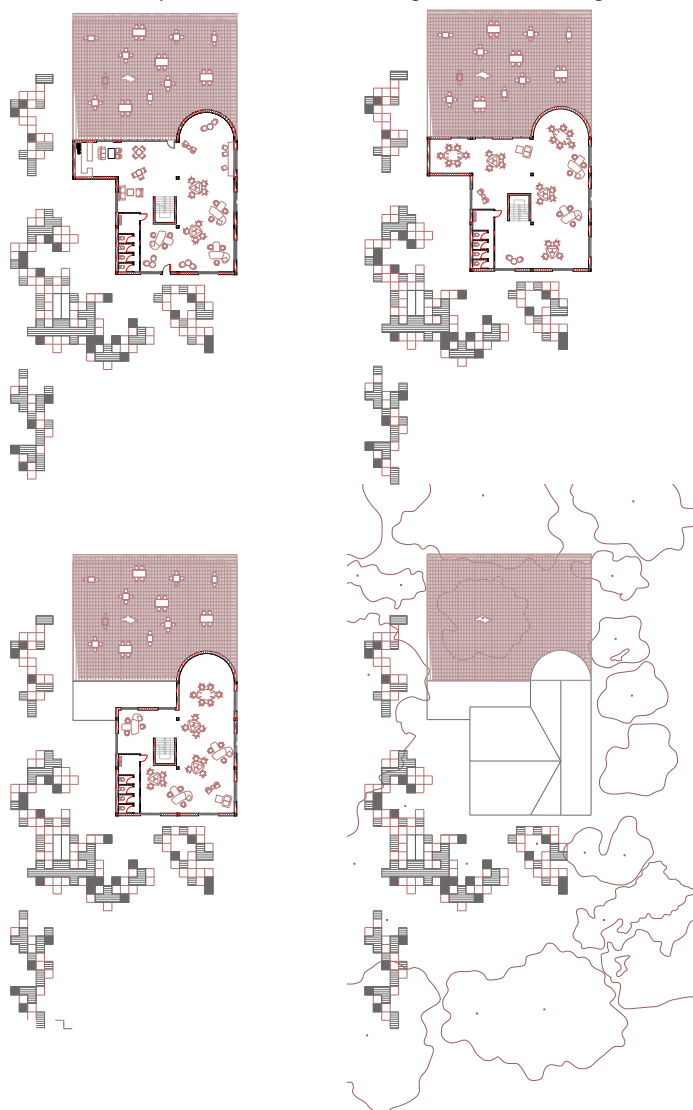


Fig. 118 Plan du coworking et jardin

Le complexe dispose d'une terrasse à l'avant qui se connecte à un jardin partagé qui borde le coworking, offrant ainsi un espace social vert dont la parcelle avait bien besoin.

Le jardin est composé de mobilier modulaire, tant les jardinières que les surfaces pour se promener ou s'asseoir et profiter de la nature du lieu.

De cette façon, comme il est modulaire, les citoyens peuvent l'organiser comme ils le souhaitent, en réalisant de multiples configurations selon leurs goûts et leurs besoins, en se l'appropriant, c'est-à-dire en s'appropriant l'espace.



Fig. 119 Plan etage 1 du coworking

Quant à l'arrière de la parcelle, respecter l'espace vide est un acte de résistance. De cette façon, le projet situe l'architecture comme un dispositif capable de percevoir le potentiel social urbain dans des lieux inutilisés, comme une pratique et une construction de rêve capable de voir dans le vide une condition de sociabilité.

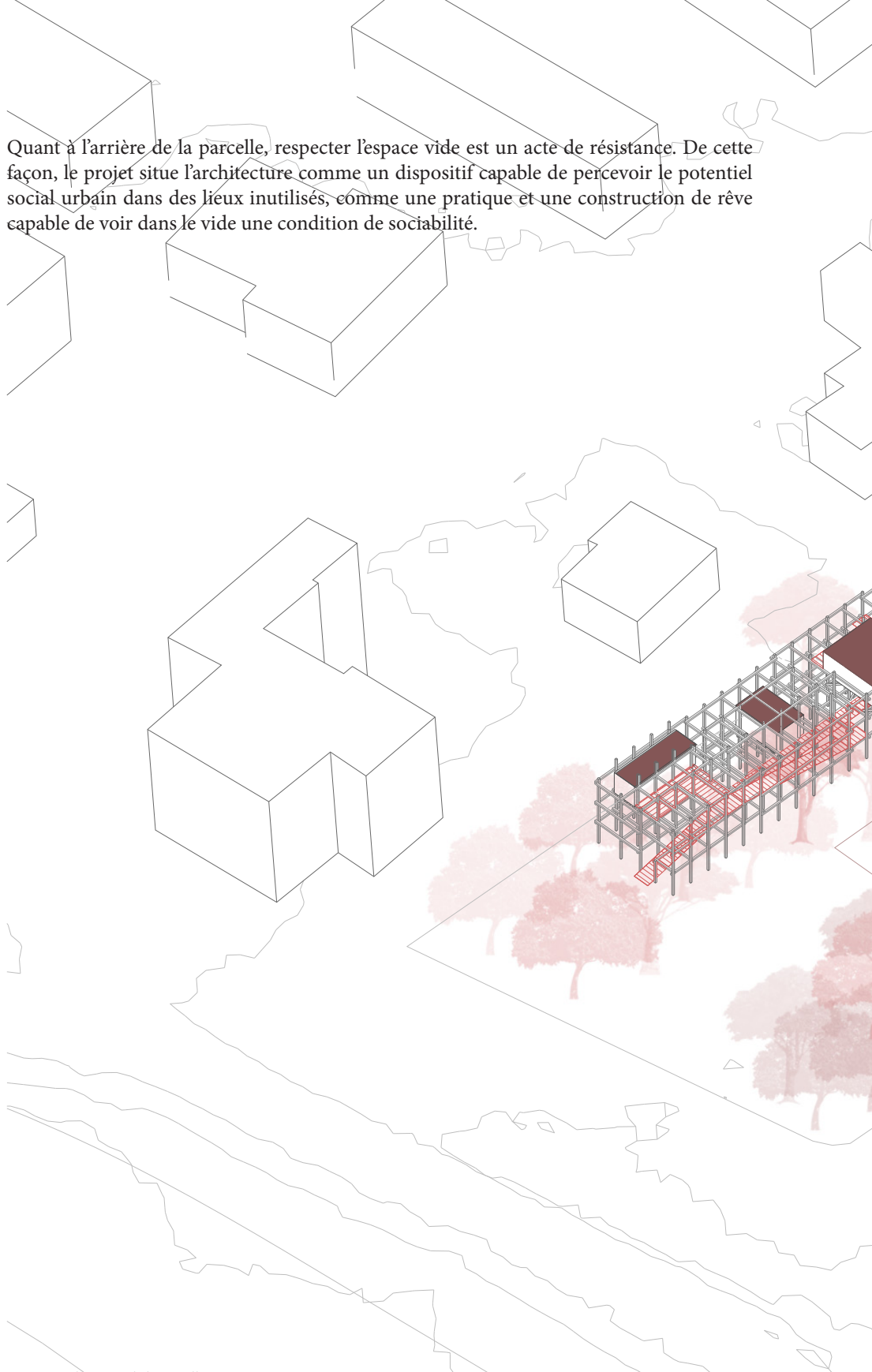
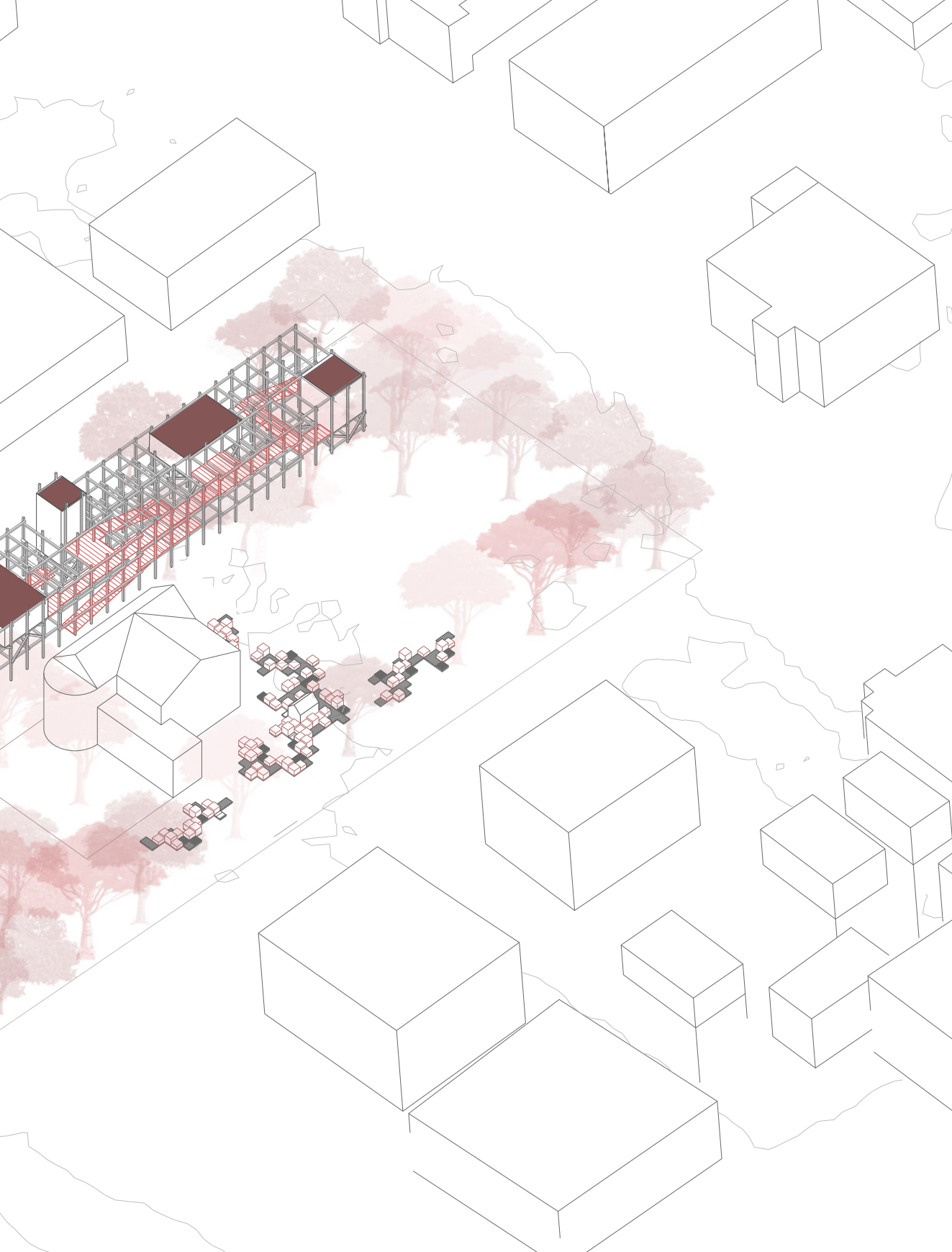


Fig. 120 Volumétrie de la parcelle



Le centre du corps

a pineta abitata

Matteo Dalat

LES ENJEUX DU PROJET :

Pincé entre la mer et la voie de chemin de fer ce terrain est peu considéré par la commune, il sert de grand parking informel. La mairie voulait confirmer cet usage et y placer de véritables aménagements pour en faire un parking. Toutefois cela pose plusieurs problématiques, notamment lié à l'usage de la voiture. Nous prônons dans le projet global une diminution drastique de ce mode de transport peu vertueux. Mais créer un parking revient aussi à imperméabiliser le sol, ce qui une fois de plus est contradictoire avec le discours climatique et des lois futures sur l'imperméabilisation des sols. Et pour finir, apporter un grand nombre de voitures, de routes et peu de végétal à cet endroit favoriserait la création d'un îlot de chaleur, chose qu'il n'est plus possible d'envisager quand on traverse des périodes de canicule dès le mois de juin.



Fig. 121. Axonomie du projet dans le temps (1)

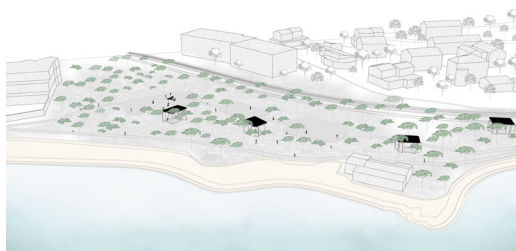


Fig. 122. Axonomie du projet dans le temps (2)



Fig. 123. Axonomie du projet dans le temps (3)



Fig. 124. Plan masse du projet



Fig. 125. Coupe dans les cabanons

L'idée du projet pour ce terrain a été largement revue ici, il est proposé de construire le projet en se projetant d'avantage dans le temps long. Le parking répondrait à une demande immédiate, il faut désamorcer cette demande et apporter des espaces publics qualitatifs dans la ville. L'idée est alors de laisser au maximum le sol naturel sur le site afin d'y restaurer la biodiversité. De plus, le site est situé dans la bande des 100 mètres du littoral, il paraissait donc évident qu'un programme public y soit développé. Le centre du corps est ouvert aux île-roussiens, le but est qu'il profite à tous. Et enfin se développent des logements pour s'inscrire dans la logique de densification du quartier. Ces logements sont pensés pour la demande de plus en plus importante sur la commune, il faut prendre le temps de penser les choses maintenant pour que la commune future soit agréable à vivre .



Fig. 126. Plan du rez de chaussée

LE PROGRAMME :

La première idée est de venir planter une pinède sur le site, les pins maritimes permettraient de créer une large canopée abritant un îlot de fraîcheur entre la ville et la plage. Cela permet aussi d'affirmer le sol comme naturel et à préserver de l'imperméabilisation tout en activant une riche biodiversité. Pour la partie construite, le rez-de-chaussée est réservé à un usage public, complètement transparent il est dédié aux arts de la danse. C'est le pendant culturel face au futur musée du phare de la Pietra situé à l'autre extrémité de la Marinella. On trouve dans ce centre un studio de danse, un espace de représentation et un lieux de partage avec une cuisine d'été. Aux niveaux supérieurs se développent 13 logements sociaux pour personnes âgées. Avant la maison de retraite la vieillesse est composé de différents temps, ces logements proposent, à la manière d'un sanatorium, un lieu de vie sain et proche de la nature ou les personnes âgées garde un lien social entre voisins mais aussi avec des gens venus danser. Ces étrangers, les entraînant eux aussi dans la danse se mêlent aux populations plus âgées pour transmettre des savoirs et des souvenirs. Le centre du corps proposerait alors une utopie collective, la danse pour réparer les vivants. Enfin ce projet s'inscrit dans un maillage d'architectures contemporaines sur le territoire, c'est pourquoi il est proposé de reconstruire le poste de secours en d'en faire un emblème pour le projet. Tel un deuxième phare affirmant les positions de la mairie.



Fig. 127. *Élévation Nord des trois blocs habités*



Fig. 128. Plan du premier étage



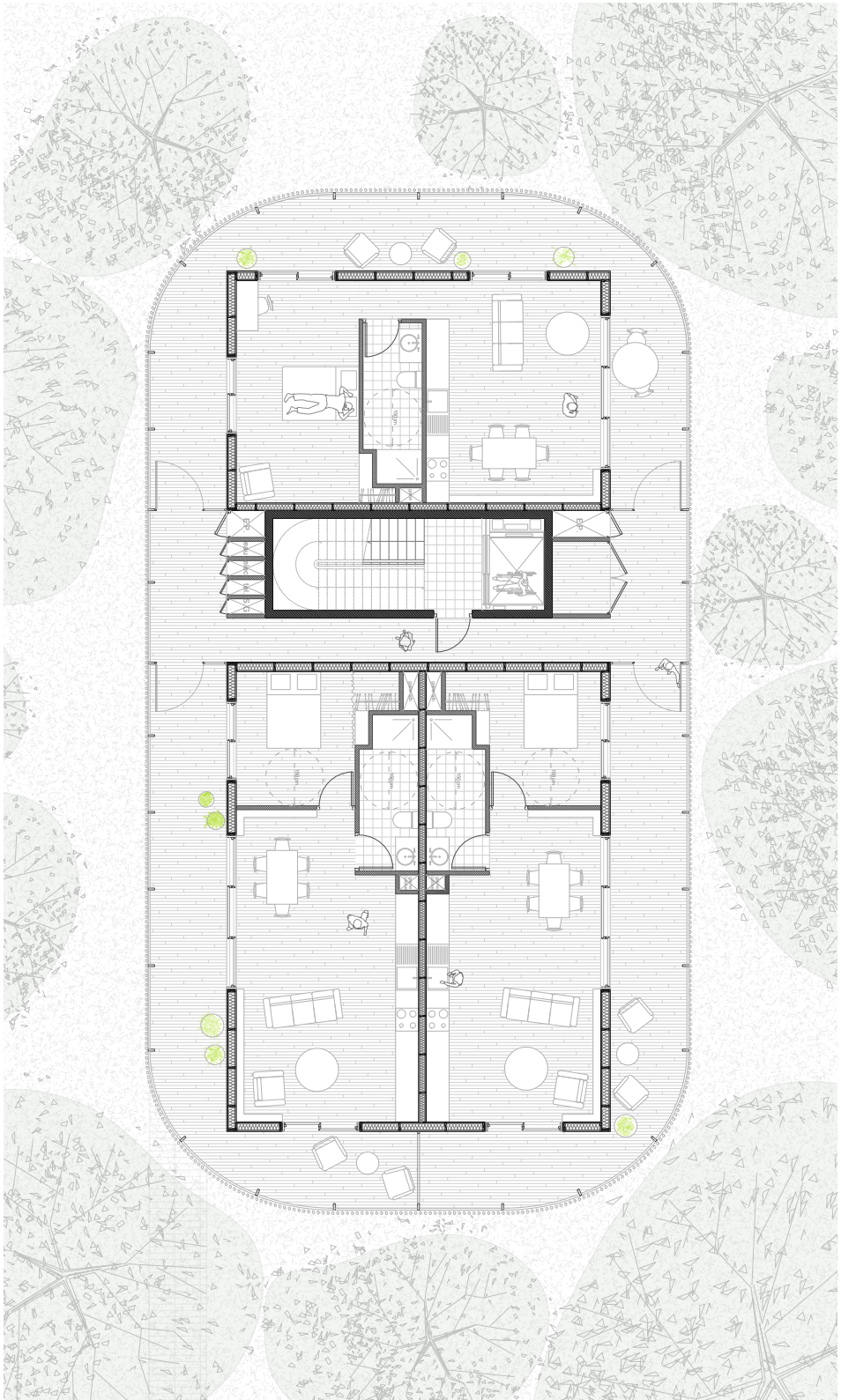


Fig. 129. Plan détaillé du bloc Est avec ses trois appartements

LES HABITATIONS :

Pensé comme un objet architectural le bâtiment n'est plus composé de 4 façades mais d'un seul pan qui se déroule. À la manière d'un arbre les angles sont arrondis pour se lier au mieux avec les pins. Ces plateformes courbées permettent de créer de large terrasse sur lesquels les logements peuvent s'étendre lors des beaux jours. Ensuite, les logements ont été pensés pour accueillir au mieux la population visée (des seniors) cela passe évidemment par la mise en place des normes PMR mais c'est aussi plus poétiquement de leur permettre de garder auprès d'eux les souvenirs d'une vie. C'était la volonté lors de l'insertion de ce super-meuble, telle une étagère des souvenirs.



Fig. 130. Perspective à l'intérieur d'un appartement

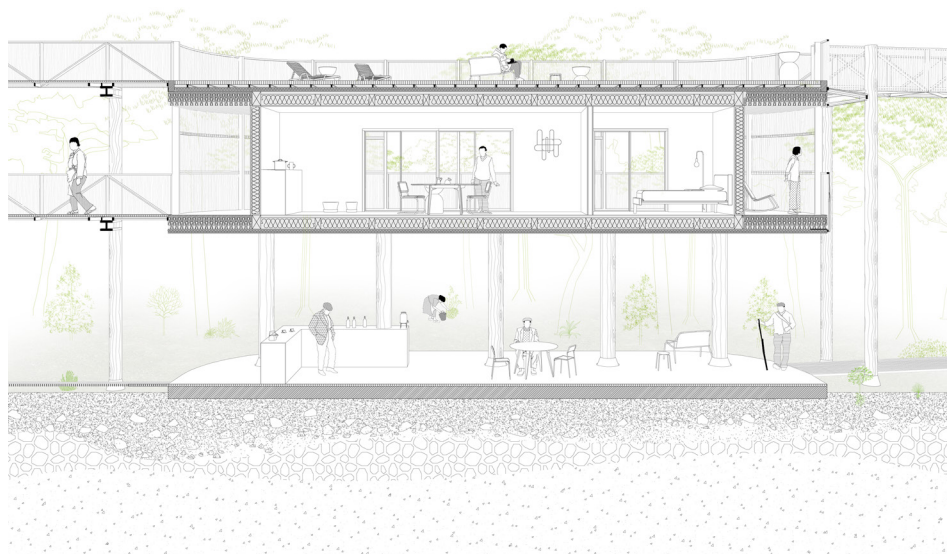


Fig. 131. Coupe perspective du bloc central

POSTURE ENVIRONNEMENTALE :

La posture environnementale affirmée lors de ce projet découle du cheminement de pensée, construire intelligemment. Cela passe par la prise en compte du futur, et par conséquent de l'emploi de matières locales, biosourcées. C'est aussi l'idée de penser la construction en amont pour simplifier la mise en œuvre et réduire les coûts. L'élément le plus illustratif est l'utilisation des ganivelles, un élément déjà industrialisé et en plus il est fait en châtaigner (une essence locale).



Fig. 132. Perspective depuis les terrasses protégées par la seconde peau



Fig. 133. Coupe Nord-Sud du bloc Ouest et du poste de secours



Fig. 134. Façade sud du poste de secours



Fig. 135. Perspective de l'insertion du projet depuis la plage / Entre le végétal et le minéral

« Là où les îles de La Pietra sont très minérales, la deuxième extrémité de la Marinella viens se détacher avec un îlot végétal. Les deux se répondent et dialoguent de par leur caractère naturel et culturel. »







X

→ nantes
ensa
→ architecture
 Nantes
Université

Cette dernière notice s'inscrit dans la continuité du projet urbain présentée dans le troisième livret. Elle s'appuie sur cette planification afin de présenter des projets architecturaux, exemple de comment faire projet sur la commune.



X

